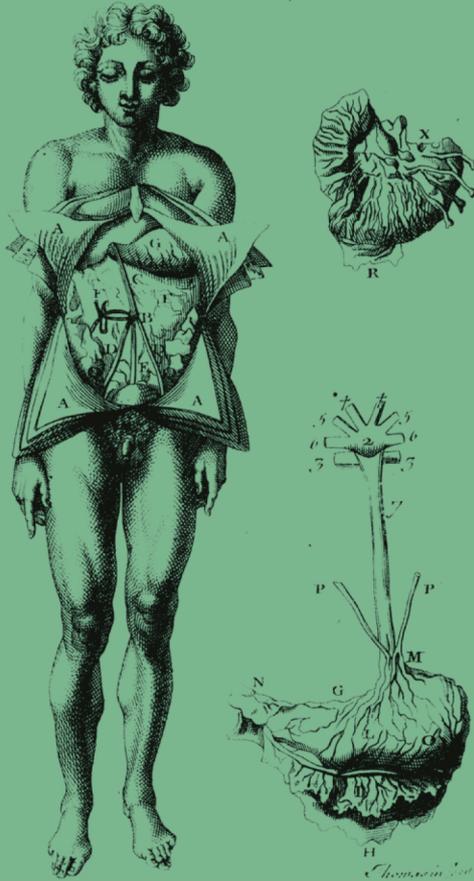


Olivier Christin et François Zanetti

# De l'estomac

Controverses sur un organe (1709-1712)



éditions  
BHMS

Sources  
en perspective

## **De l'estomac**

**Controverses sur un organe (1709-1712)**

*Au-dessus du poumon est l'estomac,  
qui est un grand sac en forme d'une bourse  
ou d'une cornemuse, et c'est là que se fait la  
digestion des viandes.*

Bossuet

*De la connaissance de Dieu et de soi-même,  
1722*

L'Institut des humanités en médecine (CHUV-Faculté de biologie et de médecine/  
Université de Lausanne) édite BHMS, Bibliothèque d'Histoire de la Médecine et  
de la Santé.

BHMS comprend trois collections :

- Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé
- Sources en perspective
- Hors-série

BHMS publie des travaux, essais et documents relatifs à l'histoire de la médecine et des sciences de la vie, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. BHMS entend contribuer au dialogue interdisciplinaire et transversal entre sciences humaines, médecine et sciences du vivant.

Ses publications, expertisées par des spécialistes, s'adressent aussi bien aux chercheuses et chercheurs, universitaires et professionnel-le-s concerné-e-s, qu'à un public élargi, soucieux d'alimenter sa réflexion sur les questions les plus actuelles à partir d'études et de documents historiques.

Diffusion promotion :  
Médecine & Hygiène / Georg

Collection :  
Sources en perspective

© 2025 Éditions BHMS c/o CHUV

**ISBN (Papier) 978-2-940527-60-1**

**ISBN (PDF) 978-2-940527-61-8**

**DOI : <https://doi.org/10.37400/BHMS.27618>**



Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation,  
y compris par la photocopie, réservés pour tous les pays.  
Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons

CC BY-NC-ND  
(Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification)

Éditions BHMS  
Institut des humanités en médecine  
Av. de Provence 82  
CH-1006 Lausanne  
T. +41 (0)21 314 70 50  
[bhms@chuv.ch](mailto:bhms@chuv.ch)  
[www.chuv.ch/bhms](http://www.chuv.ch/bhms)

Olivier Christin et François Zanetti

# De l'estomac

Controverses sur un organe (1709-1712)

**Direction** Laurence Monnais

**Responsable éditoriale** Alba Brizzi

**Réalisation graphique** Pierre Stringa

**Diffusion promotion** Médecine & Hygiène / Georg

**Image de couverture** : Planche de Dionis 1690.

Libre de droits. BIU Santé, Paris

Toutes les images contenues dans le livre sont libres de droits.  
BIU Santé Paris.

P. 14 Frontispice de l'ouvrage de Philippe Hecquet, *Traité des dispenses du Carême*, Paris, 1709

P. 59 Image tirée de l'ouvrage de Philippe Hecquet, *Traité des dispenses du Carême*, Paris, 1709

P. 71 Frontispice de l'ouvrage de Nicolas Andry de Boisregard, *Le Régime du Carême, considéré par rapport à la nature du corps, et des alimens*, Paris, 1710

P. 83 Image tirée de l'ouvrage Philippe Hecquet, *De la digestion des alimens*, Paris, 1710 (contient l'article de Raymond Vieussens contre Hecquet dans les *Mémoires de Trévoux*)

P. 119 Image tirée de l'ouvrage Philippe Hecquet, *De la digestion et des maladies de l'estomac*, Paris, 1712

Cet ouvrage est publié avec les soutiens des laboratoires ECHELLES (UMR 8264) de l'Université Paris Cité et Histara (EA 7347) de l'Ecole Pratique des Hautes études, Université PSL.



## Sommaire

Note éditoriale	10
Remerciements	13
<b>Introduction</b>	<b>14</b>
Anatomie d'une lutte	
<b>Philippe Hecquet bouscule les certitudes (1709)</b>	<b>58</b>
Philippe Hecquet, <i>Traité des dispenses du Carême</i> , Paris, 1709	
<b>Nicolas Andry de Boisregard entre dans la querelle (1710)</b>	<b>70</b>
Nicolas Andry de Boisregard, <i>Le Régime du Carême</i> , considéré par rapport à la nature du corps, et des alimens, Paris, 1710	
<b>Philippe Hecquet et Raymond Vieussens : réponse à la réponse (1710)</b>	<b>82</b>
Philippe Hecquet, <i>De la digestion des alimens</i> , Paris, 1710 (contient l'article de Raymond Vieussens contre Hecquet dans les <i>Mémoires de Trévoux</i> )	
<b>Philippe Hecquet rassemble ses arguments (1712)</b>	<b>118</b>
Philippe Hecquet, <i>De la digestion et des maladies de l'estomac</i> , Paris, 1712	
Glossaire	164
Bibliographie	167

## Note éditoriale

Les quatre textes que l'on trouvera ici édités et annotés ont été publiés entre 1709 et 1712, dans un contexte religieux, politique et économique particulier, soit comme des ouvrages imprimés, soit comme des articles parus dans des journaux savants. La critique que Raymond Vieussens adresse au premier livre de Philippe Hecquet paraît ainsi dans les *Mémoires de Trévoux* en janvier 1710 mais elle est reprise in extenso par celui-ci dans son second ouvrage, *De la digestion des aliments*, publié quelques mois plus tard. Il s'agit donc de textes à la fois savants et polémiques, qui obéissent à un certain nombre de principes éditoriaux, de règles rhétoriques et de normes typographiques que nous avons cherché à restituer autant que possible.

Un certain nombre de choix ont donc été faits afin d'en montrer la richesse et les interactions, mais aussi de les rendre accessibles. D'abord, la modernisation partielle de l'orthographe et de la ponctuation (remplacement de « & » par « et », de « oit » par « ait » par exemple pour écrire « il avait » et non « il avoit », introduction des accents et suppression des lettres diacritiques, homogénéisation de la graphie des noms propres, etc. ). Ensuite, l'ajout en début de chaque texte d'un chapeau de quelques lignes, qui en rappelle le contexte de publication et le propos, mais aussi d'une reproduction du frontispice qui montre l'édition utilisée. Enfin, le recours à un système de notes précis, qui distingue les notes de nos trois auteurs, en bas de page, complétées par nos soins afin de rendre les références explicites, des notes critiques, en regard du texte, dans lesquelles nous donnons des analyses fondées sur l'état actuel de la question.

En ce qui concerne les références anciennes mobilisées par les auteurs, et particulièrement par Hecquet, nous avons voulu permettre un accès facile aux éditions vraisemblablement

utilisées par les auteurs, mais aussi au texte dans une traduction française. Suivant les indications au lecteur de Hecquet, nous avons choisi les éditions latines de Jan Antonides van der Linden (1609-1664) pour Celse (Celse 1657) et Hippocrate (Hippocrate 1665, grec-latin). Le corpus hippocratique représente une part prédominante des références de Hecquet, particulièrement nombreuses dans le dernier traité que nous publions (Hecquet 1712). Nous avons choisi de faire référence dans les notes et la bibliographie à chaque traité séparément en renvoyant à la traduction française de l'édition Littré (Hippocrate 1839-1861), accessible intégralement en ligne sur le portail Medica de la Bibliothèque interuniversitaire de santé, Université Paris Cité. Les ressources rassemblées par le portail Medica, qu'il s'agisse des éditions anciennes ou des dictionnaires de médecine, nous ont d'ailleurs été très précieuses pour mener à bien cette édition.



## Remerciements

Les auteurs remercient leur équipe de recherche Histara (EA 7347) et ECHELLES (UMR 8264) pour leur soutien à la publication.

Nos recherches ont été facilitées par la bibliothèque numérique Medica. Nous sommes très reconnaissants au service d'histoire de la santé de la Bibliothèque interuniversitaire de santé, Université Paris Cité de mettre à disposition ses ressources.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans la confiance, les encouragements et le travail de nos éditrices Laurence Monnais et Alba Brizzi.

Nous remercions également Pierre Stringa pour ses propositions de mise en page et la réalisation graphique de l'ouvrage.

Olivier Christin remercie Luc Boltanski et Emmanuel Didier pour leurs conseils.

François Zanetti remercie Monique Cottret d'avoir accompagné avec bienveillance les premières étapes de sa curiosité religieuse et médicale.

# TRAITÉ DES DISPENSES DU CAREME,

DANS LEQUEL ON DECOUVRE  
la fausseté des prétextes qu'on apporte  
pour les obtenir,

EN FAISANT VOIR PAR LA MECANIQUE  
du corps, les rapports naturels des alimens maigres,  
avec la nature de l'homme :

ET PAR L'HISTOIRE, PAR L'ANALYSE  
& par l'observation, leur convenance avec la santé,



A PARIS,  
Chez FRANÇOIS FOURNIER Libraire, *de la maison*  
de FREDERIC LEONARD, Imprimeur du  
ruë Saint-Jacques, à l'Ecu de Venise.

M. DCCIX.  
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

## Anatomie d'une lutte

Les textes rassemblés et commentés dans ce volume ont été publiés entre 1709 et 1712, en France, autour du carême, des pratiques du jeûne et de l'abstinence, sur le sujet apparemment technique et circonscrit des mécanismes de la digestion et plus précisément sur le rôle et le fonctionnement de l'estomac.

Il s'agit de préfaces ou d'avant-propos des ouvrages de médecins français qui vont déclencher, structurer et propager une controverse virulente sur cette question, impliquant certains des plus grands noms de la science du moment et touchant de proche en proche des pans entiers du monde des lettrés. On trouvera donc ici la préface du *Traité des dispenses du Carême. Dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la mécanique du corps, les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'homme, et par l'histoire, par l'analyse et par l'observation, leur convenance avec la santé* publié anonymement par Philippe Hecquet (1661 - 1737) en 1709 et qui est à l'origine de la querelle qui va agiter pendant plusieurs années médecins, anatomistes et chirurgiens, philosophes et théologiens<sup>1</sup>. Suivront l'avis au lecteur et la préface de la réponse de Nicolas Andry de Boisregard (1658 - 1742) au livre de Hecquet, intitulée *Le Régime du Caresme, considéré par rapport à la nature du corps, et des alimens* et publiée en 1710<sup>2</sup>, puis l'avis au lecteur du livre *De la digestion des alimens, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la trituration ou du broyement. Contre l'article XIII. des*

---

1 Hecquet 1709.

2 Andry de Boisregard 1710.

*Mémoires de Trévoux*, en janvier 1710, dans lequel Hecquet répond à la critique que lui a adressée Raymond Vieussens (1641 - 1715) qu'il reproduit intégralement<sup>3</sup>, et enfin la longue préface du volumineux traité de Hecquet, *De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration et du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé et en maladie*, paru en 1712 pour réfuter encore une fois ses détracteurs<sup>4</sup>.

Ce sont donc des figures importantes de la science et de la pratique médicale française de la fin du 17<sup>e</sup> siècle et des débuts du 18<sup>e</sup> siècle qui s'affrontent à cette occasion, par livres et comptes-rendus interposés, avec le relais efficace des grands journaux savants (les *Mémoires de Trévoux* et le *Journal des savants*), des facultés de médecine des universités de Paris et de Montpellier ou encore des académies. Hecquet, Vieussens, Andry de Boisregard figurent parmi les principaux protagonistes de cette controverse publique. À travers la mobilisation de leurs partisans, le jeu des recensions dans les journaux savants, des conférences, des dissertations universitaires et des correspondances entre spécialistes plus ou moins pris à partie, le cercle s'en élargit toutefois très vite, impliquant les médecins Jean Astruc (1684 - 1766), Michel Coltelli, plus connu sous le nom de Procope-Couteaux (1684 - 1753), Philippe Bernard de Bordegaraye (1648 - 1698), Jean-François Favelet (1674 - 1743), Alexandre Lefrançois (docteur en 1708), Jean-Baptiste Gastaldy<sup>5</sup> (1674 - 1747) et son élève Joseph Bertrand et, hors du royaume, Archibald Pitcairne (1652 - 1713) et Jean-Jacques Marget (1652 - 1742) notamment<sup>6</sup>. Indice révélateur de l'importance de ces débats, en l'espace de quatre ans, ce ne sont pas moins de vingt articles qui sont publiés dans les journaux savants à ce propos<sup>7</sup>.

La dispute se prolonge en effet des années durant, au-delà des années 1709 - 1712, et elle déborde très vite du cadre classique

3 Hecquet 1710a.

4 Hecquet 1712. Nous n'avons pas poussé le corpus jusqu'au *De purganda medicina a curarum sordibus* (1714) dont l'écho nous a semblé moindre.

5 On trouve aussi « Gastaldi » dans les textes anciens.

6 Voir la bibliographie en fin de volume.

7 Larue 2009.

de la discussion dans les facultés de médecine, même si quelques-uns de ses acteurs restent fidèles aux formes et formules obligées de la réponse latine à la question d'un professeur, par exemple chez Gastaldy et Bertrand<sup>8</sup>. Elle intéresse, par exemple, Jean-Claude Adrien Helvétius (1685 - 1755), qui donne dès 1719 à l'Académie des sciences ses *Observations anatomiques sur l'estomac de l'homme, avec des réflexions sur le système nouveau, qui regarde la trituration dans l'estomac*<sup>9</sup>, comme la cause de la digestion des aliments, ou des chimistes comme Nicolas Lémery (1645 - 1715), qui y fait allusion dans ses cours de chimie, des biologistes et physiciens, des anatomistes, mais également des administrateurs, journalistes et polygraphes comme Louis Dupré d'Aulnay (1670 - 1758)<sup>10</sup> ou Michel de la Roche (17??-1742), un huguenot français réfugié en Angleterre qui publie des *Memoirs of literature* en anglais, dans lesquels il traduit en 1722 l'article du *Journal des sçavants* sur Gastaldy et Bertrand<sup>11</sup>.

L'estomac, ses fonctions et son fonctionnement sont devenus des objets politiques, discutés dans l'espace public, suscitant un flot important de publications qui se répondent les unes aux autres et entretiennent une *vis polemica* dont les biographies savantes et les dictionnaires de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle garderont le souvenir. En 1750, le *Nouveau dictionnaire historique et critique* de Jacques-George de Chauffepié (1702 - 1786) pourra ainsi encore ironiser sur celle-ci, la comparant aux querelles à la fois violentes et minuscules des théologiens : « si l'on veut être de bonne foi, on conviendra que les Médecins ne se traitent pas mieux entre eux »<sup>12</sup>. En 1755 encore, le *Dictionnaire histo-*

---

8 Gastaldy 1722 ; Bertrand 1714.

9 Helvétius 1719.

10 Dupré d'Aulnay 1748 moque dans une pièce satirique sa polémique sur la digestion et son attachement à la saignée.

11 La Roche 1722. Les débats français sont aussi très présents dans la littérature allemande, chez Gottlieb Scholle (1731) ou chez Wolff à la fin des années 1730, et plus tard chez Georg Heuermann, *Physiologie* (1751, partie 3, 446 et 536), qui cite à deux reprises les textes de Hecquet sur la digestion, ou Albrecht von Haller (1774, 387, 479, 482, 485).

12 Chauffepié 1750, 70 - 79, entrée « Hecquet ». Grandes échos de la dispute en Italie également, chez Antonio Vallisnieri, dès 1721, ou Gianfrancesco Pivati un peu plus tard.

*rique de la médecine* de Nicolas François Joseph Éloy (1714 - 1788) rappellera qu'entre Andry et Hecquet, « les choses avaient été poussées assez vivement de part et d'autre et le public les regardait comme ennemis »<sup>13</sup>.

La publicisation très large de cette controverse, la propagation rapide des thèses en présence, l'entrée en lice incessante de nouveaux interlocuteurs qui voient là l'occasion de défendre leur profession et leur institution, de témoigner de leur sentiment sur la société et les mœurs de leurs contemporains, mais aussi de se faire un nom, l'intérêt de l'opinion éclairée et des autorités politiques et religieuses sollicitées par les adversaires, expliquent sans doute l'attention dont cet épisode a fait l'objet depuis une vingtaine d'années. Spécialistes d'histoire des sciences et de la médecine, des pratiques alimentaires et des comportements religieux se sont emparés du dossier avec d'autant plus de légitimité qu'il paraît mettre en jeu des questions hétérogènes, voire hétéroclites, mélanger des formes argumentatives disparates, combiner les analyses justes et les conjectures les plus fantaisistes, opposer des obédiences religieuses et des générations distinctes de savants et dévoiler, peut-être, un pan des progrès de la science médicale au début du 18<sup>e</sup> siècle. Il faut donc prendre le temps de décrire ces enjeux apparemment distincts pour éviter de mutiler les débats et les textes, d'adopter une perspective borgne qui ne voit que ce qu'elle veut voir, et, au fond, d'écrire une histoire finaliste qui veut célébrer la modernité savante, éthique ou diététique de l'un ou l'autre des acteurs de la polémique sans tenir compte de l'hybridité des raisonnements et de la fluidité des positions. On retiendra trois enjeux, que l'on ne distingue ici que pour la commodité de l'enquête alors qu'ils sont profondément solidaires.

---

13 Eloy 1755, tome 1, 61.

## L'estomac, affaire de foi

Le premier enjeu de la controverse est religieux ou dévotionnel et se comprend dans le contexte très particulier de la seconde partie du règne personnel de Louis XIV, du durcissement de sa politique religieuse et des conflits entre jansénistes et molinistes. On le sait, en octobre 1685, l'édit de Nantes, théoriquement perpétuel et qui assurait la coexistence confessionnelle entre catholiques et protestants dans le royaume de France en concédant à ces derniers la liberté de conscience et une liberté de culte strictement encadrée, est révoqué. Après des années de pressions de plus en plus fortes, et même de persécutions, les protestants sont donc contraints de se convertir, mais nombre d'entre eux choisissent l'exil, malgré les interdictions formelles et les risques encourus. Dans une décision qui annonce cette révocation proche, Louis XIV avait dès le mois août 1685 établi qu'à l'avenir « il ne sera plus reçu de médecins de la Religion prétendue Réformée ». Le roi et ses conseillers estiment, en effet, que des médecins protestants ne prendraient pas les mesures nécessaires à l'égard des mourants et, par exemple, qu'ils n'informerait pas un patient catholique proche de la fin « de l'état où il se trouve pour recevoir les sacrements ». Le roi fait par conséquent interdiction « à ceux qui sont commis pour la réception des médecins, d'en admettre aucun de ladite religion »<sup>14</sup>. Dans le royaume, l'exercice de la médecine devient ainsi l'un des terrains du combat religieux.

Certains praticiens vont s'engager eux aussi sur ce terrain, avec plus ou moins de zèle comme le montre, quelques années après la Révocation, *l'Histoire chronologique de la médecine et des médecins* de Jean Bernier (1622-1698). Ce médecin de la duchesse d'Orléans décide en effet de consacrer un chapitre entier à la « médecine catholique »<sup>15</sup>. Or ce qui selon lui va caractériser le médecin catholique ne sera pas seulement les sacrements – et notamment celui de l'extrême onction – mais aussi le « grand soin d'examiner les besoins de ceux qui demandent à être

---

14 Le Merre 1768, vol. 1, 1951-1952.

15 Bernier 1695, 259-268.

dispensés de l'abstinence des viandes ». Car « y a-t-il rien de si ridicule et de moins catholique que de prendre avis d'un médecin qui se moque des ordres de l'Église et de ses Ministres », c'est-à-dire d'un libertin ou d'un protestant<sup>16</sup> ? La consommation de viande, d'œufs, de beurre et de fromage dans les périodes de carême et de vigiles des fêtes surgit ainsi au cœur des préoccupations de nombre de théologiens, de curés et de prélats, d'officiers du roi et de médecins, qui multiplient les rappels, les mises en garde et les condamnations les plus sévères possibles, car il s'agit aussi à leurs yeux de lutter contre les protestants dissimulés, les faux convertis ou les catholiques trop tièdes qui les protègent. L'édition de 1703 du *Catéchisme de Bourges* comporte ainsi une leçon sur les commandements de l'Église sous forme de demandes et de réponses : « Demande : Un catholique, par exemple, qui présente de la viande à un huguenot le vendredi offense-t-il Dieu ? Réponse : le catholique fait un péché mortel d'en donner et le huguenot d'en manger »<sup>17</sup>.

Mais, on l'a vu avec Bernier, les médecins catholiques ne sont pas en reste, qui entendent faire de cette question l'occasion de prouver la légitimité du monopole d'exercice qui est désormais le leur. L'exemple le plus significatif s'en trouve chez Barthélemy Linand, médecin, auteur d'un traité sur les eaux minérales de Forges en 1697, qui publie en 1700 un traité sur *L'abstinence de la viande rendue aisée ou moins difficile*<sup>18</sup>. L'ouvrage s'ouvre par une épître à Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris<sup>19</sup>, qui dénonce avec vigueur la « malheureuse complaisance » des médecins qui accordent trop facilement des dispenses de jeûne et d'abstinence de la viande en période de carême. Pour Linand, les « médecins vraiment chrétiens, et qui savent se soutenir par leur propre mérite, ne tombent pas dans ces excès de donner si indifféremment à presque tout le monde, ces sortes d'attestation, sur lesquelles on obtient toujours la dispense de faire maigre ».

---

16 Bernier 1695, 265. Franceschi (2018) insiste, à raison, sur cette chronologie qui fait du 17<sup>e</sup> siècle un moment clé dans la réflexion sur l'abstinence et le jeûne après le choc de la critique protestante.

17 Toubeau 1703, 439.

18 Linand 1700.

19 Voir Cottret 2016, 125-144, « L'agonie de Port-Royal ».

L'enjeu de ces prises de position apparaît ainsi clairement : au-delà des protestants qui ne respectent pas le carême et ses obligations, trop de fidèles se tournent vers des médecins peu scrupuleux pour obtenir des dispenses en arguant de leur âge (trop jeune ou trop vieux), de leur condition (femmes enceintes, travailleurs de force) ou de leurs infirmités. Or l'historiographie a en partie confirmé ce constat d'un recul des pratiques de pénitence, du moins à Paris, en prenant appui sur les statistiques du débit de viande en période de carême<sup>20</sup>.

On ne doit donc pas s'étonner de voir Louis-Antoine de Noailles être désireux de mettre un terme à ce qu'il tient pour des dispenses abusives, accordées trop facilement par les médecins et acceptées sans assez de contrôle par les curés. Ce prélat zélé et pieux, versé dans la théologie morale dont il encourage l'enseignement lors de l'Assemblée générale du clergé de 1700, publie ainsi coup sur coup deux textes qui rappellent les règlements de l'Église en matière de jeûne et d'abstinence : des *Ordonnances touchant les dispenses qui sont à accorder pour manger de la viande, ou des œufs, pendant le Carême* en 1702 et, l'année suivante, un livre d'heures, publié à Paris, chez Louis Josse<sup>21</sup>. Le prélat n'en fait pas mystère : « nous désirons rendre cette permission [de ne pas respecter les interdits du carême] plus rare et difficile à obtenir ». Il rappelle donc aux curés du diocèse qu'ils ne doivent accorder de dispense qu'en connaissance de cause « pour une infirmité entièrement évidente ou sur le certificat d'un docteur en médecine ». Noailles n'en reste pas là : au cours des années suivantes, il publie d'autres mandements et ordonnances sur la permission de manger des œufs en période de carême<sup>22</sup> ou sur les bienfaits de l'abstinence de viande pour « la prospérité des armes du Roy » dans la guerre<sup>23</sup>. Certains des praticiens qui se définissent eux-mêmes comme médecins catholiques entendent manifestement se mettre au service de la reprise en main rigoriste du prélat, accompagnant le durcissement des conditions de concession d'une dispense : c'est bien le sens de l'épître de Linand.

---

20 Meyzie 2010, 169-187 ; Abad 1999, 237-275.

21 Noailles 1703 ; 1702.

22 Noailles 1709b.

23 Noailles 1709a, 6.

Le traité de Hecquet sur les dispenses du carême (1709) dont nous publions ici la préface ne surgit donc pas du néant ou des lubies personnelles de ce fervent catholique : des décennies d'exclusion des protestants de la carrière médicale et de tentatives pour la justifier, des années de tentative de reprise en main des règles en matière de dispense de jeûne ou d'abstinence de viande en ont bel et bien préparé l'apparition et le succès. La force du livre, et sans aucun doute l'une des raisons de son succès, tient peut-être au contexte très particulier du « Grand Hiver » de 1709, dans lequel le cours des denrées s'envole en raison du froid intense qui détruit les vergers et provoque une grave crise frumentaire. Les docteurs parisiens approuvent le *Traité* entre le 28 et le 31 janvier. Or, quelques jours plus tard, le 3 février 1709, le premier président du Parlement de Paris rencontre le cardinal de Noailles avec plusieurs conseillers pour « lui représenter que la rigueur de la saison, le manque de poisson et de légumes doivent l'engager à donner permission de manger gras en Caresme »<sup>24</sup>. Le 8 février, après avoir réuni à ce sujet, une assemblée « composée des principaux magistrats et de personnes de tous les ordres », le cardinal n'accorde que l'autorisation de consommer des œufs<sup>25</sup>. Le *Traité* de Hecquet tombait donc en plein débat public sur le carême et ses aménagements.

Mais l'importance de l'ouvrage vient surtout de sa capacité à apporter dans une dispute religieuse déjà installée et très conventionnelle dans ses expressions des arguments nouveaux, venus de l'anatomie et de la physiologie, qui constituèrent un renversement décisif des manières d'argumenter, au risque de surprendre. Car Hecquet n'entend pas substituer un argumentaire médical et savant aux vérités religieuses, ni même conforter celles-ci par la science, comme Linand l'avait proposé, mais fonder son analyse de la digestion et de l'alimentation dans une conception très particulière de la médecine : elle est à ses yeux un savoir divinement institué et inspiré, une science sacrée, dans le prolongement des travaux de Girolamo Bardi (1544-1594), de Johann Heinrich Alsted (1588-1638), de Samuel Bochart

---

24 Ledieu 1857, 217.

25 Dangeau 1707-1709, 323.

(1599-1667) et sans doute de Thomas Bartholin (1616-1680), théologien et médecin, qui avait publié un traité des maladies de la Bible où il évoquait la cécité de Tobie, la claudication de Jacob et les intestins de Joram<sup>26</sup>. En un mot, comme le dira le titre d'un de ses ouvrages postérieurs, Hecquet veut établir une « médecine théologique » : elle est en germe dans le *Traité des dispenses*<sup>27</sup>.

Son parcours personnel explique en partie ce choix. Né en 1661, à Abbeville, Hecquet suit d'abord un cursus relativement classique, après avoir semblé pencher pour l'étude de la théologie, peut-être sous l'influence de deux de ses frères, devenus clercs. Dès 1682-1683, il suit des enseignements de botanique et de pharmacie, de physiologie et d'anatomie ; il reçoit le grade de docteur à Reims, est agrégé au collège des médecins de sa ville natale mais finit par rejoindre la capitale, où son titre ne lui « donne pas le droit de pratiquer » compte tenu du monopole d'exercice dont y jouissent les docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris. La protection d'une femme de la grande noblesse, retirée dans l'abbaye de Port-Royal des Champs où se retrouvent alors les figures majeures du jansénisme français (Antoine Arnaud et Pierre Nicole), Mademoiselle de Vertus, constitue un moment clé de sa trajectoire : il devient son médecin personnel et se retire dans la solitude du monastère, s'astreignant aux mêmes austérités que les religieuses, au point de mettre sa santé en péril et de devoir quitter Port-Royal pour rejoindre Paris en 1694. Il y jouit de la protection de grands personnages, comme le prince de Condé, qui lui permet d'exercer sans crainte, mais s'astreint néanmoins à défendre trois thèses dans la Faculté de médecine de Paris et à y prendre le grade de docteur en janvier 1697. Travailleur infatigable - le *Nouveau dictionnaire* assure qu'il « avait une fois passé vingt-quatre nuits de suite sans se coucher » - et curieux, il accumule les lectures et les livres : sa bibliothèque personnelle comporte plus de 2'000 volumes qu'il finira par léguer à la Faculté de médecine de Paris,

---

26 Bartholin 1672.

27 Sur les ambitions et les principes théoriques de cette médecine théologique de Hecquet, les analyses les plus pertinentes se trouvent dans Greyerz (2022, 72-75) et Reed (2021).

dont il a été doyen de 1712 à 1714<sup>28</sup>. C'est donc un homme mûr, à la réputation solide et aux protections puissantes, extrêmement pieux, voire ascétique, soucieux de conjuguer morale personnelle, charité envers les pauvres et activité savante, qui commence à publier dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle : deux thèses sur la saignée et sur la boisson pour les malades<sup>29</sup>, qui le font entrer dans une première controverse écrite avec Andry dans le *Journal des sçavants*, un *Traité de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*<sup>30</sup>, mais aussi une préface pour le *De fibra motrice* de Giorgio Baglivi (1668-1707), défenseur de premier plan des thèses solidistes et iatromécanistes, avec qui il correspond<sup>31</sup>.

Hecquet continue dès lors à alterner les prises de position que nous rangerions aujourd'hui dans des genres ou des disciplines différentes, publiant tour à tour des écrits sur la peste, sur la saignée, sur l'usage des narcotiques et celui des purgatifs, mais également sur des questions religieuses majeures. Au lendemain des textes rassemblés dans notre corpus, et peut-être enhardi par l'attitude ambiguë de l'Archevêque de Paris, il prend ainsi part au combat contre la bulle pontificale *Unigenitus* de 1713 qui condamne les jansénistes<sup>32</sup> : c'est lui qui exhorte en 1726, ses collègues de la Faculté de médecine de Paris à rejoindre ceux qui font appel de la Bulle, les « appelants », en insistant à la fois sur les origines divines de la médecine et sur l'organisation de la faculté : les médecins ne se livrent pas à une « profession profane, livrée aux corps et aux sens » ; ils sont « les associés ou

---

28 Sabatier 1835, 338. Son biographe, Charles Hugues Lefebvre de Saint-Marc, rapporte plusieurs épisodes qui témoignent de son amour des livres (Lefebvre de Saint-Marc 1749).

29 Hecquet 1707 ; 1706.

30 Hecquet 1708.

31 Toscano 2015. Le préfixe « iatro- » renvoie à la médecine. L'intégration dans la pensée médicale de la nouvelle philosophie de la nature peut apparaître sous le vocable de « iatrophysique ». On peut distinguer les iatromécaniciens, qui mettent en avant l'analogie du corps-machine, souvent sur le modèle hydraulique et insistent sur le rôle des solides (solidistes) dans la santé et la maladie, et les iatrichimistes pour lesquels ce sont les fluides, leurs propriétés, leur fermentation ou leur distillation qui déterminent les phénomènes vitaux. Le terme de « trituration » employé par Hecquet pour décrire la digestion souligne la dimension mécanique du processus en l'assimilant à un broiement.

32 Voir Cottret 2016, 151-174.

les coadjuteurs des arbitres de la Foi ». Et comme ils ont prêté serment, il est légitime de considérer qu'ils ont reçu par-là « une espèce de consécration »<sup>33</sup>. Bref, les médecins peuvent et doivent se mêler des affaires de foi. Quelques années plus tard, Hecquet revient sur des affaires médico-religieuses, en se penchant sur les convulsionnaires appelants jansénistes, dont les miracles suscitent une vive émotion à partir des années 1720<sup>34</sup>.

Il est donc parfaitement légitime de prendre en considération la relation qui existe chez Hecquet entre convictions religieuses et positions médicales, entre jansénisme et mécanisme ou d'enquêter avec le plus grand soin sur la place qu'il confère au texte biblique dans sa conception de la médecine, une science héritée du « don de guérir » qui avait distingué les Apôtres<sup>35</sup>. Sa médecine catholique ou théologique est à la fois une histoire naturelle de la préservation de la santé originelle du corps humain en retrouvant les règles d'hygiène (notamment nutritionnelles) dictées par Dieu et une science de l'exégèse du texte sacré, apprise au contact des maîtres de Port-Royal dont il est un partisan notoire.

Pour Hecquet, la question de la digestion, du jeûne et des aliments maigres dont il entend montrer la supériorité nutritionnelle et la plus grande digestibilité est donc doublement cruciale : non seulement il peut saisir ici, sur un terrain qui est aussi celui de l'archevêque de Paris, une occasion d'affirmation religieuse au moment précis où le pouvoir royal ferme l'abbaye de Port-Royal (1709), mais il sait aussi pouvoir trouver dans la discussion qui s'annonce une autorité scripturaire indiscutable, le texte de Genèse 1 : 29 dans lequel Dieu semble donner à Adam et Ève un régime strictement végétarien. Retrouver ou rappeler ce que fut ce régime de l'Eden lui permet ainsi de faire d'une pierre plusieurs coups : lutter contre le relâchement des mœurs, défendre les règles du carême contre les protestants et les libertins en soulignant qu'elles remontent à la Genèse et à l'état d'innocence de l'homme avant la Chute, donner un exemple

---

33 Hecquet 1726. Sur l'importance des « appelants » dans la controverse autour de Hecquet, voir Spary 2012, 35 - 36.

34 Hecquet 1736a ; 1736b.

35 Hecquet 1733, 556.

parfait de cette médecine déductive qui part des principes voulus par Dieu pour en tirer les conséquences nécessaires, en montrant que l'estomac digère mieux les nourritures végétales, illustrer ce que doit être la pratique du médecin chrétien. Après tout, « tous les êtres créés demeurent à perpétuité en vertu de leur institution » : les étudier en médecin revient donc bien à percer les principes et les secrets de la Création<sup>36</sup>.

Dans la préface du *Traité des dispenses*, Hecquet donne d'emblée une définition assez claire de sa médecine théologique, même s'il ne la nomme pas encore ainsi : « on promet qu'on aura pour la santé, tous les égards et tous les ménagements raisonnables, mais on n'ôtera rien à la religion. On essaye donc d'allier leurs intérêts, en conservant à chacune ses véritables droits ». Le traité n'entend donc pas substituer un régime de vérité (expérimental) à un autre (révélé), mais les conjuguer et montrer qu'ils ne se contredisent pas. Hecquet le revendique, il comportera donc « beaucoup de théologie », notamment lorsqu'il s'agira d'établir « quel est le régime le plus naturel à l'homme ; si l'usage de la viande lui est propre, et absolument nécessaire ; si celui du poisson est malfaisant, si les légumes et les fruits secs ou frais sont dangereux ; s'ils nourrissent trop peu, et si on en doit manger à proportion plus que de la viande », puisque la démonstration partira ici de la source idéale que constitue le livre de la Genèse<sup>37</sup>. Hecquet retrouve et prolonge ici des idées qu'il avait à peine esquissées dans l'une de ses thèses, datée d'octobre 1695, lorsqu'il y affirmait que « la nourriture est un meilleur remède contre les maladies chroniques »<sup>38</sup>.

Ignorer cet entrelacement des arguments pour voir en Hecquet un doctrinaire buté, un représentant pathétique d'une science alors dépassée ou un courageux précurseur du régime végétarien moderne en butte aux persécutions catholiques, revient à se tromper du tout au tout sur la portée du livre et à ne pas comprendre pourquoi il suscita tant de réactions. C'est s'interdire également de saisir ce que proposent ses critiques, qui

36 Cité dans Hecquet 1733, vii.

37 Hecquet 1709, préface.

38 Hecquet 1695.

mèlent eux aussi des arguments que nous jugeons aujourd'hui hétérogènes, voire incompatibles. Andry, Vieussens ou Astruc, pour ne citer que les plus importants, ne sont pas des rationalistes inflexibles qui donneraient congé aux arguments d'autorité, aux conventions sociales, aux préoccupations catéchétiques, et qui ignoreraient les desseins de Dieu dans la Création. Ce sont des catholiques convaincus, des lecteurs des Écritures, des hommes soucieux de ménager les prérogatives de l'Église, et parfois d'anciens clercs. Andry, quasi-contemporain de Hecquet, a commencé par être dans les ordres, peut-être avec des sympathies jansénistes au départ, portant l'habit de religieux et se faisant appeler l'abbé Andry de Boisregard<sup>39</sup>. Il renonce vite à cette carrière et à ses éventuelles inclinations jansénistes, dans les années 1690, mais il lui restera durablement des manières de raisonner propres à cette première étape de sa vie, en somme un habitus de clerc<sup>40</sup> : dans son célèbre traité d'orthopédie<sup>41</sup>, par exemple, il justifie son propos en estimant qu'il « faut éviter de négliger son corps au point de le laisser devenir difforme : ce serait contre l'intention même du Créateur. C'est sur ce principe qu'est fondée cette Orthopédie »<sup>42</sup>. Il faut aussi rappeler qu'Astruc est fils d'un pasteur protestant converti à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, qu'il accumule lui aussi une vaste bibliothèque (3'500 volumes à sa mort), qui renferme une part importante de livres de théologie, qu'il publie sur le tard des ouvrages qui abordent explicitement des questions religieuses<sup>43</sup>. En 1753 paraissent ses *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, en 1766 un *Art d'accoucher* dans lequel il s'interroge sur la question de la mortalité périnatale et du coup sur le baptême in utero et une *Réponse à une lettre de M.D.F.B. sur la conduite d'Adam et Eve à l'égard de leurs premiers enfants*<sup>44</sup>.

---

39 Ledermann 2012, 564-569 ; Mauclair 1933, 345-349.

40 Dupouy-Camet 2019.

41 Andry de Boisregard 1741.

42 Cité dans Coquillard 2019, 22-33.

43 Richard 2002.

44 Astruc 1766 ; 1753.

Pourtant, tous ne partagent pas les sympathies jansénistes de Hecquet et certains en sont mêmes des adversaires résolus, partisans des idées du jésuite Molina et d'un assouplissement des règles de morale, comme Andry l'est devenu peu à peu. Ces divergences sont manifestes. Elles s'observent, par exemple, lorsque les contradicteurs de Hecquet s'étonnent du renversement dans la hiérarchie des mets qu'il réalise en considérant les aliments maigres comme meilleurs. Où résideraient alors la pénitence, la mortification, l'abaissement du corps et des passions si les fidèles mangeaient les meilleures choses en période de carême ? Dans ces quelques pages, les critiques de Hecquet le prennent à son propre raisonnement et feignent d'être défenseurs de la rigueur dans la pratique du jeûne : une posture pour ces molinistes, mais qui montre à quel point les enjeux religieux pèsent dans le débat. S'il en fallait une preuve supplémentaire, on pourrait évoquer le traitement opposé réservé aux livres de Linand et de Hecquet par les *Mémoires de Trévoux* : fondé par les jésuites, hostile aux protestants et aux jansénistes, le journal juge en 1702 le premier ouvrage « très important » et organise en 1710 la critique du second. Au fond, comme le dit Emma C. Spary, la controverse est « un bon baromètre du climat d'opposition politique et religieux dans les cercles médicaux parisiens entre 1710 et 1730 »<sup>45</sup>. À l'évidence la plupart des protagonistes de la controverse poursuivent en effet en partie des objectifs religieux, spirituels, éthiques.

---

45 Spary 2012, 36.

## La révolution gastrique

Le développement de la controverse articule ces enjeux religieux et éthiques à une discussion diététique, physiologique et anatomique qui s'installe progressivement au premier plan. La régulation de l'alimentation est un aspect important de la prescription médicale. Le genre des régimes de santé qui s'est défini à la fin du Moyen Âge a consolidé les catégories selon lesquelles sont pensés les déterminants extérieurs de la santé autour des « six choses non naturelles » : l'air, l'exercice et le repos, le sommeil et la veille, les aliments, la réplétion et l'évacuation, et les passions de l'âme<sup>46</sup>. La connaissance et le classement des qualités et des propriétés des aliments sur le corps pour la préservation et le rétablissement de la santé font donc partie intégrante de l'expertise des médecins et représente un domaine légitime de leur intervention. La distinction entre alimentation et pharmacopée, comme entre hygiène et thérapeutique, apparaît parfois ténue. Les végétaux simples ou composés sont au fondement des recettes de cuisine et de la fabrication des remèdes. Le statut des épices est souvent ambigu, ce dont témoigne aussi l'association professionnelle entre apothicaires et épiciers (comme entre barbiers et chirurgiens). De la même manière, le lait (de chèvre, de jument, d'ânesse) peut être considéré comme un remède ou comme l'élément d'un régime approprié. C'est le cas aussi des substances exotiques (café, thé, chocolat) que nous avons déjà évoquées. La médicalisation de la controverse sur les modalités du jeûne n'est ainsi en rien surprenante. Dans la pratique, les recommandations des médecins faites aux malades qui les sollicitent associent toujours des indications relatives au régime - où l'alimentation occupe une part prépondérante - à l'éventuelle prescription de remèdes<sup>47</sup>. L'association entre ces deux versants des pratiques de préservation de la santé est encore plus étroite dans le cadre de la médecine et de la pharmacopée domestiques bien documentées par des recueils de recettes mixtes où les mêmes ingrédients et les mêmes ustensiles sont utilisés<sup>48</sup>.

---

46 Nicoud 2007, 153-184, « Autour des “choses non naturelles” ».

47 Rieder/Zanetti 2018 ; 2012.

48 Hanafi 2018 ; Leong 2018 ; Viaud 2012.

Outre les questions strictement diététiques, dès les premiers échanges autour du régime de carême et de l'abstinence, la digestion est en jeu. Pour justifier la préférence à accorder aux aliments maigres par rapport à la viande pour une meilleure santé, Hecquet s'appuie sur un examen des modalités physiologiques de la digestion. Il la définit comme un broiement, initié dans la bouche par les mâchoires, poursuivi dans l'œsophage et achevé dans l'estomac : « Pour bien juger de ce qui doit se digérer mieux dans l'estomac, il faut examiner ce qui se brise plus facilement sous les dents, puisque l'action de l'estomac et celle des dents se ressemblent. » Les aliments « de condition à se laisser briser » sont facilement réduits en une « crème fine et délicate ». En revanche, ce qui est « gras, onctueux, coriace et plein de filaments » donnera lieu à une digestion plus longue et difficile et « la liqueur qui en résultera [sera] plus inégale et moins affinée ». D'où Hecquet peut conclure que les aliments qui conviendront le mieux à l'homme « ne seront pas les chairs des animaux, mais d'autres matières qui auront plus de disposition à être broyées et pétries pour mieux passer dans cette liqueur laiteuse qui doit faire le sang »<sup>49</sup> : les grains, les légumes et les fruits, en parfaite concordance avec les prescriptions dans Genèse 1.

Le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle est une période charnière<sup>50</sup>. Les nouveautés chimiques et mécaniques qui ont ébranlé les équilibres anciens des savoirs médicaux durant les décennies précédentes ont désormais été largement intégrées à un galénisme universitaire plastique. Dans la controverse qui nous occupe, l'opposition entre une médecine fondée sur la chimie des fluides corporels et leur fermentation et une autre sur le fonctionnement mécanique d'une machine hydraulique est exacerbée par la polémique. Il faut néanmoins rappeler que ces deux directions ne sont pas incompatibles et qu'elles s'ancrent toutes deux dans l'essor de la philosophie nouvelle qui a conduit à une recomposition du galénisme sur lequel repose la médecine de la première modernité. L'importance donnée à l'observation

---

49 Hecquet 1709, chap. 1 « Du régime le plus naturel à l'homme, ou des aliments qui lui conviennent plus particulièrement », 15-16.

50 Grmek 1990, 233-259.

autonome, à l'empirisme, à l'explication des phénomènes naturels par les particules ou les mécanismes constitue un substrat commun pour les explorations du corps, de la santé et de la maladie. Par rapport à d'autres domaines des savoirs sur la nature, au premier rang desquels l'astronomie, il est certain que les questions de quantification et de mathématisation apparaissent en retrait en médecine. Si iatrochimistes et iatomécaniciens revendiquent chacun pour eux-mêmes l'usage d'un empirisme raisonné et dénoncent l'esprit de système de l'autre camp, on voit dans les textes que nous présentons que la polémique s'appuie peu sur une connaissance précise du corps humain ou les expériences et que la connaissance livresque des Anciens – c'est particulièrement frappant dans le *De la digestion* de Hecquet, où les références à Hippocrate et Celse dominent – demeure un argument majeur dans la discussion. L'argument d'autorité et les références textuelles conservent une grande force dans les controverses savantes de l'époque moderne. Si durant une large partie du 17<sup>e</sup> siècle la chimie, notamment associée en médecine à l'héritage paracelsien, et le mécanisme ont suscité une suspicion d'hérésie, de matérialisme ou d'athéisme, il apparaît bien dans la controverse sur le jeûne et la digestion que ce soupçon n'est pas d'actualité. On peut dire que dans le courant des années 1680, le galénisme universitaire a en quelque sorte absorbé – ou digéré – ses contestations chimiques et mécanistes<sup>51</sup>. C'est à l'intérieur de ce paysage renouvelé que se déploie la controverse. Brockliss et Jones associent même les chimistes, les Montpelliérains Pierre Chirac (1657-1732) et Antoine Deidier (1670-1746), et les triturationnistes (Hecquet) dans la même catégorie de iatomécanistes dont ils constitueraient la première génération (années 1690-1710)<sup>52</sup>.

Il faut prendre un peu de recul pour souligner que le principal vecteur de cette recomposition du paysage médical a été l'affirmation, depuis le 16<sup>e</sup> siècle, du « regard de l'anatomiste » comme moyen de connaître et de comprendre le corps<sup>53</sup>. En

51 Mazauric 2009, 272-273 ; Brockliss/Jones 1997, 138-150 ; Grmek 1990, 115-139.

52 Brockliss/Jones 1997, 421.

53 Mandressi 2003.

France, la nomination en 1673 du chirurgien Pierre Dionis (1643-1718) comme démonstrateur d'anatomie au Jardin du roi conforte l'intégration du mécanisme dans l'enseignement officiel de la médecine et consacre la compréhension renouvelée de la circulation du sang à laquelle la Faculté de médecine de Paris avait résisté<sup>54</sup>. La dernière thèse parisienne hostile à William Harvey (1578-1657) a d'ailleurs été soutenue en 1670. La réinterprétation de la circulation sanguine par Harvey a été un emblème de l'affirmation de l'anatomie pratique et du mécanisme en médecine au cours du 17<sup>e</sup> siècle. Le titre de l'ouvrage pédagogique publié par Dionis en 1690, qui connut plusieurs rééditions, est éloquent : *L'anatomie de l'homme, suivant la circulation du sang, et les dernières découvertes. Démontrée au jardin royal...*<sup>55</sup> Dans l'ouvrage, Dionis défend l'anatomie comme fondement de la médecine : « aujourd'hui qu'elle est devenue la plus certaine de toutes les parties de la médecine, par le grand nombre des découvertes que l'on y a faites, et que l'on y fait encore tous les jours. »<sup>56</sup>

Parmi ces découvertes, il pose les travaux de Harvey comme une référence anatomique et physiologique qui reconfigure l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement du corps et particulièrement du ventre et de ses organes : « (...) les Anciens, ignorant le cours du sang, et croyant que le foie l'envoyait par les veines à toutes les parties du corps pour leur nourriture, il était impossible qu'ils ne fussent pas dans l'erreur, et que les conséquences qu'ils tiraient, fussent justes, puisque le principe dont ils étaient si persuadés, n'est pas véritable, et qu'il se trouve au contraire détruit par un autre qui est la circulation du sang. » Dionis met en valeur une série de découvertes anatomiques et physiologiques qui ont marqué les décennies précédentes et ce que l'on doit « à Harvée [sic] qui a découvert la Circulation ; à Virsungus qui a trouvé le canal pancréatique<sup>57</sup>, à Asellius qui a

---

54 Lunel 2008, 181-184 ; Mandressi 2003, 147-153.

55 Dionis 1690.

56 Dionis 1690, préface.

57 Jean-George Virsungus ou Wirsungus (1589-1643), anatomiste bavarois, étudia la médecine à Padoue sous Jean Veslingius (1598-1649). Sa renommée est associée à la découverte du conduit pancréatique en 1642 (Eloy 1778, 542).

fait voir les veines lactées<sup>58</sup>, à Pecquet qui le premier a démontré le canal thoracique<sup>59</sup>, et à plusieurs modernes qui y ont travaillé avec succès »<sup>60</sup>. La revendication de cet héritage met en exergue les découvertes du milieu du 17<sup>e</sup> siècle qui associent exploration anatomique et interrogations physiologiques dans une géographie européenne, où Padoue détient une place centrale. Il faut souligner ici que la question de la circulation du sang n'est pas isolée de celles de la sanguification, de la chyli-fication et de la digestion. La transformation de la compréhension des processus sanguins a une importance majeure dans la manière dont on peut appréhender ces autres processus et la fonction – et le statut – des organes, notamment du ventre. Ceci explique l'importance que prend la discussion de la circulation sanguine dans l'argumentation de Hecquet dans le texte de 1712 que nous publions.

Rappelons que la nouveauté introduite par William Harvey ne résidait pas dans le déplacement du sang dans les vaisseaux mais dans la circularité du mouvement et son parcours<sup>61</sup>. Dans la tradition galénique, deux réseaux étaient juxtaposés. Le premier part du foie, où le sang est produit à partir de l'alimentation, et nourrit l'ensemble des organes. Une partie de ce sang gagne la partie droite du cœur et les poumons. L'autre partie – et c'est le second réseau – passe de la partie droite à la partie gauche du cœur à travers la paroi interventriculaire et, mélangé à l'air venu des poumons par l'artère pulmonaire, est distribué pour nourrir les organes. Dans cette représentation, le mouvement du sang est centrifuge, à partir du foie et du cœur. Le sang est enfin évacué par les extrémités après avoir rempli sa fonction de nutrition. Ce système est progressivement remis en cause par les observations et les expériences menées à Padoue – où Harvey

---

58 Gaspar Asellius (1581-1626) enseigne l'anatomie à Pavie. Il étudie les veines lactées sans le mésentère dont « il parle comme des canaux qui portent le chyle à une grosse glande, située au centre des intestins » (Eloy 1778, 202).

59 Jean Pecquet (1622-1674) est docteur de la Faculté de médecine de Montpellier. On lui doit la découverte du « Réservoir du chyle et du canal thoracique » (1647). Il s'installe ensuite à Dieppe puis à Paris (Eloy 1778, 507). Sur Jean Pecquet et l'histoire médicale du chyle au mitan du 17<sup>e</sup> siècle, voir Capron 2023.

60 Dionis 1690, préface. Voir Duris 2016, 159-167, « Gassendi : difficile de croire Harvey ».

61 Mazauric 2009, 137-140 ; Brockliss/Jones 1997, 139-144.

étudie – par Fabrice d'Acquapendente (1533-1619) dans le sillage de Realdo Colombo (1510-1559) et de Vésale (1514-1564). L'impossibilité à observer des pores dans la paroi interventriculaire, l'observation des valvules veineuses qui empêchent le mouvement centrifuge du sang dans les veines et le calcul par Harvey de la quantité de sang envoyée par le cœur dans l'aorte en un temps limité, largement supérieure à la quantité de sang présente dans le corps, aboutissent à la reconstruction du système sanguin publiée dans le *De motu cordis* (1628), « dissertation anatomique sur le mouvement du cœur et du sang »<sup>62</sup>. Le système proposé par Harvey repose sur la circulation fermée du sang dans le corps. Au moment de la contraction du cœur (« systole ») le sang est envoyé à partir du ventricule gauche vers les organes par les artères. Il en revient par les veines vers le ventricule droit, puis les poumons, d'où il rejoint le ventricule gauche. Ce qui est peut-être le plus important pour nous dans ce nouveau schéma, c'est la disparition du foie (siège du *pneuma* naturel ou végétatif) du paysage et des organes majeurs dont il constituait la triade galénique avec le cerveau (siège du *pneuma* psychique) et le cœur (siège du *pneuma* vital ou animal) et le resserrement de l'enseignement physiologique autour de ces deux organes<sup>63</sup>. Le cerveau fait, avec les nerfs, l'objet de nouvelles curiosités et investigations anatomiques. Raymond Vieussens, médecin, chimiste et anatomiste montpelliérain auquel Hecquet s'affronte dans la controverse, est d'ailleurs l'auteur remarqué en 1684 d'une *Neurographia universalis*, « où se trouve la description anatomique de tous les nerfs du corps humain, aussi bien ceux du cerveau que ceux de la moëlle épinière, rédigée avec soin et intégrité, ornée d'une riche iconographie et accompagnée d'explications sur leur fonctionnement tirées de la pratique et des expériences »<sup>64</sup>. Dans la tripartition du tronc (la tête avec le cerveau, la poitrine avec le cœur), le ventre n'est cependant pas délaissé par les anatomistes. La déchéance du foie dans la sanguification renouvelle

---

62 Harvey 1628.

63 Gourevitch 1995, 116. Sur le rôle des travaux publié par Pecquet en 1651 sur l'anatomie renouvelée du foie et son opposition à Riolan, voir Brockliss/Jones 1997, 141-142.

64 Vieussens 1684.

les questionnaires, et l'estomac (ou ventricule) devient un objet légitime d'investigation, dans le cadre d'une réflexion plus large sur la digestion<sup>65</sup>. Dans son anatomie, Dionis entreprend de réhabiliter le bas-ventre, notamment pour les parties qui servent à la chylication :

Quoique ce lieu soit la cuisine où se prépare la nourriture pour tout le reste du corps, et qu'il soit l'égout par où toutes les impuretés s'écoulent : néanmoins sa structure n'est pas moins admirable que celle des autres parties. L'Architecte qui entreprend un grand édifice est quelquefois autant embarrassé à placer la cuisine et les offices dans les endroits convenables, qu'à disposer les plus superbes appartements ; et fait autant voir la force de son génie dans leur construction, que dans celle d'une chambre ou d'un cabinet. Dieu n'a pas moins fait paraître sa grandeur et sa puissance dans la formation des parties les plus viles de l'Homme, que dans celles des plus nobles, ayant donné aux unes et aux autres un degré de perfection qui surpasse tout ce que l'esprit humain pourrait imaginer<sup>66</sup>.

Dans cette cuisine, l'estomac est au centre : « Le ventricule, ou petit ventre, est une partie organique, qui est le réceptacle du boire et du manger, et le principal instrument de la chylication. »<sup>67</sup> Plus loin, après la description analytique de l'estomac, de ses membranes, de ses orifices et de ses nerfs, Dionis poursuit : « L'usage du ventricule étant de recevoir les aliments, de les cuire et de les convertir en chyle, la difficulté est de pouvoir expliquer comment se fait cette conversion, qui est ce qu'on appelle ordinairement chylication »<sup>68</sup>.

Le rôle éminent accordé à l'estomac doit être resitué dans le processus plus large de la digestion par lequel les aliments sont transformés dans la « propre substance » du corps humain et permettent la « conservation » de la vie. Astruc, dans son *Traité de la cause de la digestion* donne une présentation des étapes qui permettent aux aliments de « s'unir à nos corps, pour former ensemble une même substance ». Même si le traité dans son

65 Barr/Kleiman-Lafon/Vasset 2018, notamment Miller 2018.

66 Dionis 1690, 159.

67 Dionis 1690, 168. Dans l'édition « revue et augmentée » de 1706, Dionis a ajouté pour identifier le ventricule : « ce que nous appelons la panse ou l'estomac ».

68 Dionis 1690, 173.

ensemble s'inscrit dans la controverse et s'oppose aux arguments de Hecquet, le passage n'est pas directement polémique et permet de clarifier ce que l'on peut entendre par digestion :

Premièrement, ils doivent, par les altérations qu'ils souffrent dans la bouche, et par celles qu'ils reçoivent dans l'estomac, se ramollir, se fondre, se liquéfier, et se changer enfin en une liqueur douce, blanche, laiteuse, qu'on appelle Chyle. Ce Chyle ensuite, porté par le conduit thoracique dans les vaisseaux du sang, après s'être mêlé intimement avec le sang qui y circule, doit en acquérir peu à peu la nature, le caractère et les propriétés, en un mot, se convertir en véritable sang. Enfin ce sang, après plusieurs circulations répétées, doit changer encore de nature et former les humeurs qui s'en séparent pour différents usages, comme la lymphe nourricière, les esprits animaux, la bile, etc.

Ces trois changements successifs ont toujours été reconnus par tous ceux, qui ont étudié l'économie du corps humain. Les anciens médecins les appelaient coctions, parce qu'ils avaient accoutumé de se servir de ce terme pour marquer les changements ou altérations différentes, qu'ils observaient dans la terre, dans les arbres, dans les fruits, dans les animaux, et presque dans tout le reste de la nature. Ils appelaient la première de ces coctions *Chylosis* ou Chylification ; la seconde *Hæmatisis* ou Sanguification ; et la troisième *Homeosis* ou Assimilation, parce que par le moyen de cette troisième coction, le sang était changé en une humeur à peu près semblable à celle des parties qu'elle devait nourrir<sup>69</sup>.

Après avoir replacé l'estomac et la digestion dans l'économie renouvelée des savoirs anatomiques et physiologiques qui explique leur importance au moment de la controverse, il est important de donner un peu de profondeur à l'affrontement entre perspectives chimiste et iatromécaniste (ou triturationniste) même si nous avons vu qu'elles pouvaient aussi être articulées.

Il est certain qu'au cours du 17<sup>e</sup> siècle, la médecine a été profondément renouvelée par les approches chimiques même si celles-ci se sont fondues dans un substrat aristotélo-galénique qu'elles ont contribué à reconfigurer. C'est vers le milieu des années 1680 qu'on peut dire que l'iatrochimie a été acceptée

---

69 Astruc 1714, 2.

comme modèle dominant dans l'enseignement universitaire parisien, alors que Montpellier, Reims ou Caen ont été des facultés pionnières. Brockliss et Jones soulignent que cette intégration est en partie rhétorique et voient, dans l'explication des processus physiologiques, le remplacement du vocabulaire des facultés et des tempéraments par celui des ferments et des réactions entre acides et alkalis, sans qu'une description précise des mécanismes chimiques soit effectivement avancée<sup>70</sup>. Cette assimilation s'appuie sur la grande proximité entre la médecine et le monde de la chimie, plus qu'avec celui des philosophes mécanistes<sup>71</sup>. Jan Baptiste van Helmont (1579 ou 1580-1644) a assurément joué un rôle dans le développement d'une médecine chimique plus intéressée par les processus physiologiques - et notamment par la digestion - que par la préparation de remèdes<sup>72</sup>. Cependant le développement de l'iatrochimie doit davantage à Franciscus de la Boë, dit Sylvius (1614-1672), professeur de médecine à Leyde, et au médecin d'Oxford Thomas Willis (1621-1675) qui défendent un savoir fondé sur l'expérience et l'expérimentation et sur l'étude de la structure chimique des parties et des humeurs, plutôt que sur leurs propriétés immédiates. Les explications physiologiques qu'ils développent reposent sur l'analyse plus que sur l'observation directe et mettent en valeur la fermentation chimique des acides et des alkalis comme élément déterminant<sup>73</sup>. La digestion est justement utilisée par Sylvius pour montrer l'utilité de la chimie comme moyen d'expliquer les processus physiologiques. Les organes sont présentés comme des laboratoires qui abritent successivement des réactions chimiques liées à trois agents principaux : la salive, le suc pancréatique et la bile<sup>74</sup>. Willis insiste quant à lui davantage sur la fermentation que sur les réactions chimiques entre acides et alkalis. Dans son *De fermentatione*, il part de la pertinence de la chimie dans la panification ou la brasserie pour l'étendre comme clé de lecture de l'ensemble des

---

70 Brockliss/Jones 1997, 147.

71 Debus 2001, 29.

72 Debus 2001, 31.

73 Brockliss/Jones 1997, 144-150.

74 Debus 2001, 62.

phénomènes naturels<sup>75</sup>. Chez Willis, l'importance de la chimie est étroitement liée aux préoccupations anatomiques. Il publie en 1664 une anatomie du cerveau, où les mouvements du sang et l'analogie chimique sont au premier plan<sup>76</sup>.

L'iatrochimie apparaît dans les thèses de médecine parisiennes dans le courant des années 1660 et connaît d'abord un accueil critique. C'est le cas de celle que Charles Le Long consacre en 1665 à la chyliification : « *An χυλωσις praevia fermentatione perficiatur ?* »<sup>77</sup> Il y répond par la négative et récuse le rôle des acides chimiques dans la transformation de la nourriture et, même s'il reconnaît l'existence d'acides gastriques, il refuse de leur attribuer un rôle dans la « coction ». Cela reste la ligne de la Faculté de médecine de Paris pour une vingtaine d'années alors que Montpellier se rallie à l'iatrochimie dès le début des années 1680, sans doute en lien avec la permanence de la présence d'étudiants protestants d'Allemagne et des Provinces-Unies. De la même manière, à Caen, des thèses fermentatologistes sont soutenues sous les auspices du professeur protestant Mathieu Maheult de Vaucouleurs (1630-1700). Il avait lui-même consacré une thèse à la chyliification en 1664 où il associait iatrochimie et galénisme<sup>78</sup>.

C'est finalement quand l'iatrochimie aura trouvé sa place dans un enseignement universitaire renouvelé que la philosophie mécaniste va opérer une percée dans le discours médical, alors qu'elle restait suspecte sur le plan théologique jusqu'aux années 1690. Durant la dernière décennie du 17<sup>e</sup> siècle la domination d'une philosophie médicale qualitative se voit chahutée par une science médicale recherchant les explications des phénomènes naturels dans la matière et le mouvement. Cette mécanisation de la philosophie s'inscrit dans un contexte culturel plus large et touche aussi bien la chimie que la médecine. Dans ce mouvement, outre l'importance déterminante de Descartes, on peut mentionner le rôle d'Alfonso Borelli (1608-1679) ou de Lorenzo

75 Debus 2001, 64 ; Willis 1659.

76 Willis 1664.

77 « La chylosie doit-elle être accomplie par une fermentation préalable ? » (Le Long 1665).

78 Brockliss/Jones 1997, 145-146 ; Maheult de Vaucouleurs 1664.

Bellini (1643-1704). Giorgio Baglivi exprime avec une vigueur particulière le rejet de la chimie en médecine. Il dénonce le sectarisme de Paracelse et van Helmont. Dans son *De praxi medica*<sup>79</sup>, le médecin du pape, élève de Bellini et professeur d'anatomie et de médecine théorique à la Faculté de médecine de La Sapienza s'appuie sur un modèle astronomique et mécanique pour expliquer le fonctionnement du corps humain. Les images éloquentes qu'il développe sont bien connues :

Examinez, en effet, avec quelque attention, l'économie physique de l'homme : qu'y trouvez-vous ? Ces mâchoires armées de dents, qu'est-ce autre chose que des tenailles ? L'estomac, c'est une cornue<sup>80</sup> ; les veines, les artères, le système entier des vaisseaux, ce sont des tubes hydrauliques ; le cœur, c'est un ressort, les viscères ne sont que des cribles, des filtres ; le poumon n'est qu'un soufflet ; qu'est-ce que les muscles, sinon des cordes ? qu'est-ce que l'angle oculaire, si ce n'est une poulie ? et ainsi de suite. Laissons les chimistes, avec leurs grands mots de fusion, de sublimation, de précipitation, vouloir expliquer la nature et chercher ainsi à établir une philosophie à part ; ce n'en est pas moins une chose incontestable, que tous ces phénomènes doivent se rapporter aux lois de l'équilibre, à celles du coin, de la corde, du ressort et des autres éléments de la mécanique. Ainsi donc, les phénomènes de l'économie physique de l'homme ne pouvant s'expliquer d'une manière un peu claire, un peu facile, qu'au moyen des principes de mathématique expérimentale, ce qui est, au fond, le langage même de la nature, nous pensons également qu'il n'y a pas de manière plus simple, plus naturelle d'expliquer les phénomènes extraphysiques et morbides, et que, par conséquent, toute théorie basée sur ces principes doit offrir nécessairement plus de certitude que les autres<sup>81</sup>.

De la même manière, le médecin écossais Archibald Pitcairne qui a étudié à Reims et à Édimbourg rejette les explications chimiques et fonde la connaissance médicale sur les explications mécaniques et mathématiques. Il revendique le modèle astronomique, notamment dans le cas de la digestion, et dénonce

---

79 Baglivi 1696.

80 Il est particulièrement intéressant de lire dans cet hymne mécaniste que l'estomac est comparé à l'instrument de la distillation, emblème de la chimie. Cela montre bien que l'estomac et la digestion sont un territoire incertain et disputé.

81 Baglivi 1851, 242-243 ; 1703, 126 ; 1696, 97.

les esprits et ferments introduits par les chimistes dans leurs explications. Comment les ferments pourraient-ils dissoudre les aliments sans dissoudre en même temps les fibres de la paroi de l'estomac ? Pour lui le mouvement de l'estomac est nécessaire et essentiel pour expliquer la digestion<sup>82</sup>. On voit ici une très grande proximité avec les positions triturationnistes que Hecquet prend dans la controverse quand il dénonce les chimistes :

L'autre est l'opinion de ceux qui croient que la coction des aliments se fait par le moyen d'un levain. Le système de la fermentation, que le siècle passé avait si fort mis en honneur, a donné occasion à cette pensée. Enivré qu'on était alors des idées de ferment ou de levain, on s'imaginait en voir partout. On en attribuait à toutes les parties dont on les avait rendu les sauvegardes ou les dieux tutélaires. (...) C'était comme les folets de la Médecine qu'on faisait auteurs de tout ce qu'on ne comprenait pas ; et déjà les sages en faisaient comme des bons et des mauvais génies, auxquels on se rapportait de tout le bien et de tout le mal qui arrivait dans le corps humain. Pour donc établir une uniformité de doctrine, on convint de donner aussi à l'estomac un levain qui présiderait à la digestion des aliments<sup>83</sup>.

Malgré la prééminence de Bellini, Baglivi ou Pitcairne à l'orée du 18<sup>e</sup> siècle, il subsiste des défenseurs de la chimie et un fort intérêt pour l'iatrochimie, dans lequel s'intègrent ici Andry et Vieussens<sup>84</sup>. Ils affirment que les corps vivants ne peuvent être considérés comme des corps inertes. La digestion est un cas d'école : le passage du chyle dans les veines lactées ne peut se résumer à une simple filtration, ni la séparation de l'urine dans les reins ou de la bile dans le foie. Pour être compréhensibles, ils nécessitent des processus chimiques tels que la fermentation, la dissolution ou la sublimation. En 1707, le *Journal des savants* publie un compte rendu étoffé du récent ouvrage de Martino Poli (1662-1714), chimiste de Rome et membre associé de l'Académie royale des sciences, intitulé *Le triomphe des acides, justifiés contre les calomnies de plusieurs modernes : ouvrage de philosophie et de médecine fondé sur les principes chimiques appuyé par diverses expériences, opposé*

---

82 Debus 2001, 146.

83 Hecquet 1709, 18-19.

84 Debus 2001, 152.

au système et à la pratique des nouveaux sectateurs de Démocrite et d'Épictète<sup>85</sup>. Poli s'y oppose vivement à Baglivi (sans le nommer) et à

la prétendue efficace de l'équilibre, de l'oscillation, du broiement, de la filtration, et des autres propriétés attribuées à ces mêmes organes. Ce sont tous termes dont il ne s'accommode nullement, et qui, selon lui, ne peuvent jamais conduire à aucune découverte considérable, ni en physique, ni en médecine. Il lui faut des levains, de la fermentation, des esprits animaux, de la chaleur naturelle, une vertu séminale etc. Sans tout cet attirail, rien, à son avis, ne s'accomplit dans la nature<sup>86</sup>.

Il s'oppose particulièrement à la volonté d'appliquer les principes mécanistes aux corps vivants et de « rendre raison de tout ce qui s'y passe de plus merveilleux, par une mécanique grossière, empruntée des moulins et d'autres semblables machines, où il n'est question que de cribles et de pressoirs »<sup>87</sup>. La troisième partie du livre de Poli est consacrée à l'analyse chimique des substances qui composent le sang humain et contient un chapitre sur la transformation des aliments en chyle qu'il attribue à la chaleur, à la fermentation et à l'action de la salive, du suc pancréatique et de la bile<sup>88</sup>.

C'est cette lecture essentiellement chimique de la digestion que Dionis développait dans son *Anatomie de l'homme* après avoir rappelé la conception ancienne de la coction ou cuisson :

L'opinion commune a été que la chaleur naturelle en était le principal instrument, et que non seulement la chaleur propre du ventricule y contribuait, mais encore celle des parties voisines ; que tous les aliments y étaient comme dans une marmite, sous laquelle on met beaucoup de bois pour les faire cuire ; et que le foie, la rate, le pancréas et l'épiploon étaient autant de buches allumées à l'entour du ventricule, pour faire la coction et la digestion de ces aliments<sup>89</sup>.

---

85 « Il trionfo degli acidi » 1707 à propos de Poli 1706.

86 « Il trionfo degli acidi » 1707, 482.

87 « Il trionfo degli acidi » 1707, 486.

88 « Il trionfo degli acidi » 1707, 489.

89 Dionis 1690, 173 - 174.

Il s'appuie ensuite sur des arguments anatomiques pour justifier une lecture qui, sans exclure la mécanique du broiement, fait une large part à la chimie :

(...) puisqu'il n'y a qu'à savoir (pour l'expliquer d'une manière mécanique et naturelle) que les membranes internes de l'œsophage et du ventricule sont toutes parsemées de glandes qui y versent continuellement un suc acide, qui est un dissolvant aussi puissant à l'égard des aliments, que l'eau forte l'est à l'égard des métaux : cependant il ne faut pas s'imaginer que ces glandes soient l'unique source de ce dissolvant, y en ayant une autre dans les glandes parotides et maxillaires, d'où naissent de petits ruisseaux de salive, qui coulant par les conduits salivaires, vont se rendre dans la bouche, pour y détrempier les aliments, et y commencer leur fermentation par le suc acide, et par les sels volatiles dont la salive est remplie (...). Les aliments les plus solides étant devenus par ce moyen très liquides dans l'estomac, cette liqueur qu'on nomme chyle ne pouvant remonter par l'œsophage à cause de son sphincter, et du diaphragme qui comprime l'estomac, coule par le pylore dans les intestins, où elle est encore perfectionnée par la bile et par le suc pancréatique, comme nous vous le ferons voir par la suite en parlant des veines lactées<sup>90</sup>.

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, la digestion est ainsi un processus physiologique central dans les débats des anatomistes et des médecins qui participe à la réorganisation du bas-ventre. S'y joue de manière particulièrement évidente l'opposition ou l'articulation selon des modalités et des équilibres variables entre des interprétations chimistes ou mécanistes du fonctionnement du corps humain. Elle s'exprime dans des analogies où la boulangerie peut apparaître de manière contrastée. Chez Hecquet, c'est la meunerie et le pétrin qui l'emportent pour exprimer le broiement où les mâchoires sont « comme deux fortes meules se frottent mutuellement et brisent la matière qu'on y met » et où « les aliments sont pétris et dissous, tant par la force extraordinaire et

---

90 Dionis 1690, 174-175. La formulation est un peu différente et plus détaillée dans l'édition de 1706 : « Les aliments les plus solides *après avoir été broyés dans la bouche et pénétrés de la salive*, sont conduits par l'œsophage dans l'estomac, *ou par le secours du suc acide, tant de celui qu'ils y trouvent, que de celui qui y distille sans cesse*, ils deviennent très liquides, alors cette liqueur ne pouvant plus remonter par l'œsophage (...). » (Dionis 1706, 168)

multipliée d'un million de fibres motrices qui agitent et meuvent ce viscère, que par l'action des muscles voisins, sur tout de ceux du bas-ventre et du *diaphragme*, qui tous ensemble comme autant de mains foulent et broient les aliments »<sup>91</sup>. En revanche, chez Astruc, c'est la fermentation des végétaux qui sert de référence : « les changements, que les aliments souffrent dans le corps, sont semblables à plusieurs changements qui arrivent à différents mixtes, comme aux fruits, quand ils mûrissent, ou qu'ils se pourrissent, au moût, quand il se change en vin ; à la pâte, quand elle se lève, et se change en pain, etc. »<sup>92</sup>

C'est manifestement le débat sur le jeûne et l'abstinence qui va faire sortir cette querelle de l'arène savante pour en faire la véritable controverse publique qui inaugure la carrière éditoriale de Hecquet et qui conservera une actualité jusqu'au début des années 1730. Une difficulté qui demeure dans la compréhension des enjeux de l'opposition est celle de la structuration des camps et l'incertaine superposition entre débats médicaux, moraux et confessionnels<sup>93</sup>.

## La dispute, machine et théâtre

Philippe Hecquet emploie volontiers les termes de « machine » et de « mécanique » pour parler du corps humain, conformément à ses positions iatomécanistes et solidistes, marquées par la « mécanisation de la philosophie » que l'on évoquait plus haut. Tout indique même qu'au fil de ses prises de position et de la succession de ses publications, les expressions qui mobilisent ce vocabulaire propre aux « engins » et « instruments » se font plus nombreuses : si le *Traité des dispenses du Carême* se contente de mentionner « la machine du corps humain »<sup>94</sup>, les ouvrages *De la digestion des aliments* (1710) et surtout *De la digestion et des maladies de l'estomac* (1712) multiplient les références précises à

91 Hecquet 1709, 24.

92 Astruc 1714, 5.

93 Brockliss/Jones 1997, 424.

94 Hecquet 1709, 300.

« la machine du corps » bien entendu, mais aussi à « la machine de l'estomac, cette meule philosophique et animée » ou encore à la digestion comme « une machine automate, laquelle mouerait seule ». C'est dans un passage crucial sur le rôle des dents, de la mâchoire et de l'estomac que l'analogie est poussée le plus loin :

Que penser en effet des machines mouvantes ou à ressort, armées de pointes, de crocs, de dents, de crénelures qui forment des meules, des râpes, des limes, des ratissoires ? Paraissent-elles faites à autre dessein que de mouire, de briser et de broyer ? Ce sont les instruments qui se trouvent dans les mâchoires, dans les palais ou dans les estomacs<sup>95</sup>.

Pour donner tout son poids à ce qui est bien plus qu'une série de métaphores, Hecquet propose des comparaisons précises, fondées dans les savoirs techniques du temps véhiculés par les recueils d'outils et d'instruments savants ou les Théâtres de machines qui connaissent alors leur apogée : afin de réfuter Vieussens, Hecquet prend ainsi l'exemple de la « scie mousse [qui] (...) fend les marbres les plus durs »<sup>96</sup> et rend donc pensable l'action puissante de l'estomac, qui peut broyer les aliments les plus résistants. Il parle ailleurs de « la célèbre machine de M. Papin », que le physicien et inventeur avait lui-même désignée en 1680 de « digesteur », ou « machine pour amollir les os »<sup>97</sup>. L'influence déterminante de ces choix lexicaux se mesure peut-être dans un ouvrage apparemment sans relation directe avec la dispute médicale : *Le mécanisme du fluteur automate*, paru en 1738 et dans lequel le mécanicien Jacques Vaucanson (1709-1782) expose les secrets de plusieurs de ses automates, dont son célèbre canard. Conçu en 1734, mais présenté au public quelques années plus tard, cet automate reproduisait les mécanismes de la digestion et de la défécation. Vaucanson entre alors dans la querelle médicale

95 Hecquet 1712, 128.

96 Hecquet 1710a, 7-8. On trouve une illustration de ces scies dans les planches de l'*Encyclopédie* (« Marbrerie, outils » 1767).

97 Hecquet 1712, 86 ; Papin 1681. Denis Papin (1647-1713) est un protestant français réfugié à Londres. Il y est assistant de Robert Boyle (1627-1691) à la Royal Society où il mène des expériences sur le vide, la vapeur et la pression. C'est dans ce contexte qu'il met au point un « digesteur », sorte de cocotte-minute avant la lettre.

en précisant que dans ce canard « l'aliment est digéré comme dans les vrais animaux, par dissolution et non par trituration, comme le prétendent plusieurs physiciens ; mais c'est ce que je me réserve à traiter et à faire voir dans l'occasion »<sup>98</sup>. On mesure ici l'ampleur de la diffusion des arguments avancés dans la querelle de l'estomac.

Il est toutefois une autre acceptation de « machine » dans la langue savante de la fin du 17<sup>e</sup> siècle et des débuts du 18<sup>e</sup> siècle, mentionnée par la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), qui ne survit en partie que dans notre « machination » et qui aide sans doute à comprendre comment la dispute entre Hecquet et ses critiques commença, s'organisa et prit très vite une ampleur considérable, débordant largement les cadres classiques du débat académique. Pour les académiciens, « *Machine*. Se dit aussi fig. d'une invention, d'une ruse, d'une adresse d'esprit dont on se sert dans quelque affaire. Voyez quelle machine. Il a fait jouer en cette affaire toutes sortes de machines. Quelles machines n'y a-t-il pas employées ? Il a bien fallu des machines pour cela ». C'est en ce sens que la querelle de l'estomac ouverte par le *Traité des dispenses* de 1709 peut être considérée comme une machine, à la fois dispositif et intrigue, qui met en jeu de multiples rouages politiques, littéraires, institutionnels et religieux, actionnés par des acteurs nombreux qui ont un intérêt commun à rendre public leurs désaccords et à s'adresser à des cercles toujours plus larges de « savants » ou de « curieux », sans toujours dévoiler pour autant explicitement les fins qu'ils poursuivent. Une machine argumentative savante et une intrigue politico-religieuse, en somme, dont il faut décrire les rouages, les décors et la mise en scène spécifique.

L'historiographie récente a, sauf exception, souligné l'entrelacement des enjeux qui ont conféré une dynamique très particulière à ce désaccord savant et en ont fait en l'espace de quelques mois à la fois une controverse ouverte, à laquelle prirent part des protagonistes nombreux, régnicoles ou non, médecins ou non, et une affaire publique que mentionnaient et alimentaient les

---

98 Dans une lettre à l'abbé Desfontaines, ancien élève des jésuites, publiée dans Vaucanson 1738, 19. Voir Spary 2013, 45-46.

périodiques savants, comme le *Journal des savants* et les *Mémoires de Trévoux*. À l'opposé des anciennes histoires de la médecine, qui telle la somme de Charles Victor Daremberg, entendaient illustrer les progrès continus du savoir et occultaient les questions religieuses, les travaux des dernières années ont notamment relevé le rôle joué ici par l'affrontement entre les jansénistes, dont Hecquet et les jésuites qui éditent les *Mémoires de Trévoux* et ne font pas mystère de leurs intentions polémiques. À la suite de Francis Assaf, Laurence Brockliss et surtout de Julia Reed nous avons rappelé plus haut ce que les positions iatomécánistes de Hecquet et sa conviction que les végétaux, mentionnés dans le premier livre de la Genèse comme nourritures données par Dieu à l'Homme, devaient précisément à ses positions religieuses<sup>99</sup>.

Mais il faut aussi rappeler l'importance d'autres rouages institutionnels, académiques, professionnels, qui contribuèrent à nourrir et modeler la controverse et surtout à en dessiner les espaces et les scènes presque théâtrales, en imposant aux protagonistes un certain nombre de contraintes sociales, langagières, éthiques. Les rappeler permet de saisir certains enjeux cruciaux de la querelle, qui pourraient autrement passer inaperçus, en raison des efforts déployés par ses acteurs pour les dissimuler en partie.

Parmi les rouages de ces théâtres de la preuve, les facultés de médecine, les académies et les sociétés savantes, notamment, ont joué un rôle central. À l'évidence, la vigueur de la confrontation entre Hecquet et ses premiers contradicteurs, Vieussens et Astruc, a ainsi été attisée par la rivalité entre des facultés de médecine aux histoires, aux réputations et aux traditions intellectuelles dissemblables : si celle de Reims (où Hecquet et Andry prennent leur premier grade de docteur avant de le recevoir à nouveau à Paris pour des raisons de prestige et de possibilités

---

99 Selon Laurence Brockliss « *it is possible, however, to go further and suggest that Hecquet's mechanist conviction themselves were stimulated by his Jansenist leanings* » (Brockliss 1989, 211). Ken Albala considère en revanche que les critiques de Hecquet sur l'alimentation carnée ne viennent pas « d'une position morale ascétique » (Albala 2008, 20). Même sous-évaluation des enjeux religieux chez Renan Larue qui veut voir dans le pieux Hecquet un rebelle contre « l'Église » et le « dogmatisme aveugle » (Larue 2015 ; 2009, 425).

d'exercice) ne joue qu'un rôle secondaire dans la controverse, celles de Montpellier, dont Jean Astruc et Raymond Vieussens sont docteurs, et de Paris, en sont de véritables protagonistes. L'héritage de la chimie, en particulier, s'était fortement implanté à Montpellier avec Lazare Rivière (1589-1655) ou Jean-Pierre Fabre (1588-1658) et y gardait de solides bastions à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, alors que la Faculté de Paris y restait en bonne part hostile. D'autres raisons contribuaient également à la rivalité des deux facultés : au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, déjà, un long conflit avait opposé la Faculté de médecine de Paris et Théophraste Renaudot (1586-1653), passé par Montpellier et défenseur des positions iatrochimiques. Médecin ordinaire du roi depuis 1612, il avait fondé en 1632 dans la capitale un dispensaire qui « était le rendez-vous des docteurs de Montpellier établis à Paris » si l'on en croit Astruc<sup>100</sup>. En 1644, au terme d'une longue procédure, il se vit interdire d'exercer la médecine à Paris ; les médecins montpelliérains continuèrent toutefois à contester le monopole des docteurs parisiens dans Paris intra-muros et obtinrent plusieurs concessions dans la seconde moitié du siècle. De manière significative, l'édit de Marly, de mars 1707, qui réformait les études médicales, confirma cette concurrence en établissant les deux facultés sur un quasi-pied d'égalité puisqu'elles étaient seules à pouvoir juger des recrutements des universités qui n'auraient pas le nombre de licenciés suffisant pour organiser les concours.

*Le Traité des dispenses* de Hecquet voit ainsi le jour dans un moment de rivalité entre facultés et surtout de profonde réorganisation des institutions savantes, qui détermine sur le champ les conditions de sa réception et de sa discussion. En 1706, en effet, le roi fonde la Société royale des sciences de Montpellier, qui est seule en France à jouir d'un statut comparable à celui de l'Académie royale des sciences de Paris et d'ailleurs à être présentée dans les lettres patentes de fondation comme « une extension et une partie » de celle-ci<sup>101</sup>. Parmi les premiers académiciens associés, nommés en attendant que les élections puissent avoir lieu, figurent en bonne place des anatomistes, des chimistes,

100 Astruc 1767, 101. Voir Lunel 2008, 94-141 ; Mazaucic 1997, 103-122.

101 Williams 1996, 211. Voir Lacour 2022.

des botanistes et des « physiciens », dont Pierre Chirac et Jean Astruc. Les statuts de la nouvelle assemblée précisent surtout qu'à l'avenir, « nul ne pourra être proposé pour les places d'associés, s'il n'est connu par quelque mérite distingué, comme par quelque ouvrage considérable imprimé, par quelques cours faits avec éclat, par quelque machine de son invention, par quelque découverte particulière ou quelque talent singulier »<sup>102</sup>. La réputation et sa reconnaissance publique constituent ainsi les conditions *sine qua non* d'entrée dans la société montpellieraine. De même, un an plus tard, en 1707, l'édit du Roy donné à Marly et « portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine » veille, avec bien d'autres dispositions, à définir les modalités de recrutement sur les chaires vacantes, afin d'éviter que celles-ci ne soient confiées à des personnes incompétentes : « voulons que toutes les chaires de professeurs qui vaquent actuellement ou qui vaqueront à l'avenir soient mises à la dispute » et qu'elles soient attribuées par scrutin à la pluralité des voix. Là encore, la mise en concurrence des candidats, l'examen de leur compétence rhétorique et de leur capacité à disputer, c'est-à-dire à discuter publiquement de manière contradictoire et dans des formes définies, font partie des exigences imposées à tous ceux qui espèrent rejoindre les grandes institutions où se construit et s'enseigne la médecine.

Or c'est précisément à cette date, 1707, que Pierre Chirac désigne Jean Astruc pour le remplacer à l'occasion de son départ pour Paris. Le jeune docteur, diplômé en 1703 à 20 ans, est ainsi mis très tôt dans l'obligation de se faire connaître et reconnaître par ses pairs, dans la Faculté comme dans la Société royale des sciences, et d'accepter pour cela d'entrer dans le théâtre de la dispute savante. En 1710, il donne ainsi coup sur coup « une dissertation physico-mathématique sur le mouvement musculaire » et lecture devant la Société d'une dissertation sur la digestion<sup>103</sup>. Faire carrière, c'est disputer, défier et prendre le risque d'être défait : la même stratégie s'observe quelques années plus tard toujours au sujet de l'estomac, de la digestion et de Hecquet,

102 « Lettres patentes du roi... » 1766.

103 Astruc 1767, xxxvii.

chez Procope-Couteaux qui écrit dans l'avertissement liminaire de son livre « je suis jeune et pour mon coup d'essai, j'attaque un ancien »<sup>104</sup>. Car Hecquet, aussi respecté soit-il, ne peut faire autrement que de répondre à ses contradicteurs, connus ou non, et de le faire sans tarder, en personne ou indirectement par l'intervention d'autres partisans de la trituration avertis de la dispute en cours : les adresses au lecteur, préfaces et autres avant-propos des livres que nous publions ici se présentent ainsi comme des réponses aux critiques, citées avec soin. Là aussi, entrer dans la querelle s'apparente à une obligation de savant.

La confrontation entre Astruc, Vieussens, Andry et Hecquet n'a donc rien d'un incident malencontreux, d'un dérapage mal maîtrisé et, au fond, sans intérêt. Elle s'inscrit, au contraire, dans un quasi devoir d'état, comme un passage obligé de toute carrière ambitieuse et de la fabrique de la *persona* du médecin-savant et elle constitue, au fond, l'indice d'un habitus partagé par-delà les divergences philosophiques et scientifiques. Disputer, accepter de se soumettre à la critique, être capable d'y répondre et s'y montrer compétent et convaincant participe de la carrière des véritables médecins, à l'opposé des braconniers et faussaires qui se mêlent de ce qu'ils ne comprennent pas et qui ne peuvent s'expliquer sur le fond. Car la question, alors cruciale, de la délimitation des statuts professionnels et du monopole de l'exercice légitime de l'activité médicale savante joue ici un rôle central, qui agit comme un deuxième engrenage de la machine controversiste en entraînant dans la querelle des acteurs plus nombreux et plus divers. Le *Traité des dispenses du Carême* de Philippe Hecquet et les volumes ultérieurs produits pour en justifier les propositions n'ont en effet pas de termes assez durs pour dénoncer ceux qui se prononcent sur les affaires de régime alimentaire, les effets du jeûne et de l'abstinence sur la santé des corps, et donc sur les mécanismes de la digestion, sans avoir les compétences et les titres pour le faire. Alors que l'*Ordonnance de Mgr l'archevêque de Paris, touchant les dispenses qui sont à accorder pour manger de la viande ou des œufs pendant le Carême* avait établi que l'on « n'accordera ladite permission » de l'usage de la viande « qu'avec connaissance

---

104 Coltelli 1727.

de cause et pour une infirmité entièrement évidente, ou sur le certificat d'un docteur en médecine », en ajoutant que « à l'égard des pauvres, on se contentera du témoignage du médecin, ou du chirurgien, ou de la sœur qui a soin des malades de la Charité de la Paroisse »<sup>105</sup>, les premières pages de la préface du *Traité* dénoncent les agissements de « tant d'abbés, de moines et de religieux, qui se parent des titres de médecins qui en achètent les charges, qui en remplissent les emplois » et se mêlent par conséquent des corps plutôt que des âmes.

Sans le dire explicitement, et dans le contexte de l'édit de Marly qui portait très précisément sur ces questions, Hecquet revient sans doute ici sur les vives polémiques qui ont accompagné l'activité de Henri Rousseau de Montbazon et de Nicolas Aignan, deux capucins férus de chimie, lecteurs de Paracelse et de van Helmont, qui avaient bénéficié de la protection royale pour développer une officine-laboratoire au Louvre et produire en quantité des remèdes comme le « baume tranquille » tant apprécié par Madame de Sévigné, en prétendant exercer une forme de charité. L'expérience n'avait duré qu'à peine deux ans, en 1678-1679, mais elle avait attiré l'attention du *Mercur galant*, et donc des élites, mais aussi soulevé une hostilité de plus en plus grande de la part de la Faculté de médecine de Paris. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle, Aignan et Rousseau justifieront leurs travaux et leur statut singulier dans une série d'ouvrages, dont *L'ancienne médecine à la mode, ou le sentiment uniforme d'Hippocrate et de Galien sur les acides et les alkalis*<sup>106</sup> et *Le prestre medecin, ou, Discours physique sur l'établissement de la médecine*<sup>107</sup>. Les diatribes de Hecquet contre « les prêtres médecins » paraissent ainsi manifestement viser Aignan, contre qui la police parisienne avait ouvert une enquête en 1701 pour avoir exercé la médecine sans titre<sup>108</sup>. L'édit de Marly, dont l'article xxvii précisait que « tous religieux mendiants et non mendiants » étaient concernés par la prohibition de l'exercice de la médecine sans degré académique, a sans doute inspiré ici Hecquet.

---

105 Voir Coquillard 2013.

106 Aignan 1693.

107 Aignan 1696.

108 Sur ce scandale, voir Rivest 2018.

Le combat de ce dernier contre « la foule de faux médecins », la médecine de Charité à destination des pauvres, décrite comme une médecine au rabais qu'il fallait absolument faire encadrer par de véritables médecins, et le « brigandage » des chirurgiens et des apothicaires, profitant de la chimie pour écouler des potions, ne faisait pourtant que commencer. Au cours des années suivantes, il fit paraître plusieurs ouvrages qui exposaient plus au large ses idées à ce propos, suscitant à nouveau polémiques et critiques, y compris sous la forme d'un personnage caricatural des *Aventures de Gil Blas*, le docteur Sangrado, mangeur de fèves et de pois, défenseur de la « trituration », qui vitupérait contre les « singes de médecins »<sup>109</sup>.

Il faut cependant remarquer que Philippe Hecquet n'est pas isolé dans ce combat pour la monopolisation des formes les plus légitimes de la pratique médicale. Astruc, Vieussens, Andry partagent peu ou prou ses préoccupations. On le sait, les années 1720-1730 sont marquées par l'affrontement majeur entre médecins et chirurgiens, qui culmine avec la création de l'Académie royale de chirurgie. Or Astruc y prend une part active à propos du traitement des maladies vénériennes, en publiant une série de lettres au cours de l'année 1737 contre les chirurgiens de la corporation de Saint Cosme<sup>110</sup>. Andry, pour sa part, se signale pendant de son décanat de 1724-1725 par son hostilité aux chirurgiens et il fait même paraître un ouvrage satirique, *Cléon à Eudoxe touchant le mémoire des Chirurgiens, contre la prééminence de la médecine sur la chirurgie*, dans les années où Hecquet publie ses pamphlets contre les charlatans et les usurpateurs<sup>111</sup>. Le plus révélateur se trouve cependant peut-être dans les propos attribués à un chirurgien à propos du livre de Hecquet dans un *Discours pour l'ouverture de l'école de chirurgie* publié en 1726 :

Le sieur Beissiere [sic] donnant son sentiment sur le livre d'un autre chirurgien, parle en ces termes : à l'égard du *Traité des*

---

109 Chauffepié 1750, 73. Le passage sur Sangrado se trouve au livre II, chap. 3 : « nous ne mangions d'ordinaire que des pois, des fèves, des pommes cuites ou du fromage. Il disait que ces aliments étaient le plus convenables à l'estomac, comme étant les plus propres à la trituration ».

110 Coquillard 2018 ; Kotteck 2003 ; Dulieu 1973, 121-122.

111 Dupouy-Calmet 2019. Sur ces conflits et leurs conséquences, voir Rabier 2010.

*Maladies de l'Estomac, quoiqu'il appartienne plus véritablement à la médecine qu'à la chirurgie, néanmoins, autant que je suis capable d'en juger, pour en avoir plusieurs fois entendu parler et conféré avec les plus habiles médecins, je le crois digne d'impression. Voilà, comme vous voyez, un habile chirurgien qui se borne et qui sait les limites de son art*<sup>112</sup>.

La remarque est-elle ironique ? En février, le Châtelet de Paris venait de rendre une sentence contre Jean-Baptiste Bessière, maître chirurgien, « portant défense audit Bessière et à tous autres chirurgiens d'entreprendre sur la profession des médecins ».

Les textes que nous publions ici le montrent donc à l'envi : la dispute de l'estomac est également une querelle de territoires et de titres, une lutte soigneusement mise en scène pour la hiérarchie des positions et des professions et pour leur stabilisation par le pouvoir royal. Elle fait de l'estomac un objet politique, investi par les combats savants du temps. Hecquet ne manque ainsi aucune occasion de signaler les différences de statuts et de savoirs, de marquer les limites des compétences de ses opposants, de mettre en doute leur capacité à transférer d'un domaine de la santé vers l'autre les talents spécifiques qu'ils détiennent : il rappelle, par exemple, que Vieussens a été « toute sa vie donné pour anatomiste » et qu'il connaît donc mal la chimie, ce qui est embarrassant si l'on veut parler des levains.

En fait, la circulation conflictuelle des idées scientifiques à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et au début du 18<sup>e</sup> siècle, s'inscrit dans un temps précis et un modèle particulier du débat savant, celui des disputes agonistiques, des polémiques et des interminables guerres de plumes qui s'emparent des arts figuratifs, de la littérature, du théâtre comme le montrent les querelles du dessin et du coloris, des Bouffons, du théâtre, des Anciens et des Modernes etc. Celles-ci mettent aux prises les membres de la République des Lettres et des académies, dans une étape décisive de la formation du champ culturel et de l'organisation des savoirs, qui a fait récemment l'objet d'une attention renouvelée. Ces débats et ces combats ne sont toutefois pas des empoignades brutales, sans règles, sans principes et sans fins : au contraire, la détermination

---

112 Reneaulme de Lagaranne 1726.

d'une grammaire et d'une pragmatique de la dispute savante en constitue l'un des enjeux les plus importants, les confrontations entre savants esquissant peu à peu les formes et les conditions auxquelles devaient se prêter ceux qui entendaient s'y engager. Il suffit peut-être de citer ici à nouveau les statuts de la Société royale des sciences de Montpellier et plus précisément l'article xxii, qui porte que « la Société veillera exactement, à ce que les occasions où quelques Académiciens seront d'opinions différentes, ils n'emploient aucuns termes de mépris ni d'aigreur l'un contre l'autre, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits ; et lorsqu'ils combattront les sentiments de quelques savants que ce puisse être, la Société les exhortera à n'en parler qu'avec ménagement ». La controverse doit donc s'efforcer d'être civile ou courtoise, d'éviter les attaques *ad personam*, les invectives et les procès d'intention en reposant sur une forme de reconnaissance mutuelle de la part des adversaires, qui dans leur désaccord s'accordent sur leur qualité et leur réputation. C'est à ce prix que la dispute offre à ses protagonistes des bénéfices symboliques essentiels tels l'estime des pairs et la *fama* scientifique, tout en écartant les amateurs et les incompetents qui ne peuvent se plier à ces règles.

Même s'il est toujours possible de s'en libérer et si leur respect absolu n'est qu'une illusion, celles-ci n'en exercent donc pas moins une véritable contrainte sur les acteurs, qui ne peuvent les congédier ou les ignorer, sauf à prendre le risque d'être marginalisés dans la République savante. Les débats que nous analysons ici illustrent parfaitement les formes les plus nettes de cette morale de la controverse et de cette quête de nouvelles règles de confrontation, conforme aux exigences de la sociabilité savante. Hecquet, Vieussens, Astruc et Andry protestent tous vouloir conférer à la controverse l'apparence d'une conversation polie ou honnête, au prix d'une discipline d'expression et d'exposition qui ménage toute la place due à l'honneur, au respect de l'étiquette et des hiérarchies sociales, à la courtoisie comme technique d'exposition et de persuasion. Chacun doit apporter la preuve de la maîtrise de soi dont il est capable, comme s'il s'agissait aussi d'abord d'établir et de confirmer une compétence sociale qui fonde et garantit la crédibilité scientifique. Avec l'adoption

des formes rhétoriques justes, des bonnes manières de dire et d'écrire, des façons de faire acceptables dans la République des Lettres, les protagonistes de ce théâtre de la science ont ainsi l'objectif de faire voir et valider leur crédibilité de savants.

En préambule de son *Traité de la cause de la digestion*, Jean Astruc prend donc tout le temps nécessaire pour annoncer ce qu'il veut faire en prenant la plume : « on doit regarder cet ouvrage, non comme une dispute personnelle, mais comme un traité »<sup>113</sup> et donc comme un livre dans lequel les considérations de personne, la jalousie, la revanche ou la flatterie ne jouent aucun rôle. Comment faire malgré tout pour qu'une longue réfutation de l'ouvrage d'un confrère bien plus âgé, déjà connu et respecté, parisien, ne passe pas pour une attaque personnelle ou pour le combat intéressé d'un jeune provincial décidé à se faire connaître, mais soit lue et comprise pour une contribution légitime aux progrès de la science et à l'échange rationnel des idées ? Astruc, doit s'expliquer et expliquer ce que sont les formes rhétoriques acceptables dans la discussion, en rappelant constamment ce qu'elles disent de la reconnaissance mutuelle que s'accordent les adversaires. Il commence donc par préciser que la diversité des positions n'entame nullement « l'estime » qu'il portait à Hecquet « cet illustre médecin ». « Au contraire, l'obligation où nous avons été de lire avec attention ses ouvrages nous a mieux fait connaître l'étendue de son savoir et de son érudition, et fortifié l'opinion avantageuse que nous avons conçue de son mérite » écrit-il<sup>114</sup>. Cette inscription dans l'économie morale de la conversation civile conduit Astruc à souligner qu'il fait donc le choix de formes rhétoriques particulières : « nous avons tâché de conserver, en écrivant contre son [celle de Hecquet] opinion, la modération que l'on doit garder dans toutes sortes de disputes et surtout dans celles de Physique »<sup>115</sup>. Le style et la méthode sont ainsi essentiels dans l'édification d'un théâtre de la preuve où les querelles de personnes doivent être reléguées

---

113 Astruc 1714, Avertissement, non paginé.

114 Astruc 1714, Avertissement, non paginé. Voir Alonge/Christin 2023.

115 Sur les questions d'éthique de la confrontation, voir Pantin 1997 et surtout Daston 2014.

en coulisses, dans la mise en scène d'une quête commune et désintéressée de la vérité que chacun saura reconnaître et qui établira les réputations. Car, dit Astruc à propos de Hecquet, « si nous ne pouvons pas lui persuader la vérité de l'opinion que nous avons embrassée, nous souhaitons lui faire au moins approuver la manière dont nous la soutenons »<sup>116</sup>.

Hecquet ne peut évidemment pas être en reste, qui reprend lui aussi à son compte le vocabulaire et les rituels de la conversation civile, en recourant aux mêmes propos sur la qualité de la controverse en partie indexée sur la qualité des adversaires, sur l'obligation d'accepter de discuter et d'être critiqué, sur la nécessité de se plier à la délicate discipline de soi qu'exige une conversation savante moderne. Dans *De la digestion*, Hecquet affirme se sentir obligé de répondre aux attaques d'Astruc car « on ne peut se rendre sourd aux réflexions d'un tel antagoniste, dont l'honneur de la profession et l'amour de la vérité paraissent animer la plume ». Aux yeux de Hecquet, ce dernier est « un de ces hommes que les sciences n'ont fait que polir, et avec lesquels on ne craint point de se compromettre, parce que la dispute en lui n'intéressant point le cœur, on peut tout espérer d'un bon esprit, sans rien appréhender de la passion »<sup>117</sup>. Même rhétorique civile ou polie de l'obligation et de l'admiration dans la réponse de Hecquet aux critiques de Vieussens, qualifié de « savant médecin » à plusieurs reprises : Hecquet assure qu'il n'a pas eu d'autre choix que de répondre en citant très longuement son adversaire et qu'il « ne s'est laissé aller à donner ces remarques sur le système de M. de Vieussens, que parce qu'il est homme de mérite, d'autant plus digne d'être écouté, qu'on honore sa science et sa candeur »<sup>118</sup>.

Les règles que les polémistes inventent et auxquelles ils s'astreignent comme preuve de leur appartenance à la communauté des savants viennent ainsi constituer un nouvel engrenage de la machinerie de la dispute et organiser la scène sur laquelle elle fonctionne. Car elles conduisent les protagonistes à prendre

---

116 Astruc 1714, Avertissement, non paginé.

117 Hecquet 1712, 373.

118 Alonge/Christin 2023.

leurs pairs à témoin, à solliciter des arbitrages aussi nombreux et prestigieux que possible. L'article xxiii de la Société royale des sciences de Montpellier spécifiait d'ailleurs que celle-ci « aura soin d'entretenir commerce avec les différents savants, soit du Royaume, soit des pays étrangers ». Mais il s'agit aussi de rechercher l'assentiment, ou « le jugement » pour parler comme Hecquet, du public à la fois destinataire, observateur et arbitre de la dispute : « on a essayé de rendre compte au public », « on laissera à juger au public », écrit Hecquet pour expliquer pourquoi il s'astreint une nouvelle fois en 1712 à réfuter ses opposants. Or cette information et ce jugement du public ne peuvent en bonne part s'obtenir et s'accomplir qu'à travers les académies et les journaux. La régulation et l'élargissement rapide des débats savants bien au-delà des milieux académiques proprement dits profitent manifestement ici de la véritable révolution que constitue la naissance des périodiques savants, avec en France le *Journal des savants* en 1665 et les *Mémoires de Trévoux* en 1701, sans lesquels on ne comprendrait pas le rythme, l'ampleur et la tonalité spécifique de la querelle<sup>119</sup>. Car les journaux libèrent la confrontation des positions et des méthodes des limitations de temps et de diffusion qui pesaient traditionnellement sur la forme épistolaire et personnelle des échanges savants. « À une communication orientée vers des correspondants particuliers ou strictement réservée à l'espace académique s'oppose l'ouverture commerciale des périodiques savants au public »<sup>120</sup>. L'interconnaissance des savants joue toujours un rôle, comme le montre l'entrée en lice de nouveaux protagonistes dans la querelle, mais elle est prolongée et dépassée par la connaissance médiate que procurent livres, articles, recensions, traductions, contrefaçons ...

La controverse sur l'estomac n'a rien d'un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. Nous avons vu qu'elle entrelace, à un moment bien précis, plusieurs histoires parallèles, plus ou moins complexes et longues, qui viennent alors se nourrir mutuellement et parfois se confondre, donnant aux affrontements des années 1709-1712 leur dynamique et leur impact spécifiques :

119 Peiffer/Vittu 2008 ; Ribard 2005 ; Froeschlé-Chopard/Froeschlé 2001.

120 Vittu 2005, 527.

la querelle des écoles de pensée iatrochimiste et iatromécaniste, les rivalités entre institutions savantes à Montpellier et Paris, les luttes de territoires entre médecins, chirurgiens, apothicaires et barbiers pour tenter d'imposer des monopoles de la pratique et de marquer la distinction des conditions et des positions, les appels insistants à l'arbitrage du public lettré à travers les journaux, l'internationalisation des débats savants dans le cadre de la République des Lettres. Il ne s'agit pourtant pas d'une « affaire », au sens que la sociologie pragmatique a donné à cette catégorie, car l'opinion qui est ici prise à témoin reste celle des pairs, des savants, médecins ou non, des membres des académies et chacun veille à ce que le droit d'entrée dans la querelle soit élevé, hors de portée des profanes. Philippe Hecquet le dira d'ailleurs sans ambages dans l'avis au lecteur de la seconde édition de son *Traité des dispenses* en 1710 : « on ne se trouvera (...) pas offensé de trouver des contradicteurs ; on profitera, au contraire, de leurs lumières, pourvu qu'ils soient de bonne foi, qu'ils soient exercés dans ces matières et uniquement animés de la vérité »<sup>121</sup>. On reconnaît ici les éléments d'une controverse moderne, ouverte mais technique. Ils sont réunis et comme pris dans la formation d'un précipité chimique : des débats en place depuis des années produisent soudainement une réaction qui donne consistance et visibilité à des choses qui étaient déjà là mais en germe, encore incertaines, dépourvues de promesses de bénéfices symboliques (célébrité, consolidation de la position, entrée dans le cercle des savants identifiés par les journaux) pour ceux qui s'en emparaient. La singularité de cette dispute réside dans cette cristallisation soudaine. Elle explique pourquoi les histoires de la médecine des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles en garderont le souvenir<sup>122</sup>, et elle nous a paru justifier cette édition.

---

121 Hecquet 1710b, « Avis sur cette seconde édition », non paginé.

122 Par exemple Freschi 1843, vol. 6, 553.

# I

## Philippe Hecquet bouscule les certitudes

(1709)

Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et bientôt doyen de celle-ci, Philippe Hecquet publie au début de l'année 1709 un *Traité des dispenses du Carême*, qui bouscule les certitudes et les conventions, et suscite sur le champ une vive controverse. Publié sans nom d'auteur mais avec les approbations officielles de médecins de la faculté, en français avec un appareil critique en latin, l'ouvrage s'empare de la question du carême pour en inverser les termes habituels, développant une argumentation médicale à l'appui des prescriptions religieuses et affirmant que les aliments maigres sont, au fond, les meilleurs.



TRAITÉ  
DES DISPENSES  
DU CARÊME.  
PREMIERE PARTIE.

\*\*\*\*\*

CHAPITRE I.

*Que le trop d'inquiétude pour la santé , a la  
principale part dans les frayeurs  
qu'on se fait du Carême.*

**L** est tres-peu de personnes que l'approche du Carême n'allarme, tous craignent alors pour leur santé & pour leur vie, comme si le jeusne & l'abstinence devoient abréger leurs jours, ou avancer leur mort: de là viennent, à la honte de la religion & de la piété chrétienne, tant de remedes de précaution pour se préparer, dit-on, au Carême. L'amour propre, cette peste commune de tous les estats, & la source ordinaire de tant d'abus, devient encore icy la cause de toutes ces précautions, sans doute, trop humaines, & de tant de dispenses dont on voudroit comme s'armer, contre les approches

A

## PRÉFACE

OÙ L'ON DONNE LE PLAN  
DE L'OUVRAGE

*Le titre de ce livre ne doit pas faire craindre qu'on en veuille à toutes les dispenses du Carême. On convient, au contraire, qu'elles sont permises, et qu'elles sont anciennes dans l'Église. Les pères les ont souffertes, les conciles les autorisent, toute l'Église les reçoit, et ce serait une présomption, que de porter son zèle plus loin. Ce n'est donc pas un nouveau joug qu'on veuille imposer, ni une loi nouvelle qu'on songe à établir. Le but qu'on se propose est plus raisonnable. Ce serait d'en retracer les règles et d'en corriger les abus. En effet, outre qu'on est fort déchu de la rigueur de l'abstinence, et du jeûne des premiers temps du christianisme, on a encore la douleur de voir, qu'avec tous les adoucissements qu'on y a apporté, il ne reste plus que très peu de personnes qui les observent. On cherche à qui s'en prendre ; et parce que les médecins sont ceux que l'Église a honorés du soin d'examiner les raisons de dispense, on les accuse de trop d'indulgence, comme s'ils accordaient à la mollesse, ce qui ne serait dû qu'à des infirmités dangereuses. Mais cette accusation est d'autant plus injuste, qu'il est moins raisonnable de soupçonner d'une telle faute, des médecins instruits de leur devoir, et nés dans l'Église catholique [1].*

[1] Depuis août 1685, les protestants ne sont plus autorisés à exercer comme médecins. Céline Pauthier rappelle les engagements religieux du cardinal de Noailles et notamment son ordonnance du 9 mars 1707 par laquelle il est recommandé de préparer de bonne heure les malades à la mort (Pauthier 2014).

[2] Hecquet fait référence à la tradition galénique qui a dominé l'enseignement universitaire jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle. La physiologie et la thérapeutique y sont organisées selon la conjugaison des qualités (chaud/ froid ; sec/ humide) qui définissent les humeurs et caractérisent les organes, les tempéraments, les âges de la vie ou les saisons : sang/ cœur (chaud et humide) ; atrabile ou mélancolie/ rate (froid et sec) ; pituite ou phlegme/ cerveau (froid et humide) ; bile/ foie (chaud et sec). Ce système est remis en cause par la nouvelle philosophie et l'importance croissante de la chimie et de la mécanique dans les discours médicaux. Le discrédit du vocabulaire galénique dans la médecine savante à la fin du 17<sup>e</sup> siècle n'empêche pas le maintien d'une grammaire qui supporte les nouveautés.

*On serait peut-être mieux fondé, si on se plaignait à eux-mêmes, de ce qu'ils n'ont pas fait plutôt, sur cette matière, toutes les réflexions qui pouvaient leur venir dans l'esprit, pour peu qu'ils y apportassent d'attention. Car peut-être auraient-ils arrêté la licence de ces sortes de permissions, s'ils avaient songé à faire remarquer, que la plupart s'accordent sur des préjugés, qui sont d'autant plus forts, qu'ils naissent avec nous, et qu'ils flattent la nature. Ne serait-on pas en droit, par exemple, de leur demander pourquoi la matière du jeûne et de l'abstinence, est de toutes celles qui regardent la médecine, la plus négligée ? Pourquoi, dans toutes les autres, s'être piqué de tant d'exactitude et de réforme, jusqu'à n'admettre que ce qu'on comprend de plus clair et de plus certain, tandis que dans celle-ci, on défère jusqu'aux notions les plus populaires et les moins évidentes ? On a sévèrement proscrit les noms de chaud, de froid, de pituiteux, de bilieux, dans la cure des maladies : on ne croit plus ces termes du bel usage, et ils ne sont plus que de méprisables restes d'une physique surannée [2]. Cependant, que des aliments passent pour pituiteux, pour froids, pour bilieux, qu'on s'accuse d'un estomac refroidi, d'un foie chaud, d'un tempérament pituiteux, c'en sera assez pour solliciter une dispense, et peut-être pour l'obtenir.*

*Mais, en cela même, ce serait faire un crime aux médecins, des faiblesses d'autrui ; ils seront moins à blâmer, qu'à plaindre, si on considère qu'en médecine surtout, il est très-mal-aisé de redresser des esprits imbus des erreurs populaires, parce qu'en fait de maladie, d'infirmité, ou de remède, le savant comme l'ignorant, le grand comme le petit, tout le monde est peuple, c'est-à-dire que les malades séduits par leur sens, ou esclaves de leurs préjugés, ne se trouvent à portée que des raisons vulgaires, qui les frappent, et toujours au-dessous des vérités qu'on leur propose [3]. Dans cet état, un médecin, se trouve fort embarrassé : car, eût-il présentes toutes les réflexions, les plus propres à persuader un malade, elles ne serviront qu'à soulever son esprit, s'il n'emploie que des raisons pour le ramener. Le préjugé l'entraîne, il sent, dit-il, le contraire de ce qu'on lui oppose : il sait, que la pratique des médecins de tous les temps, a toujours été de dispenser dans le cas qu'il propose ; en voilà assez pour le déterminer. Toute sa physique même, qui lui avait appris à mépriser les Anciens, lui permettra de les respecter en ce point. Après cela, il ne faut plus s'en prendre à la complaisance du médecin, il est plus malheureux qu'infidèle ; et s'il se fait si mal obéir, ce n'est que parce qu'il a toujours à combattre des penchants naturels, et à contrarier l'amour propre [4]. Ce sont ces mauvais penchants qu'on attaque dans cet ouvrage : ce sont ces préjugés qu'on veut rectifier.*

[3] La dénonciation des « erreurs populaires » est un genre médical et littéraire qui connaît un essor dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Hecquet y participe en renvoyant ici la médecine galénique au « populaire » ou au « vulgaire » (Coste 2002).

[4] Le cas des dispenses met en valeur la dimension de négociation qui caractérise la relation médecin-malade. Elle a été un élément important des travaux de l'histoire sociale de la médecine à partir de l'appel de Roy Porter à adopter une approche « par en bas » (Porter 1985). Cette négociation concerne à la fois les savoirs mobilisés et les pratiques adoptées. La question de l'obéissance s'inscrit dans le cadre d'un marché médical où les recours thérapeutiques sont multiples (Nicoud 2023, 36-48 ; Coquillard 2022, 437-505 ; Hanafi 2017, 262-274 ; Rieder 2010 ; 2005). Dans le cas des dispenses, ce ne sont cependant que les médecins qui peuvent les accorder mais la concurrence entre médecins pour la clientèle est rude. À Paris, un des enjeux est la rivalité entre docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris et médecins en Cour qui ont le privilège de pouvoir exercer à Paris même s'il n'y ont pas obtenu leurs grades (Pauthier 2002, 99-108).

*Pour cela on entreprend d'examiner les véritables raisons, sur lesquelles on fonde la nécessité des dispenses, et on tâche d'en faire le discernement d'avec les erreurs populaires où on est sur ce sujet. On ne prétend rien outrer : on promet qu'on aura pour la santé, tous les égards et tous les ménagements raisonnables, mais on n'ôtera rien à la religion. On essaye donc d'allier leurs intérêts, en conservant à chacune ses véritables droits. Voici le plan qu'on se propose.*

*Cet ouvrage aura trois parties.*

*Dans la première, pour mieux faire l'histoire des dispenses, de leur origine, de leurs variations, et de leur état présent ; on traitera d'abord de l'abstinence en général, et des causes pour lesquelles on craint si fort le Carême. On y examinera par les principes de médecine et de physique, quel est le régime le plus naturel à l'homme ; si l'usage de la viande lui est propre, et absolument nécessaire ; si celui du poisson est malfaisant, si les légumes et les fruits secs ou frais sont dangereux ; s'ils nourrissent trop peu, et si on en doit manger à proportion plus que de la viande. On tâchera de découvrir tous les préjugés qu'on a contre ces sortes de nourritures. On conviendra des inconviénients qu'elles peuvent avoir, et dans quels cas, quels tempéraments, quelles infirmités ils sont à craindre. On recherchera les causes pourquoi elles font mal, si c'est par elles-mêmes, ou à cause de leur assaisonnement. À ce sujet, on dira un mot du beurre, de l'huile, du lait, du vinaigre, et des épices. On*

*proposera les moyens de remédier à ces inconvéniens, et pour ne pas trop donner dans le système, ou dans les raisonnemens spéculatifs on rapportera des observations prises de l'usage et de l'histoire, afin de donner à ce qu'on avancera là-dessus, toute la force, et toute l'autorité dont on sera capable. Enfin, on proposera des règles, et des conditions, pour dispenser de l'abstinence.*

*Dans la seconde partie, on traitera du jeûne en général, de sa nature, de son antiquité, et de ses avantages. On y examinera s'il est plus utile de manger peu, que beaucoup ; si le jeûne échauffe, et comment ; s'il vaut mieux ne faire qu'un seul repas, que plusieurs ; si ce repas serait mieux au soir, qu'à midi. On rapportera là-dessus, l'usage des différentes nations. On parlera du jeûne des anciennes religions, ensuite de celui des juifs, puis des premiers chrétiens. On dira un mot de la xérophagie [5]. On rapportera les variations du jeûne des chrétiens, les modifications qu'on y a apportées, pour mieux juger de la nature du jeûne de nos jours.*

*On considèrera aussi le jeûne par rapport aux différents âges, aux sexes, aux complexions [6], et aux différents états de certaines personnes, telles que sont les femmes enceintes, les nourrices, les ouvriers, les voyageurs, etc. On examinera les dangers du jeûne ; on répondra aux préjugés qu'on a là-dessus. On parlera du jeûne des infirmes, et de celui des vieillards. On traitera la question si on peut jeûner en faisant gras.*

[5] Il s'agit d'une pratique d'abstinence durant le carême qui consiste à ne manger que du pain et des fruits secs.

[6] La complexion est un synonyme du tempérament dont il a été question précédemment. Avec l'âge et le sexe, c'est un élément essentiel dans la caractérisation de la santé qui définit l'équilibre relatif des humeurs.

[7] Comme nombre d'autres auteurs, Hecquet revient ici sur la question très disputée de savoir si la boisson -ou certaines boissons- constituent ou non une rupture des obligations du jeûne et sur une sentence parfois et faussement attribuée à Thomas d'Aquin : « *liquidum non frangit ieiunium* » (« le liquide ne rompt pas le jeûne » ). Cette position avait été jugée trop libérale par certains théologiens rigoristes, auxquels Hecquet se rallie. Voir à ce sujet Franceschi 2019, 1179-1207.

[8] Les boissons alcoolisées (vin, bière, liqueurs) relèvent-elles des mêmes règles que les liquides en général ? Faut-il les écarter explicitement du régime maigre ? Ces questions ne sont pas nouvelles : Thomas d'Aquin les aborde longuement dans la *Somme*, II, II<sup>e</sup> partie, question CXLVII, art. 8 (Thomas 1858, vol. IX, 199), en rappelant que le vin peut lui aussi exciter le désir sexuel et donc entraver ou abolir les effets du jeûne de carême. Elles prennent cependant une actualité renouvelée à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, dans le prolongement des nouvelles formes de la consommation alcoolique, comme le Gin Craze qui déferle sur l'Angleterre à partir de 1700, et de certains débats dont Claude Lancelot (1667) donne une bonne idée : les règles monastiques permettaient-elles aux moines de boire du vin ? Dans toutes les périodes ? En quelle quantité ? Comment établir celle-ci et sur quelles sources ?

[9] C'est en effet au nom de cette « faiblesse » que certains pères autorisaient la consommation de vin. Voir Thomassin 1680, 61, par exemple.

*Enfin, on viendra aux règles qu'il faudrait observer dans les dispenses du jeûne.*

*3°. Parce que la boisson fait partie du jeûne, on traitera de la boisson en général, de son usage, de sa quantité, de sa nécessité. On répondra à cette question, si ce qui est boisson rompt le jeûne, ne fût-ce même que de l'eau [7]. On parcourra toutes les boissons, le vin, le cidre, la bière, l'eau, etc. [8] On expliquera en quoi consiste la meilleure, et là on fera voir, que la meilleure n'est pas celle qui nourrit le plus, mais celle qui favorise plus la digestion. On expliquera comment elle y nuit, ce qui l'aide, ce que la boisson y contribue.*

*A ce sujet, on expliquera ce que c'est que la faiblesse d'estomac [9]. On répondra aux préjugés qu'on a sur la boisson. On examinera s'il vaut mieux boire de l'eau avec le poisson, les légumes et les fruits, que du vin ou des liqueurs.*

*On dira aussi un mot du café, du thé et du chocolat [10]. Enfin, on marquera quelques règles, pour accorder la permission de boire entre les repas du Carême ; comme aussi pour juger quand il faut accorder ou défendre le vin, dans ce temps, par rapport à la santé.*

*On trouvera, peut-être, qu'il entre beaucoup de théologie dans ce projet ; on en convient. On se serait même attendu, que quelque ecclésiastique zélé, se serait fait gloire de soutenir une si belle cause. On pouvait l'espérer, surtout dans un siècle comme le nôtre, où la physique est en bonneur, et à la bienséance de tout le monde, et où la médecine est devenue presque de toute condition. On s'assure même, que l'Église n'y aurait pas trouvé à redire, puisqu'il n'est pas contre ses lois, qu'il y ait de semblables prêtres médecins. Aussi ne condamne-t-elle que ceux, qui au mépris de la sainteté de leur état, se dissipent dans le commerce du monde, par l'exercice de cette profession, qui toute belle qu'elle est, ne peut jamais dignement occuper un saint prêtre. Il aurait donc été du devoir de tant d'abbés, de moines et de religieux, qui se parent des titres de médecins, qui en achètent les charges, qui en remplissent les emplois, de défendre cette partie de la discipline ecclésiastique, c'est-à-dire le jeûne et l'abstinence [11]. Mais, au contraire, livrés au soin des corps, eux, qui par leur état, auraient dû apprendre à les oublier, ils ne s'appliquent qu'à en guérir les maladies ; par-là, moins religieux que*

[10] L'irruption des boissons associées à la globalisation des échanges mondiaux et au commerce colonial, comme le café, le thé et le chocolat, réveille et transforme les interrogations au sujet des liquides : elles jouissent en effet d'un statut ambigu, qui en fait à la fois des drogues venues de terres païennes ou d'Islam, des médicaments aux propriétés mal connues, des sources de plaisirs et de distinction sociale. À diverses reprises, au cours des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, la papauté, les autorités ecclésiastiques locales, les pouvoirs séculiers décident donc d'intervenir pour tenter d'en encadrer, voire d'en interdire les usages : au 16<sup>e</sup> siècle, des prêtres italiens font appel à Clément VIII pour interdire aux fidèles le café, considéré comme une invention de Satan ; en 1645, en Espagne, le Conseil de l'Inquisition demande la censure du livre du Père Thomas Hurtado, *Du chocolat et du tabac où le jeûne ecclésiastique et le jeûne naturel*, qui justifie la consommation de chocolat en période de carême (Meyzie 2010, 171 ; Hurtado 1642). Dans son *Bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies*, paru à Paris en 1687, le polygraphe et chirurgien Nicolas de Blégny (1643-1722), « préposé du roi à la recherche et vérification des nouvelles découvertes en médecine », reprend lui aussi les conclusions du cardinal Francesco Maria Brancaccio et rappelle que le chocolat ne brise pas le jeûne (Blégny 1687, 278). Il précise également que, consommé par nécessité, le café ne le fait pas davantage (Blégny 1687, 169).

[11] Hecquet fait peut-être allusion ici à celui qui va devenir l'un de ses critiques les plus acharnés : Andry, avec qui il a étudié au Collège des Grassins et a pris les grades de docteur à Reims, mais auquel il s'est déjà opposé lors d'une première polémique en 1704.

Andry a en effet abandonné la carrière ecclésiastique qu'il envisageait dans un premier temps. Il songe surtout au « capucin du Louvre », Nicolas Aignan, et à son livre, *Le Prêtre médecin, ou discours physique sur l'établissement de la médecine* (1696), qui commençait par un chapitre visant à établir que les prêtres « sont en droit d'exercer » la médecine et même la chirurgie dans certains cas.

Les médecins ecclésiastiques paraissent se raréfier au cours de l'époque moderne si l'on en croit Delaunay (1935, 128-129).

Voir Rivest 2018 sur l'incompatibilité croissante entre la figure du prêtre et du médecin ou apothicaire ; sur l'activité pharmaceutique des Carmes déchaux : Sinicropi 2012.

[12] À travers le terme « secrets », Hecquet exprime sa défiance à l'égard des apothicaires et des « charlatans » vendeurs de remèdes. L'aversion de Hecquet pour la chimie n'est pas seulement physiologique mais aussi thérapeutique. Il manifeste son hostilité à l'intégration de remèdes chimiques dans la pharmacopée.

*les prêtres des juifs, ils ne craignent pas de s'exposer à se souiller<sup>1</sup> parmi les morts. C'est ainsi, que par une triste métamorphose, de ministres qu'ils étaient des sacrés mystères ils se sont changés en ministres de la nature. Étrange conduite ! Mais qui, sans doute, a ses raisons, qu'on ne veut pas trop pénétrer. On en voit cependant assez pour juger, que le public a moins gagné à leurs secrets, qu'eux-mêmes* [12]. *Car tandis qu'on meurt plus que jamais dans leurs mains, ils ont, la plupart, trouvé le moyen de s'affranchir du cloître et du joug importun de l'obéissance. Quoi qu'il en soit, on va tâcher, à leur place, de revendiquer les droits de l'Église et laissant aux chefs qui la gouvernent, le soin de maintenir l'honneur de la religion, l'on essayera dans la matière du jeûne et de l'abstinence, d'en soutenir les règles, mais avec toute la soumission et le respect qu'on doit à ses décisions. Ainsi quand quelquefois on parlera contre certains abus établis d'ailleurs, et approuvés par l'usage, on le fera avec toute sorte d'égard et de modération. On pourra même remarquer, pour peu qu'on y réfléchisse, qu'on en veut uniquement aux préjugés qu'une ancienne philosophie a laissé dans les choses, et point du tout aux décisions de MM. les théologiens, qu'on reconnaît pour ses maîtres.*

1 Levit. c. 21 v. 1. Lévitique 21, 1 : « Un sacrificateur ne se rendra point impur parmi son peuple pour un mort ».

*Quelques-uns, peut-être, trouveront à redire, au nombre de citations qui sont dans cet ouvrage : mais le dessein qu'on s'y propose, en est la cause. Comme il engage à entrer dans un grand détail touchant beaucoup de choses, et en particulier touchant les aliments, dont l'histoire et les qualités se trouvent répandues en plusieurs auteurs, on s'est cru obligé de leur faire honneur, de ce qu'on tenait d'eux. Mais ce qui a multiplié particulièrement ces citations, c'est que ce qu'on emprunte d'un auteur, n'est souvent qu'un mot, qu'une expression, qu'une observation, qu'un fait, dont cependant on s'est cru obligé de lui faire hommage : enfin, parce que les auteurs ne parlent pas tous des mêmes aliments, ou parce qu'ils ne font souvent que se copier, on n'a tiré de chacun d'eux, que ce qu'il avait de particulier, et c'est ce qui a contribué, surtout, à grossir le nombre des citations.*

*On s'est flatté d'ailleurs, que cette manière de traiter une matière, pourrait obliger ceux qui voudraient l'approfondir davantage, parce que les citations les mettront toujours au fait, de ce qu'ils rechercheront. Car, quand on aurait eu le malheur de se tromper dans l'étude qu'on en a fait, le lecteur verra d'un coup d'œil tous les traités, ou les principaux, où seront traitées les matières qu'il voudrait particulièrement étudier. Si ces raisons paraissent peu satisfaisantes,*

*nous ne craindrons pas de répondre avec un savant auteur<sup>2</sup>, que c'est aller contre la nature des choses, que de prétendre, que dans un ouvrage destiné à prouver et à éclaircir des faits, l'auteur ne se doit servir que de ses propres pensées, ou que pour le moins il doit citer rarement.*

*Si après cela il se trouve ici quelque chose, ou qui blesse, ou qui surprenne le lecteur, on le supplie d'y faire une sérieuse réflexion. Peut-être lui parlera-t-on contre ce qu'on lui a appris, ou ce qu'il aura ouï dire ; mais on a tâché de suivre la vérité et de ne rien avancer qui lui fut contraire. Si malgré ces précautions on a eu le malheur de se tromper, on se soumettra à ceux qui penseront mieux.*

---

2 *M. Bayle, rép. aux questions d'un provincial, dans l'avertissement sur la fin.*  
Bayle 1704, vol. 1, Avertissement, non paginé et 6.

## II

### Nicolas Andry de Boisregard entre dans la querelle

( 1710 )

Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et professeur au Collège royal, Nicolas Andry répond dès le début de l'année 1710 à Philippe Hecquet. Cet ouvrage volumineux, suivi d'une lettre qui s'interroge sur l'identité réelle de l'auteur du *Traité des dispenses* de 1709, procède en trois parties qui abordent successivement la qualité des aliments, les effets du jeûne sur le corps, sain ou malade, et enfin la question des boissons. Pour donner tout le poids nécessaire à sa critique, Andry s'évertue à citer largement et aussi précisément que possible le traité de Hecquet, donnant à son propre texte des allures de recension savante.

# LE REGIME DU CARESME.

CONSIDERÉ

PAR RAPPORT A LA NATURE  
du corps , & des alimens.

EN TROIS PARTIES,

OÙ L'ON EXAMINE LE SENTIMENT  
de ceux qui prétendent que les alimens mai-  
gres sont plus convenables à l'homme que la  
viande : où l'on traite, à ce sujet , de la qua-  
lité & de l'usage des legumes, des herbages,  
des racines, des fruits, du poisson, &c.

Et où l'on éclaircit plusieurs questions, touchant  
l'abstinence, & le jeûne, suivant les princi-  
pes de la Physique & de la Medecine, entre  
autres, si l'on doit défendre en Carefme, l'usa-  
ge de la Macreufe & du Tabac.

Par M<sup>e</sup>. NICOLAS ANDRY, Docteur,  
Regent de la Faculté de Medecine de Paris,  
Lecteur & Professeur Royal.



Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur  
ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

M D C C X.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

## AVIS

*L'auteur du Traité des dispenses ayant donné une seconde édition de son Livre [1], sous le titre de revue, corrigée et augmentée, on a cru devoir examiner si elle était effectivement différente de la première dont on cite ici un grand nombre d'endroits. Après l'avoir lue exactement, on a trouvé que la différence ne consistait que dans la grosseur du caractère<sup>1</sup> qui fait monter le Livre jusqu'à deux volumes, et dans deux petits chapitres ajoutés, qui sont annoncés sous le titre de Dissertations. Cette circonstance jointe à la connaissance que l'on avait, qu'il s'en fallait de beaucoup que la première édition ne fût entièrement distribuée, a fait juger que l'Auteur informé qu'on se disposait à donner un Livre où plusieurs endroits du sien seraient cités selon les chiffres des pages, pouvait bien n'avoir eu d'autre vue que de dépayser sur cela les lecteurs, et de leur présenter une édition dont les chiffres ne se rapportant plus avec ceux de la première, les empêchassent de se convaincre de la fidélité de nos citations. Pour prévenir là-dessus un injuste soupçon, on a mis à la fin de ce volume une liste des chiffres cités, par le moyen de laquelle les lecteurs pourront*

[1] Il s'agit de la seconde édition en deux tomes du traité de Hecquet : Hecquet 1710b. Deux dissertations ont été ajoutées : l'une sur le tabac (Hecquet 1710b, tome 2, 479-512), l'autre sur les « macreuses », une espèce de canards plongeurs (Hecquet 1710b, tome 1, 259-302). Cette dernière touche le point crucial de la distinction entre viande et poisson, déjà posé dans d'autres traités à propos du castor ou du pingouin.

---

1 Voyez la lettre qui est ici, où il est parlé de quatre petits changements qui se trouvent dans le *Traité des dispenses* ; mais qui ne font pas que l'édition mérite pour cela le nom qu'elle porte, de *revue et corrigée*.

[2] Ces considérations pourraient étonner : pourquoi commencer par une page consacrée aux écarts de pagination entre les deux éditions du livre de Hecquet ? Pour Andry - et plus tard pour Hecquet lui-même dans sa longue réplique de 1712 que l'on trouvera plus loin - cette question est centrale : l'exactitude des citations et leur référencement précis doivent témoigner du sérieux de leurs critiques. Ils ne sont pas les protagonistes d'une dispute religieuse remplie d'anathèmes et d'arguments d'autorité ou ceux d'une des nombreuses guerres de plumes du 17<sup>e</sup> siècle, qui porteraient des accusations inexactes, infondées, invérifiables et surtout excessives, mais des savants, qui obéissent aux règles de la discussion courtoise entre pairs et savent à la fois manifester la considération qu'ils portent à leur adversaires et les désaccords qui les séparent. Sur ces règles de la dispute savante moderne, voir Lemieux 2007 et Lilti 2007.

[3] Andry prend ici soin de désarmer les critiques qui pourraient l'accuser d'encourager ceux qui recherchent ou accordent trop facilement des dispenses. Son argumentation médicale ne peut se déployer qu'une fois établie son orthodoxie religieuse et son adhésion entière aux règles de l'Église romaine. Cette *captatio benevolentiae* se retrouve dans tout le texte.

*s'éclaircir sans peine, et trouveront tout d'un coup dans la seconde édition, les citations que nous avons faites des pages de la première* [2]. *Au reste comme les deux Dissertations de l'Auteur, l'une sur les Macreuses, et l'autre sur le Tabac, nous ont obligé d'ajouter sur la même matière diverses réflexions, il ne nous a pas été possible de donner ce livre aussi tôt que nous l'avions projeté.*

## PRÉFACE

*Le Titre de ce livre, où l'on annonce qu'on va examiner le sentiment de ceux qui prétendent que les aliments maigres, sont plus convenables à l'homme que la viande, ne doit pas faire juger qu'on veuille favoriser l'erreur de la plupart des gens du monde, qui regardent l'abstinence comme l'ennemie de la santé* [3]. *On n'en veut qu'à l'opinion bizarre de quelques personnes plus zélées, sans doute, qu'éclairées, lesquelles s'efforcent de persuader, que les aliments dont l'Église permet l'usage en Carême, sont plus nourrissants que ceux qu'elle défend. Cette opinion n'est pas seulement opposée à la vérité, elle est encore contraire à l'esprit de l'Église, qui n'a ordonné l'abstinence, que parce qu'elle a supposé que les aliments maigres étaient moins nourrissants. L'Apologie du Carême roule donc sur deux points essentiels : l'un que l'usage du maigre nourrit moins que celui de la viande, et l'autre qu'il n'a rien, par lui-même, de malsain. Il nourrit moins, et c'est pour cela qu'il est ordonné ; il n'est*

*point incompatible avec la santé, non plus que le jeûne, et c'est pour cela qu'on ne peut regarder le régime du Carême comme un joug trop rude* [4].

*On n'avance rien dans cet ouvrage, que de conforme à ces deux vérités, et si l'on y condamne quelques légumes, on remarque en même temps, que ce n'est que pour les personnes délicates, qui n'ont pas l'estomac assez fort pour en faire leur nourriture ordinaire. D'ailleurs, il y a bien de la différence, entre condamner quelques aliments, et les condamner tous. On dit, en parlant des poissons, qu'ils ne sont pas propres à tous les tempéraments, et dans toutes les maladies* [5]. *Mais outre qu'on ne fait que suivre en cela le sentiment même des médecins, qui se sont le plus déclarés en faveur de l'abstinence<sup>2</sup>, on ne dit rien que la raison et l'expérience ne confirme. On ajoute dans un autre endroit, qu'il ne faut pas prendre dans les poissons, pour une substance analogue à celle de notre corps, ce qui est plutôt une colle et une viscosité qu'une véritable gelée ; mais*

[4] Il s'agit ici de l'argument central -et habile- d'Andry où il prend Hecquet à son propre jeu et présente ses recommandations médicales comme plus conformes aux préconisations ecclésiastiques.

[5] Ici, on peut penser à la détestation notoire d'Érasme pour les poissons, évoquée dans plusieurs de ses textes, notamment dans le chapitre « L'ichtyophagie » des *Colloques*, où le boucher s'adresse en termes peu amènes au marchand de poisson : « Vous voyez ces hommes qui ne se nourrissent que de poisson être presque semblables aux poissons mêmes ; ils deviennent tous pasles, puants, muets et stupides. » (Érasme 1653, 14)

---

2 Nemo tamen suspicetur, me ita piscibus patrocinari, quasi omnibus convenire judicem, nec ullam noxam, ex illorum esu, nobis affricari. Absit hoc à medico cui morborum naturae, et humani corporis temperies perspecta sunt. Non enim ita conveniunt quibus stomachus multà pituità obsepis torpet, quibus catharri molesti sunt, aut Hydrops, etc. humidiores enim sunt pisces naturà suà, quam ut iis affectibus conducant, quibus exsiccans victus ratio ex usu est. *Ludovic. Nonn. De piscium esu, cap. 8.* Nonnius 1616, 164.

[6] Le *Trésor de la langue française* date l'apparition des termes « Ichtyophages » et « Ichtyophagie » en français du milieu du 16<sup>e</sup> siècle, chez Rabelais. Mais en Europe, certaines occurrences sont antérieures, comme chez Antonio de Nebrija à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, qui voit dans certaines populations de l'Arabie heureuse, d'Éthiopie Intérieure et de l'Inde décrite par Strabon, des peuples « ichtyophages » (Nebrija 1516).

[7] Les qualités (chaud/ froid ; sec/ humide) caractérisent les tempéraments des individus mais aussi les lieux, les saisons ou les âges de la vie et gouvernent la thérapeutique et la diététique. Un déséquilibre doit être corrigé par un remède ou un régime aux qualités opposées. La référence à Hippocrate est celle qui domine largement chez Hecquet.

*on ne parle ainsi, que pour répondre à un auteur qui prétend, que les poissons d'une chair gluante, sont plus sains, et que cette chair gluante (dont il croit faire l'éloge en la comparant à celle des limaçons) est une lymphe douce, onctueuse, très amie de la santé. On ne saurait nier que le poisson ne soit propre pour la nourriture de l'homme, l'exemple des anciens Ichtyophages, ainsi appelés parce qu'ils ne vivoient que de poisson, et celui de tant de Communautés qui en font leur principale nourriture, en est une preuve suffisante* [6]. *Mais quelques auteurs ont osé avancer que cet aliment, quoique bon par sa nature, était néanmoins peu convenable à la santé dans le temps du Carême, et cela pour deux raisons : la première, parce que dans le Printemps, qui est la saison où le Carême se trouve placé, on a l'estomac plus chaud qu'en Été et en Automne, comme l'a observé Hippocrate*<sup>3</sup>[7], *et qu'ainsi, on a besoin alors pour conserver sa santé, d'une nourriture plus forte, que celle que le poisson fournit. La seconde, que le Printemps qui est une saison tempérée, laquelle tient le milieu entre le froid de*

---

3 1. *Aphor. 15.*  
« Aphorismi », Sectio prima, XV (Hippocrate 1665a, 70-71 ; 1844, « Aphorismes », 467) : « En hiver, et au printemps, le ventre est naturellement le plus chaud, et le sommeil le plus long ; c'est donc dans ces saisons qu'il faut donner plus de nourriture ; car, la chaleur innée étant la plus abondante, plus de nourriture est nécessaire, témoin les jeunes gens et les athlètes ».

*l'Hiver, et la chaleur de l'Été, demande qu'on choisisse aussi une nourriture tempérée, qui n'étant point trop chaude et trop desséchante, ne soit pas non plus trop froide et trop humide : Or le poisson, disent-ils, est la plus froide et la plus humide de toutes les nourritures. Ces raisons, par lesquelles un Médecin éclairé d'ailleurs<sup>4</sup>[8], prétend prouver qu'il ne faut point manger de poisson en Carême, sont si faibles, qu'elles ne méritent presque pas d'être réfutées. Il est vrai, qu'à prendre les choses à la rigueur, les différentes saisons demandent des régimes différents. En Été, par exemple, et en Automne, comme l'a observé Hippocrate, on ne digère pas si bien ; en Hiver et au Printemps on digère mieux. L'Été par sa chaleur dissipant les esprits animaux [9], et affaiblissant par ce moyen l'estomac, les aliments se cuisent moins facilement [10], c'est pourquoi il faut moins manger alors, mais comme il se fait en même temps, une plus grande dissipation, on a besoin de réparer plus souvent ce que l'on perd, et c'est de quoi on vient à bout en mangeant, aussi plus souvent, mais peu à chaque fois, de peur de donner à l'estomac plus d'ouvrage qu'il n'en peut faire. L'Automne, tenant de l'Été, et étant avec cela, fort inconsistante, n'est guère plus favorable à la digestion, c'est pourquoi dans cette saison, on doit encore se ménager beaucoup sur*

[8] Leonhart Fuchs (1501 - 1566) est un médecin et botaniste humaniste. Il enseigne la médecine à Tübingen de 1535 à sa mort et participe à la redécouverte de la médecine grecque.

[9] Les esprits animaux sont une catégorie plastique de la médecine ancienne. Ils matérialisent, de diverses manières selon les périodes et les auteurs, les relations entre corps et âmes. Ces corpuscules invisibles, à la nature incertaine, peuvent habiter l'ensemble du corps ou connaître une circulation localisée dans le système sanguin ou nerveux. L'association des esprits animaux avec le feu en fait des éléments échauffants (Kleiman-Lafon/Louis-Courvoisier 2018).

[10] L'idée de cuisson ou de coction des Anciens reste en arrière-plan des débats sur la digestion. Dans les deux premiers traités de notre recueil, c'est la diététique qui tient le devant de la scène avant que l'argumentation ne se déplace vers le processus de la digestion lui-même.

4 Leonard. Fuchsius, lib. II, Institut. Medicin, cap. IX.  
Fuchs 1560, 279-280.

*la quantité des aliments qu'on prend à chaque fois. En Hiver au contraire, où le froid de l'air empêche le corps de faire une si grande dissipation d'esprits, l'estomac est plus actif et plus fort, ce qui est cause qu'on peut prendre alors des aliments plus nourrissants, et en prendre plus souvent, sans être incommodé.*

*Mais en Carême, où l'action de ce viscère commence à diminuer, parce que le froid de l'air n'est plus si grand, et où en même temps on dissipe moins qu'en Été, on ne peut se plaindre avec justice, que le poisson ne fournisse pas une nourriture suffisante pour entretenir la santé. Et quant à ce qu'on allègue de la chaleur intérieure, qui est alors plus grande qu'en Été, cette raison même, est favorable à l'usage du poisson pendant le Carême, puisque le poisson étant froid et humide, ne saurait que se digérer mieux lorsque l'estomac est chaud.*

*La seconde raison, savoir, que cette qualité humide et froide du poisson, est plus grande qu'il ne faut pour être en proportion avec la température du Printemps, est certainement une raison trop légère pour mériter seulement la moindre attention, d'autant plus que le poisson est encore moins humide et moins froid que beaucoup de fruits et d'herbages, dont un grand nombre de personnes ne laissent pas de s'accommoder en Carême. D'ailleurs, si selon la remarque des plus grands Médecins de l'antiquité<sup>5</sup>, le*

---

5 Hippocrate, Galien, Celse, etc.

moyen le plus efficace pour se bien porter, c'est d'accoutumer son corps à tout. À plus forte raison, dans un temps comme celui du Carême, devra-t-on suspendre ces inquiétudes vaines et frivoles, que tant de gens se donnent sur leur santé, et qui ne servent souvent qu'à la détruire, ou à la rendre plus fragile<sup>6</sup>.

## DU REGIME DE CARÊME

On regarde ordinairement l'abstinence de la viande comme l'écueil de la santé. Plusieurs néanmoins sont persuadés qu'elle n'a rien de contraire à la nature de nos corps, et que pourvu qu'on ne pervertisse point la qualité des aliments maigres par l'excès des assaisonnements, on peut vivre sagement de légumes, d'herbages, de poisson, etc. D'autres vont plus loin et soutiennent que non seulement on peut substituer sans risque l'usage du maigre à celui de la viande, mais que le corps ne saurait que gagner à cet échange, que les aliments maigres se digèrent mieux, qu'ils sont plus nourrissants, qu'ils engraisent et fortifient

---

6 Sanus homo, qui et bene valet, et suæ spontis est, nullis obligare se legibus debet, ac neque medico, neque iatroalipta egere. Hunc oportet varium habere vitæ genus, etc. *Cels. Lib. I.*  
 « Un homme sain, bien portant et libre de sa personne, ne doit s'astreindre à aucune règle, et n'avoir besoin ni de médecin ni d'alipte. Il faut qu'il varie son genre de vie (...) » (Celse 1876, 40 ; 1657, livre 1, chap. I, 20).

[11] Il est difficile d'identifier avec précision les cibles de ces reproches : Barthelemy Linand figure sans doute parmi les premiers qui mettent en garde contre les assaisonnements excessifs (Linand 1700, 83-88). Hecquet et ses inspireurs sont parmi les seconds sans qu'il soit possible d'être trop affirmatifs.

Le *Traité des aliments* de Louis Lémery (1702) contient de nombreuses remarques favorables aux aliments maigres et à leurs effets salutaires sur les personnes faibles, étiques, convalescentes ou âgées (la tortue, le lait, les anchois par exemple) et une réfutation de ce que Galien dit du porc, que Lémery ne tient pas pour une nourriture saine. C'est toutefois le livre à succès de Léonard Lessius et Luigi Cornaro, *De la sobriété et de ses avantages*, qui connaît une nouvelle édition française en 1701, qui semble le plus directement visé ici : le traité est très critique de la viande et de son usage immodéré, aggravé par les assaisonnements. Il est cité par Hecquet. Voir Baudry 2017.

[12] Andry entend ici retourner contre le janséniste et dévot

Hecquet l'argument du zèle religieux : si les aliments maigres sont meilleurs pour la santé et se digèrent mieux, où réside la pénitence et l'abaissement des passions et des appétits dans le respect des prescriptions du jeûne ? En quoi le fidèle mortifierait-il son corps en consommant ce qui est le meilleur pour lui ?

*davantage : qu'ils produisent un sang plus gras, plus laiteux, plus abondant, et donnent par conséquent plus d'embonpoint* [11].

*Ceux qui tiennent ce langage prétendent arrêter par-là toutes les plaintes qu'on a coutume de former contre le Carême, et on ne peut que louer la bonne intention qui les conduit. Mais on ose dire que leur zèle n'est pas éclairé, puisque de la manière dont ils s'y prennent pour justifier l'abstinence, ils en abolissent la principale fin, qui est d'affaiblir les passions en affaiblissant le corps. Autant donc que nous avons d'éloignement pour le sentiment de ceux qui s'imaginent que l'abstinence de la viande est incompatible avec la santé, autant en avons-nous pour la pensée des autres qui supposent que l'Église en ordonnant aux fidèles l'usage du maigre en certains temps, leur ordonne ce qu'il y a de plus propre pour les nourrir, pour les fortifier, et pour les engraisser. Nous tâcherons ici de détruire une opinion, qui loin d'être favorable au Carême, n'irait pas moins qu'à rendre l'abstinence même suspecte à la piété chrétienne* [12]. *Pour cela nous examinerons les principales raisons dont on se sert pour appuyer ce sentiment, et comme un auteur nouveau les a ramassées avec soin dans un traité exprès, où il s'efforce de les faire valoir, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de choisir les preuves-même de cet auteur pour les*

*examiner. Son ouvrage où il a jugé à propos de ne pas se nommer est intitulé : Traité des dispenses du Carême, et comprend trois parties, dont la première regarde l'abstinence de viande, la seconde le jeûne, et la troisième l'usage des boissons les jours de jeûne. Nous ne nous bornerons pas au dessein que nous venons de nous proposer, nous examinerons par occasion les autres matières du livre, et nous éclaircirons à ce sujet plusieurs questions importantes touchant l'abstinence et le jeûne par rapport à la santé. Dans cette vue nous diviserons aussi nos réflexions en trois parties.*



### III

## Philippe Hecquet et Raymond Vieussens : réponse à la réponse (1710)

Les journaux savants ont joué un rôle majeur dans la controverse, en accueillant, voire en suscitant, des recensions des ouvrages publiés sur la digestion au cours de ces années décisives 1709-1710. C'est dans l'un de ces périodiques, les *Mémoires de Trévoux*, fondés et dirigés par la Compagnie de Jésus, que Raymond Vieussens, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier (1670) et médecin de l'hôpital Saint-Eloi, choisit d'attaquer Hecquet. Sa renommée académique l'a fait nommer médecin de Mademoiselle de Montpensier en 1691. Après la mort de la princesse en 1693, il a regagné Montpellier où il poursuit ses recherches anatomiques et chimiques. Hecquet se sent par conséquent contraint de répondre à un tel adversaire, alimentant ainsi la *vis polemica* avec pour conséquence une inflation de l'appareil critique.



DE  
**LA DIGESTION**  
**DES ALIMENS,**

POUR MONTRER

**QU'ELLE NE SE FAIT PAS**  
par le moyen d'un LEVAIN, mais par celui  
de la TRITURATION ou du BROYEMENT.

AVIS

*On avait cru d'abord, qu'il suffirait de donner ici seulement l'abrégé de la Dissertation de M. de Vieussens, contenue dans le XIII. article des Mémoires de Trévoux<sup>1</sup>. Mais deux raisons ont déterminé à la donner toute entière. La première, pour procurer au lecteur la facilité de conférer les endroits qu'on attaque dans ce petit ouvrage, et qu'on promet de réfuter plus au long. La seconde, pour ne rien altérer dans l'opinion de ce savant médecin et pour ne point affaiblir ses objections ni ses preuves [1].*

[1] Conformément aux exigences de la controverse polie et aux règles qu'elle impose à ceux qui y prennent part (exclusion des invectives, reconnaissance du mérite et de la qualité des adversaires, citations exactes, ou reproduction intégrale comme ici, de leurs propos), Hecquet commence par rendre hommage à Vieussens. On verra plus bas, que cela lui permet de lui reprocher de ne pas se conformer lui-même à ces obligations.

ART. XIII DES MÉMOIRES  
DE TRÉVOUX en Janvier 1710.

DE LA NATURE ET DES PROPRIÉTÉS  
DU LEVAIN DE L'ESTOMAC.  
PAR M. DE VIEUSSENS LE PÈRE,  
MÉDECIN DU ROI, MEMBRE  
DE L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, ET DE LA  
SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

*Avant que de parler du Levain de l'estomac, j'examinerai et réfuterai l'opinion de quelques médecins de ce temps, qui veulent que l'action des dents, et celle de ce viscère se ressemblent, qui prétendent, dis-je, que la coction [2] des aliments se fasse par leur broiement commencé dans la bouche et continué dans l'estomac, comme dans un muscle creux, où ils veulent qu'ils soient pétris et dissous par la force de ses fibres motrices, qui l'agitent et le meuvent, et par l'action des muscles voisins, qui tous ensemble comme autant de mains, les foulent, les broient, les dissolvent, les fondent et les font passer, disent-ils, dans une crème fine et délicate, à peu près semblable à celle qui se forme sous le porphyre, s'ils sont de nature et de condition à se laisser briser[3]. Mais ce sentiment ne saurait être reçu chez les médecins qui connaissent parfaitement la structure naturelle et le jeu de l'estomac [4], et qui n'ignorent pas en quoi les parties voisines contribuent à la coction des*

[2] Le terme de coction est ici synonyme de digestion et ne renvoie pas à une interprétation ancienne. Vieussens le reprend aussi à son compte plus bas, de manière non polémique.

[3] À partir de « la coction des aliments... » : Vieussens cite quasiment mot pour mot Hecquet 1709, 15-16 au chapitre IV « du régime le plus naturel à l'homme ou des aliments qui lui conviennent plus particulièrement » lorsqu'il fait le lien entre ses réflexions diététiques et des considérations anatomo-physiologiques. C'est en quelque sorte le pivot de la controverse.

[4] Le déplacement de la controverse sur le plan de la connaissance anatomique et physiologique est accentué par Vieussens. Sa *Névrologie universelle* (1684) est particulièrement remarquée et met en valeur sa pratique anatomique et son intérêt-pour la physiologie. En 1698, il publie un ouvrage essentiellement physiologique composé de deux dissertations, la première consacrée à « l'extraction du sel acide du sang », la seconde « sur la proportion de quantité de ses

principes sensibles » (Vieussens 1698). C'est à ce sujet qu'il entre dans une polémique vigoureuse sur l'antériorité des découvertes avec Pierre Chirac (1657-1732), docteur de Montpellier (1683) qui y a obtenu une chaire grâce à la protection de Michel Chicoyneau (1626-1701), chancelier de la Faculté. En s'impliquant dans une controverse -diététique et morale- dans l'air du temps et en la déplaçant sur son terrain -anatomique et physiologique- Vieussens veut aussi défendre sa position sur le terrain académique montpelliérain où il est menacé. Le jugement rétrospectif de Jean Astruc dans son *Histoire de la faculté de Montpellier* (1767) est assez sévère pour Vieussens : « Vieussens était avide de gloire et très laborieux ; il aurait été loin s'il avait eu de l'esprit, et surtout un jugement critique pour discerner le bon, le vrai et le solide, d'avec le mauvais, le faux et le médiocre. » (Eloy 1778, tome 4, 528-532 et Dulieu 1983, 340-350)

[5] La fermentation et les levains sont au fondement de la physiologie de Vieussens, notamment en ce qui concerne la digestion. Il s'oppose ici au broiement ou à la trituration défendues par Hecquet, qu'il ne nomme pas.

[6] « Chapitre IX. De la nature, de la matière, du cours, et des usages de la salive. »

La salive est une liqueur grasse et transparente, destinée à délayer les aliments dans la bouche, et leur communiquer un levain propre à aider leur coction dans l'estomac. »

Le traité auquel Vieussens fait référence n'est publié qu'en 1715 à

*aliments. Les remarques suivantes convaincront de la fausseté de ce système tous les lecteurs attentifs.*

*Premièrement l'usage des dents ne saurait ressembler à celui de l'estomac, parce qu'il n'y a aucune ressemblance entre leur texture et celle de ce viscère : et d'ailleurs la digestion des aliments se commence dans la bouche, non seulement par l'action des dents, mais plutôt par celle du ferment dont la salive est imprégnée [5], comme je l'ai expliqué dans le chapitre neuvième de la partie seconde de mon nouveau système des liqueurs du corps humain [6].* *Secondement le mouvement des dents est extraordinairement fort, et se fait à diverses reprises ; et celui de l'estomac est doux et continuel, comme je vais le prouver.*

*J'ai démontré dans mes réflexions sur la neuvième de mes expériences<sup>2</sup>, que l'estomac est un tissu de différents vaisseaux arrangés de manière, qu'à mesure que ceux de ses deux tuniques propres se raccourcissent, et se serrent les unes contre les autres, par la seule vertu de leur ressort naturel, après avoir été allongés par la quantité et le poids du manger et du boire ; ces deux tuniques se froncent à la vérité : mais la résistance que font les aliments à la force qui en cause le froncement, est toujours assez grande*

2 Vieussens 1755, 64-68 pour cette expérience.

*pour les empêcher de se froncer promptement, à diverses reprises, et avec autant d'effort qu'il le faudrait, pour pouvoir broyer la nourriture qu'elles contiennent et embrassent de toutes parts, à peu près comme les grains sont broyés entre deux meules de moulin, dans le temps que l'une tourne sur l'autre [7].*

*Il est certain que l'action de l'estomac rempli d'aliments, est un mouvement qui au lieu d'être fort, et de se faire à reprises comme celui des muscles, est continu, insensible, et par conséquent fort doux, qui dure jusqu'à ce que sa cavité soit vide. Or ce mouvement qui consiste dans son froncement, ne saurait suffire pour le broiement parfait de la nourriture solide. Et ne dites pas que par l'action du diaphragme et des muscles du bas ventre, ce viscère est si pressé à reprises très-souvent répétées par le haut et par le bas, que ses parois sont forcées de s'approcher d'assez près, et avec assez de force, pour pouvoir broyer et réduire en une espèce de bouillie, les aliments mêmes les plus solides. Car s'il était possible que cela se fit ainsi, il faudrait nécessairement que le diaphragme, et les muscles du bas ventre, portassent en même temps tout leur effort contre l'estomac : mais tous les anatomistes, du moins ceux qui sont assez bons physiciens pour pouvoir connaître à fond la mécanique du corps, conviendront toujours avec moi, si je ne me trompe,*

Toulouse. Il est consacré aux fluides du corps, principal fondement de l'économie animale et complète le traité sur les causes du mouvement naturel du cœur. Dans les deux traités, Vieussens défend l'importance de la fermentation. Il s'appuie sur les analyses du sang qu'il a rendues publiques en 1698 et qui ont suscité la polémique avec Chirac. Dans la seconde partie, il explique « la nature, les mouvements, et les usages du sang ; [il] démontre (...) l'existence et la nature du suc nerveux et de l'esprit animal ; (...) y prouve encore l'existence du levain de l'estomac, après avoir tâché de ruiner le système de la trituration par des raisons et des observations (...) après quoi [il] passe aux autres sucs recrémenteux du sang (...) ». (Vieussens 1715, 158-167)

[7] L'image de la meule et du grain est celle qu'utilise Hecquet pour décrire la digestion dans l'estomac dès 1709. En anatomiste, Vieussens insiste sur le « tissu » et les « tuniques » qui constituent l'estomac.

*que cela ne saurait se faire naturellement ; parce qu'au même moment que les muscles du bas ventre pressent l'estomac par leur contraction, le diaphragme se contracte aussi : mais au lieu de presser ce viscère avec eux en se contractant, il s'en éloigne, et se porte vers le poumon, qu'il presse pour faciliter l'expiration ; de sorte que le diaphragme ne s'approche de l'estomac, et ne presse par conséquent que lorsqu'il s'aplanit en s'allongeant en tout sens : et d'abord qu'il commence de s'aplanir, les muscles du bas ventre commencent de le fuir, pour ainsi parler, et s'éloignent de l'estomac parce qu'alors ils s'allongent.*

*Le fait incontestable dont je viens de parler étant supposé, il est vrai de dire que l'action naturelle et douce du diaphragme et des muscles du bas ventre, favorise à la vérité la coction des aliments dans l'estomac, en tant qu'elle contribue en quelque façon à soutenir le cours des sucs que ses vaisseaux portent, et le ressort de leurs tuniques : mais il ne saurait être permis, ce me semble, de penser que cette action si douce puisse suffire pour les broyer. De plus le mouvement des muscles du bas ventre devient tout-à-fait inutile à la coction de la nourriture, lorsque le bas ventre est fort enflé par des humeurs d'une grosseur extraordinaire, qui se forment petit à petit dans sa cavité, ou par des humeurs aqueuses qui s'y sont ramassées ;*

*parce que la force qui les tient pour lors allongés, étant supérieure à celle qui tend à les faire contracter, ils restent comme dans l'inaction ; et le peu d'effort dont ils sont capables, se termine, ou sur les tumeurs formées dans les entrailles, ou sur les eaux dans lesquelles l'estomac nage. Cependant la digestion du manger et du boire, ne laisse pas de se faire dans le cas qu'on vient de marquer, comme l'expérience nous l'apprend. Ajoutez à ce que je viens de dire, que s'il était vrai que le diaphragme et les muscles du bas ventre, pressassent l'estomac avec autant de force qu'on le suppose, sa cavité en serait assez rétrécie à reprises, pour que personne ne pût éviter de vomir une partie des aliments d'abord après le dîner et le souper. Cela est pourtant tout-à-fait contraire à l'expérience.*

*À l'égard du foie, de la rate, du pancréas et de l'épiploon, qui sont aux environs de l'estomac ; il est certain qu'ils entretiennent par leur chaleur le mouvement des différentes liqueurs que portent les différents vaisseaux dont ce viscère est composé et ils soutiennent et fortifient par conséquent l'action de son ferment naturel [8].*

*Puisque par toutes les raisons physiques mécaniques que je viens de rapporter, l'estomac ne saurait agir par lui-même, ni par les parties de son voisinage, de manière à pouvoir broyer et réduire en une espèce de bouillie les aliments qu'il reçoit dans*

[8] On retrouve la « coction » des Anciens où les organes voisins de l'estomac sont autant de bûches autour du fourneau. Ici l'estomac se fait cornue où la chaleur favorise la fermentation.

*sa cavité ; il faut nécessairement qu'il les digère et les cuise par l'action de son propre levain. En effet si ce viscère n'avait pas un ferment particulier, comment pourrait-on expliquer la dissolution des substances cartilagineuses dans l'estomac des hommes et des os mêmes dans celui de certains animaux ? Ne faut-il pas, pour qu'un corps soit broyé par un autre, que la force du corps broyant l'emporte infiniment sur la résistance du corps qui doit être broyé ? Où trouvera-t-on quelqu'un, qui après avoir comparé la dureté des cartilages, et des os mêmes avec la souplesse de l'estomac d'un chien, par exemple, ne dise que l'estomac étant d'un tissu très délicat, serait beaucoup plutôt déchiré par les aliments d'une grande dureté que ces aliments ne seraient eux-mêmes divisés par lui, si la digestion devait en être faite par leur simple broiement ? Comment expliquerait-on cette digestion si prompte qui se fait dans les hommes saisis de la faim qu'on appelle canine ? Les épingles et même les aiguilles qu'on avale quelquefois par inadvertance, ne piqueraient-elles pas toujours l'estomac ? Et les os avalés par des chiens, le plus souvent avec des bouts fort pointus, ne les blesseraient-ils point assez, pour les faire gémir si les parois de leur estomac s'approchaient d'assez près, et avec assez de force, pour les pouvoir broyer ? Cependant il est rare que ce viscère soit piqué par aucun des*

*corps étrangers dont je viens de parler. Quelles raisons pourrait-on rendre de la consistance épaisse que prend le lait dans l'estomac des enfants mêmes les plus sains, qui sont à la mamelle, où il se caille naturellement, au lieu d'y conserver sa fluidité ? Où trouverait-on la cause de cette difficulté que toutes les substances laiteuses ont à se digérer dans celui de plusieurs hommes d'une parfaite santé, qui ne sauraient s'en nourrir, sans que leur estomac en souffre ?*

*Ce que j'ai dit jusqu'ici me semble prouver démonstrativement, que l'estomac ne digère les aliments reçus dans sa cavité, que par un levain qui lui est particulier : et cela est si vrai, que le ferment de ce viscère venant à lui manquer, ou devenant mal conditionné, l'appétit se perd, et la nourriture qu'on prend reste dans sa cavité quelquefois pendant vingt-quatre heures, et même plus longtemps, sans y souffrir aucune altération sensible, comme l'expérience le fait voir ; quoique d'ailleurs sa structure soit dans son entier, et que le mouvement du diaphragme et des muscles du bas ventre soit réglé, et à peu près aussi fort, qu'il a coutume d'être dans le temps qu'on jouit d'une bonne santé. Après avoir réfuté l'opinion des médecins qui rapportent la coction des aliments à leur simple trituration ; j'expliquerai en peu de mots les changements qui se font dans le tissu propre de l'estomac, dans les temps qu'on mange et qu'on boit, afin*

*de faire comprendre aisément ce que j'ai à dire plus bas, touchant la manière dont le levain de ce viscère agit sur eux. L'estomac n'étant autre chose qu'un corps membraneux creux, composé de différents conduits, comme je l'ai déjà marqué, il est évident que toutes les fois que nous mangeons et que nous buvons, tous ses vaisseaux doivent s'allonger plus ou moins, selon que la quantité de la nourriture que nous prenons est plus ou moins grande. Or les artères, les veines, les conduits charnus, les vaisseaux lymphatiques artériels, et les nerfs de ce premier réservoir du manger et du boire, ne sauraient s'allonger, sans que les portes de leurs tuniques, et leurs cavités se rétrécissent : et pour lors deux choses arrivent nécessairement [9]. Car il arrive premièrement que la force du ressort naturel de tous ces vaisseaux s'augmente beaucoup, parce que les vapeurs fines qui s'échappent continuellement des liqueurs qu'ils portent, ne pouvant pas entrer aisément dans les pores de leurs tuniques nouvellement rétrécies, elles font par la force de la matière subtile dont elles sont imprégnées, de nouveaux et de plus grands efforts qu'auparavant pour s'y insinuer : et c'est par ces efforts qu'elles s'y insinuent véritablement, et qu'elles remettent leurs petites cavités dans l'état de leur première dilatation. Or cela ne se peut faire ainsi, sans que les vaisseaux mêmes reprennent aussi l'état de leur première tension. Il arrive en second lieu, que les cavités des artères, des veines, et des*

[9] Ici encore, Vieussens place la discussion sur son terrain. Il a en effet publié en 1705 un traité sur les vaisseaux du corps humain (Vieussens 1705).

conduits, étant nouvellement rétrécies, les liqueurs qui leur viennent de nouveau ont plus de peine qu'auparavant à y rentrer et y couler. C'est pourquoi le cœur même n'a pas tout-à-fait alors la même liberté, qu'il a quelque temps avant qu'on mange et qu'on boive, de chasser aisément le sang de l'une et de l'autre de ses deux cavités. De sorte que ce viscère étant en quelque façon gêné, et ne pouvant se contracter pour lors aussi aisément qu'il se contracte, la digestion des aliments étant faite, est forcé de redoubler ses contractions, et par conséquent de les rendre plus fortes et plus fréquentes, comme un chacun peut s'en apercevoir, par les changements qui arrivent dans le pouls, après qu'on a dîné et soupé. Car il est constant qu'à mesure que l'estomac se dilate par les aliments qu'il reçoit, le pouls devient plus vigoureux, et plus fréquent, et qu'il s'élève, et paraît plus plein qu'auparavant, lorsque les parties les plus fines des aliments, et le chyle qui en provient, passent dans les ventricules du cœur. Ainsi il est évident, ce me semble, que dans tous les temps que l'estomac se trouve rempli de la nourriture qu'on a prise, tous ses vaisseaux s'efforcent continuellement de se mettre dans le premier état de leur tension naturelle, par leur propre force élastique beaucoup augmentée alors, comme je l'ai fait voir jusques ici, et fortement soutenue par le mouvement du sang et des différents sucs qui passent des uns dans les autres. C'est donc par leur effort continuel, soutenu

[10] Dans ce passage, Vieussens adopte une argumentation hydraulique et mécanique qui met, pour un temps, la question de la fermentation au second plan.

[11] Vieussens utilise dans son argumentation la mise en scène concrète de l'expérimentation menée dans le contexte d'une pratique anatomique qui permet d'explorer les processus physiologiques. Les injections endovasculaires, surtout d'encre ou de mercure, mais aussi de cire ont été un moyen d'exploration et d'analyse des vaisseaux du corps humains (Grmek/Bernabeo 1997, 32-33).

[12] Il n'est pas aisé de se repérer dans les réseaux vasculaires articulés par Vieussens pour expliquer la production du « levain » gastrique. Les connexions entre les différents réseaux (sanguin, nerveux, lymphatique) peuvent paraître surprenantes. Nous avons évoqué en introduction les travaux de Jean Pecquet et la rétrogradation du foie dans la hiérarchie des organes. Plus généralement les vaisseaux chylifères et lymphatiques sont l'objet d'investigations anatomiques et de réflexions physiologiques (Capron 2023 ; Grmek/Bernabeo 1997, 26-27). Deux difficultés se présentent au lecteur contemporain. La première est de se repérer dans la nomenclature anatomique et les processus décrits. La seconde est de ne pas chercher les erreurs ou les prémonitions de manière rétrospective.

*par la forte impulsion que le cœur communique aux liqueurs qu'ils portent, que les aliments sont poussés de la cavité de l'estomac, à mesure qu'ils s'y digèrent, dans celle des intestins grêles* [10].

*Afin de pouvoir donner une idée véritable et nette de la nature du ferment de l'estomac, dont il est temps de parler, je ferai remarquer premièrement que lorsqu'on remplit la cavité de ce viscère de teinture de safran tirée dans l'eau de vie, cette teinture passe non seulement dans les conduits lymphatiques-artériels nerveux, mais encore dans les graisseux, qui servent avec des artères et des veines à l'attacher à l'épiploon* [11].  
*On remarquera en second lieu, qu'il n'y a aucune partie du corps qui soit garnie d'un aussi grand nombre de nerfs que l'estomac et que ces nerfs se terminent dans ses conduits lymphatiques-artériels, dans les graisseux et dans les charnus. C'est pourquoi il n'y a aucun lieu de douter, qu'il n'y ait quelque communication entre les trois différents vaisseaux sécrétoires, dont je viens de parler, et que les trois différentes liqueurs qu'ils portent, ne concourent ensemble, pour composer le levain de l'estomac. Cela étant supposé, il est évident ce me semble, que ce levain est un suc recrementeux, volatil, composé de parties très-fines de graisse et de lymphe, imprégné de beaucoup d'esprit animal, et destiné pour exciter l'appétit et cuire les aliments dont on se nourrit* [12].

*Il parait par l'idée que je viens de donner de la nature du ferment de l'estomac, qu'il est un extrait fort fin des divers principes du sang. Ainsi il est composé de parties volatiles, de phlegme, de souffre, de sel salé acré, et de sel acide*[13].

*Pour donner à entendre comment est-ce que cet extrait excite l'appétit, qu'il doit naturellement exciter, je ferai remarquer qu'à mesure que l'estomac se resserre par la seule force de son ressort, et se décharge dans les intestins des aliments qu'on a pris, sa tunique vasculaire se fronce, et les différents vaisseaux, dont elle est tissue, s'entortillent de manière, que les liqueurs qu'ils portent, ne circulent pas librement dans leurs cavités. En effet le froncement de la tunique vasculaire de l'estomac, et l'entortillement de ses vaisseaux sanguins, font que le sang des artères ne passe pas avec une entière liberté dans les veines : c'est pourquoi elles se dilatent beaucoup, et leur grande dilatation fait que les petites embouchures des conduits lymphatiques artériels nerveux, qui naissent de leurs parois, s'entrouvrent aussi beaucoup, et laissent passer dans leurs cavités plus de lymphe artérielle qu'ils n'en peuvent décharger dans les veines auxquelles ils aboutissent. Cela fait que ces conduits se gonflent, et que la liqueur qu'ils contiennent, irrite doucement leurs parois, toutes nerveuses, soit par sa grande quantité, soit par le mouvement de ses parties salines,*

[13] Là encore, Vieussens place l'argumentation sur son terrain et met en valeur ses travaux de 1698 sur l'analyse du sang ainsi que son *Traité des liqueurs* paru en 1715.

*qui toutes adoucies qu'elles sont, ne laissent pas d'avoir assez de pointe pour se faire sentir d'une manière qui flatte agréablement l'appétit ; et c'est par cette irritation douce, communiquée au centre ovale du cerveau par les esprits animaux, que se produit dans l'âme le sentiment qu'on appelle faim, ou désir de manger. Or la faim diminue à mesure qu'on mange et qu'on boit ; parce qu'alors tous les vaisseaux de l'estomac, tant sanguins que sécrétoires, se désentortillent petit à petit, et que les liqueurs qu'ils portent circulent enfin assez librement au travers de son tissu, pour n'en pouvoir plus ébranler les fibres nerveuses autant qu'il le faudrait pour soutenir l'appétit [14].*

[14] Dans la description de Vieussens, ce sont les vaisseaux qui jouent un rôle primordial. Il n'utilise pas, à la différence de Pierre Dionis (1690), le terme de glandes pour la production du levain ou du suc gastrique qui apparaît simplement comme un mélange des composants variés du sang.

Dans sa critique, plus bas, Hecquet utilise néanmoins le terme.

*À mesure que durant le temps qu'on mange et qu'on boit, le levain de l'estomac est versé dans sa cavité par les petits tuyaux sécrétoires, qui en rendent la surface intérieure veloutée, il y pénètre les aliments, et il s'y unit avec celui dont la salive vient de les abreuver dans la bouche, comme je l'ai expliqué.*

*De sorte que ces deux ferments unis ensemble, et devenus plus forts par leur union, et par conséquent très-disposés à se mouvoir librement, s'infusent aisément dans le tissu intérieur du manger et du boire, et les fermentent. En les fermentant, ils en débarrassent insensiblement les principes, et en les dégageant de leurs chaînes, pour ainsi parler,*

*ils les divisent, et les disposent à se changer facilement en sang. Tandis que la digestion des aliments se fait, leurs parties les plus fines, et par conséquent les plus chargées de matière éthérée, s'insinuent par la force mouvante de cette matière, dans la masse du sang, de la manière dont je l'ai expliqué dans mon nouveau système des vaisseaux du corps humain<sup>3</sup>. Cependant celles de leurs parties qui par leur masse et par leur figure tiennent le milieu entre les plus subtiles et les plus grossières descendent dans les boyaux grêles, et y prennent la forme de cette substance laiteuse qu'on appelle chile ; laquelle s'insinue dans les veines lactées du fameux Asellius [15], de la manière dont je l'ai expliqué dans mes réflexions sur la neuvième de mes expériences.*

[15] Gaspar Aselli (1581 - 1626), professeur d'anatomie chirurgicale à Pavie, a observé des filaments blancs ramifiés d'où sortait un liquide semblable à du lait en pratiquant la vivisection d'un chien (Grmek/Bernabeo 1997, 26).

DE LA DIGESTION  
DES ALIMENTS, POUR MONTRER  
QU'ELLE NE SE FAIT PAS  
PAR LE MOYEN D'UN  
LEVAIN, MAIS PAR CELUI DE LA  
TRITURATION OU  
DU BROIEMENT.  
CONTRE L'ARTICLE XIII. DES MÉMOIRES DE  
TRÉVOUX, EN JANVIER 1710.

*Monsieur de Vieussens se déclare ici l'apologiste du levain de l'estomac. On aurait pu croire que c'était avoir du zèle ou de la bonté de reste, que*

---

3 Vieussens 1705.

*de s'intéresser pour une opinion aussi disgraciée ; mais la compassion qui s'accroît à proportion de la disgrâce a rendu Monsieur de Vieussens sensible à celle de ce malheureux système, qu'il trouve à propos d'honorer de sa protection. En effet il ne fallait pas moins qu'un aussi grand nom que le sien, pour en prêter à une opinion décréditée, et une cause aussi désespérée demandait d'être maniée par d'aussi habiles mains*<sup>[16]</sup>.

[16] De manière révélatrice, Hecquet insiste sur les mains habiles de Vieussens : c'est en effet en tant qu'anatomiste que celui-ci avait construit sa grande réputation. Mais à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du 18<sup>e</sup> siècle, il perd de son prestige et surtout le soutien de ses confrères de Montpellier en se lançant dans une controverse de chimie médicale avec Pierre Chirac. En 1698, en effet, il publie deux dissertations dans lesquelles il revendique l'identification des « principes actifs du sang » et notamment du « sel acide », entrant dans une querelle d'antériorité virulente avec Chirac. Hecquet manie donc ici une ironie cruelle, en faisant de Vieussens le défenseur des causes perdues. Voir Rolle 1989, 257.

*Mais on aurait attendu de nouvelles preuves, des pensées neuves et des observations singulières, de la plume d'un auteur, qui s'étant toute sa vie donné pour anatomiste, devrait être du secret de la nature et élevé dans les nouvelles découvertes. L'acide du sang<sup>4</sup>, le commerce, la nature et la structure de tant de vaisseaux nouveaux dont il s'est fait auteur<sup>5</sup>, les succès qu'ont eu dans le monde littéraire ces découvertes de Monsieur de Vieussens, devenaient de sûrs garants de la réhabilitation du système des levains. Cependant comme s'il se fût défé de la bonté de sa cause, il emploie moins de nouvelles preuves, qu'un artifice nouveau. Il croit donc regagner pour le levain de l'estomac la confiance du public, s'il peut le détourner de celle qu'il pourrait donner au système de la trituration. Pour y parvenir on aurait espéré d'un savant comme lui, des raisons ; mais il*

4 Vieussens 1698.

5 Vieussens 1705.

*commence par des injures, car il frappe d'anathème l'opinion du broiement, en prononçant qu'elle est indigne d'être reçue chez les médecins qui sont instruits de la structure et du jeu de l'estomac. L'accusation est grave de la part d'un anatomiste célèbre, mais est-elle vraie ? Honore-t-elle M. de Vieussens ? la prouve-t-il et faute de preuves n'encoure-t-il pas lui-même ce reproche à plus juste titre ? C'est ce qu'on examinera en détail dans une dissertation qu'on prépare là-dessus et pour laquelle on a besoin de quelque temps<sup>6</sup>. C'est là qu'on répondra à ses difficultés ; on y examinera la mécanique, la force et les usages des fibres motrices de l'estomac. On appuiera ceci de faits, d'observations, d'autorités et de raisonnements par où on laissera à juger au public si M. de Vieussens est autant supérieur en anatomie, qu'il voudrait le donner à penser. On ne veut pas avancer ici, qu'il paraît aussi peu exact en chimie, mais ce qu'on apportera pour prouver le malentendu, l'inutilité, l'insuffisance et l'impossibilité des levains, suivant les principes et les définitions des chimistes pourra faire soupçonner qu'il s'oublie un peu sur cette matière [17].*

*Cependant pour suspendre le jugement du public, que l'opinion de M. de Vieussens, commune et triviale comme elle est, et à la portée de tout le monde, pourrait prévenir,*

[17] Hecquet attaque ici l'autorité de Vieussens sur le terrain même où il a voulu situer la controverse. Comme évoqué plus haut, cette remise en cause est facilitée par la situation délicate dans laquelle Vieussens se trouve dans le contexte montpelliérain.

---

6 Hecquet 1712, dont nous publions la préface ci-dessous.

*on va répondre ici sommairement et par forme de préliminaire, à ce qu'il avance.*

*M. de Vieussens appelle opinion de quelques médecins de ce temps<sup>7</sup>, le sentiment de ceux qui tiennent pour le broiement. On lui prouvera que cette opinion est presque autant ancienne dans le monde savant, que la médecine elle-même, tandis que la doctrine des levains ne saurait compter cent ans d'antiquité [18].*

[18] La question de l'autorité des Anciens demeure importante dans l'argumentation de Hecquet. Nous verrons dans Hecquet 1712 que c'est la référence à Hippocrate qui domine.

*Il ne comprend pas que l'usage des dents puisse ressembler à celui de l'estomac<sup>8</sup>, on lui fournira là-dessus des faits anatomiques, ( car l'anatomie lui plaît fort ) et on fera voir que c'est moins de la tissure, de la dureté et de la solidité des parties, que de leur structure, de leurs situations, de leurs arrangements et de leur mécanique qu'il faut tirer leurs forces, leurs actions et leurs usages.*

*J'ai démontré, dit-il, que l'estomac etc.<sup>9</sup> Le public s'est-il donc trouvé convaincu de cette démonstration ? Le système<sup>10</sup> des vaisseaux de M. de Vieussens s'est-il fait tant de protecteurs, qu'il ait enlevé tous les suffrages ? Il ajoute plus bas : La résistance que font les aliments est assez grande, pour empêcher les membranes de se froncer, etc.<sup>11</sup> Cette idée ne fait*

7 Pag. iii. Voir p. 84. Vieussens 1710, 134.

8 Ibid. Voir p. 84. Vieussens 1710, 135.

9 Pag. iv. Voir p. 85. Vieussens 1710, 136.

10 Vasorum systema novum. C'est un ouvrage de M. de Vieussens. Vieussens 1705.

11 Pag. v. Voir p. 86. Vieussens 1710, 137.

*pas bonneur à l'anatomie de M. de Vieussens : on tâchera de le ramener à la véritable structure de ce viscère ; on fera voir contre ce qu'il avance, que le poids des aliments s'oppose si peu au mouvement de l'estomac qu'il en est l'instigateur, ou qu'il fait office de muscle antagoniste de ce viscère. Il est vrai que le froncement de l'estomac au sens de M. de Vieussens ne saurait suffire pour le broiement<sup>12</sup> ; mais peut-être M. de Vieussens n'étant pas fait au jeu de l'estomac<sup>13</sup>, en a-t-il mal compris le mouvement et le ressort ; et c'est sur quoi on aura plus d'une observation à lui proposer.*

*M. de Vieussens est surtout blessé de la part qu'on donne au diaphragme et aux muscles du bas ventre dans la digestion. Il faudrait, dit-il, nécessairement que ces muscles et le diaphragme portassent tout leur effort en même temps contre l'estomac<sup>14</sup>. Mais ceux qui défendent la trituration, sont si peu persuadés de cette nécessité, qu'ils prétendent que ces muscles et le diaphragme doivent agir alternativement pour concourir au broiement. C'est donc inutilement qu'il se soulève avec tant de vivacité contre une prétendue action de ces parties, dont les partisans du système de la trituration ne peuvent s'accommoder [19].*

L'action du diaphragme et des muscles du bas ventre contribue à soutenir le cours des sucs, etc.<sup>15</sup>

[19] On peut songer aux références de Hecquet : Borelli 1710, proposition 191 sur la digestion des poules et Pitcairn 1727 (la première édition latine de la *Dissertatio* date de 1692).

12 Ibid. Voir p. 86. Vieussens 1710, 135.

13 Pag. iv. Voir p. 84. Vieussens 1710, 135.

14 Pag. v. Voir p. 86. Vieussens 1710, 137.

15 Pag. vi. Voir p. 87. Vieussens 1710, 138.

[20] Nous avons signalé l'importance de l'analogie dans les discours anatomiques et physiologiques. Ici la scie-mousse vient compléter celle des meules pour servir l'argumentation de Hecquet (« Marbrerie, Outils » 1767).

[21] « C'est une enflure du ventre ou de tout le corps, causée par un refroidissement considérable du foie.

On peut encore dire que l'hidropisie est une enflure causée par la faiblesse du foie, ou des autres parties, la matière est contenue entre le péritoine, et les intestins, et dans l'espace de la poitrine, et de toutes les veines. » (Chomel 1709, 42)

[22] « L'Ascite est plus dangereuse, que la Timpanite, et la Timpanite, que l'Anasarque, qui sont trois différentes Hidropisies. L'Ascite se fait de beaucoup de sérosités, et de très peu de sang par la propre faiblesse du foie et des reins, lesquelles s'étant répandues entre l'épiploon et le péritoine, flottent dans le ventre, ainsi que flotte le vin dans une bouteille à demi remplie : elle est commune aux personnes qui mangent par excès des viandes trop salées, ou épiciées, ou qui boivent beaucoup de vin ou d'eau de vie, ou d'autres liqueurs qui dessèchent tellement le foie, qu'il faut de nécessité qu'il s'ouvre, et se fende de même qu'un pot de terre proche du feu, sans humidité. » (Chomel 1709, 43)

*Voilà à quoi M. de Vieussens réduit toute la force musculieuse de l'estomac. Cette mécanique est de son invention ; mais répond-elle à la structure de ce viscère ? C'est ce qu'il prétend, parce qu'il ne saurait être permis, ce lui semble, de penser qu'une action si douce puisse suffire pour broyer<sup>16</sup>. C'est donc une chose à lui expliquer, combien est puissant un mouvement doux et longtemps continué. Il aurait pu se satisfaire en faisant réflexion sur le frottement des corps, et sur ce qui en résulte à la longue. En attendant ce qu'on aura à dire là-dessus, un exemple familier aurait pu le mettre sur les voies. Le voici. Une scie mousse, patiemment et lentement agitée aidée d'un peu d'eau, fend les marbres les plus durs. M. de Vieussens aurait bien imaginé d'autres forces ou d'autres machines s'il avait été consulté sur la manière de scier les marbres [20]. Voici une observation qu'il propose. Le mouvement des muscles du bas ventre devient inutile à la coction, quand le bas ventre est fort enflé<sup>17</sup>. Mais un hydropique [21], Ascite [22] par exemple, ne tire-t-il plus de secours des muscles du bas ventre pour lui aider à respirer ? On doute que M. de Vieussens voulût le prétendre. Or il s'ensuit de là qu'il reste encore de la force et du mouvement aux muscles du ventre, lorsqu'ils paraissent extraordinairement tendus. Il faudra donc examiner la force qui reste à une fibre allongée. C'est ce qu'on fera ;*

16 Ibid. Voir p. 87. Vieussens 1710, 138.

17 Pag. vi. Voir p. 87. Vieussens 1710, 139.

*et ceci sera confirmé par cette autre preuve, qu'une fibre pour peu qu'elle puisse se mouvoir ou s'allonger est capable de beaucoup de force.*

*Voici une autre observation de M. de Vieussens : S'il était vrai que le diaphragme et les muscles du bas ventre pressassent l'estomac avec autant de force qu'on le suppose, personne ne pourrait éviter de vomir<sup>18</sup>. Mais qui suppose que l'estomac est si fort pressé ? M. de Vieussens tout seul l'avance, aucun des partisans de la trituration ne le pense. Il faudra donc expliquer en quoi consiste et comment se fait le mouvement de trituration dans l'estomac. On tâchera de ne rien oublier là-dessus. Au reste, M. de Vieussens conclut mal du pressement de l'estomac, que le vomissement doit nécessairement s'ensuire : car le vomissement se fait principalement quand le fond de l'estomac se contracte et se soulève vers l'orifice supérieur qui doit être libre et non pressé. Le contraire arriverait dans la supposition de M. de Vieussens ; car le diaphragme pressant alors la partie supérieure de l'estomac et les muscles du bas ventre pressant tout-à-la-fois et en même temps le fond et les parois de ce viscère, ce serait le moyen d'y tenir tout renfermé. À l'égard du foie et de la ratte, etc.<sup>19</sup> on ne voit pas trop ce que le foie et la ratte viennent faire là. M. de Vieussens les y amène inutilement ; car il combat*

18 Pag. vii. Voir p. 88. Vieussens 1710, 139.

19 Pag. vii. Voir p. 88. Vieussens 1710, 140.

*le système de la trituration, dans lequel les partisans de cette doctrine ne donnent aucune part à ces viscères.*

Il faut nécessairement que l'estomac digère par l'action de son levain<sup>20</sup>. *On croirait à entendre M. de Vieussens, que toute la question sur la digestion se réduit uniquement au broiement et au levain de l'estomac. Sa conclusion n'est donc pas juste ; car quand il aurait prouvé que la digestion ne se fait pas par voie de broiement, il aurait encore à détruire les opinions de ceux qui croient que les aliments se digèrent, ou par le moyen de la chaleur, ou par la force de l'air concentré dans l'estomac, ou par une sorte de macération ou de pourriture qui met les aliments en bouillie<sup>21</sup>.*

En effet si ce viscère n'avait pas un ferment particulier, comment expliquer la dissolution des substances cartilagineuses dans l'estomac des hommes, et des os même dans celui de certains animaux<sup>22</sup> ?

*1° M. de Vieussens serait embarrassé de prouver que les substances cartilagineuses, si elles ne sont fort tendres et de jeunes animaux, se dissolvent dans l'estomac des hommes. Du moins, les os ne se dissolvent pas dans celui des chiens, surtout ces bouts d'os, comme il parle<sup>23</sup> :*

20 Ibid. Voir p. 89. Vieussens 1710, 139.

21 Voir notamment Galathea 1675, 15.

22 Pag. viii. Voir p. 89. Vieussens 1710, 140.

23 Ibid. Voir p. 89. Vieussens 1710, 141. La citation n'est pas totalement exacte : Vieussens parle d'os dont les bouts peuvent être pointus.

*car ces portions d'os, quand elles sont dures, sortent sans être fondues, mais seulement vides de sucs et de mælle ; ce qui a fait penser à de bons auteurs, que la digestion se fait par manière d'extrait. Autre système que M. de Vieussens aura encore à détruire, avant que de donner le sien pour l'unique ou pour le véritable. 2°, M. de Vieussens suppose ce qui est en question. Comment expliquer, dit-il, la dissolution etc. s'il n'y a pas de ferment dans l'estomac ? On l'expliquera par la trituration, à moins qu'il ne prouve la présence de ce ferment. Mais c'est comme s'il disait : Il y a un ferment dans l'estomac, parce que l'estomac ne peut digérer sans ferment ; c'est un cercle, une pétition de principe, enfin un raisonnement vicieux. Peut-être le corrigera-t-il à la pag. xi<sup>24</sup>. Car c'est en cet endroit qu'il est temps, dit-il, de parler de la nature du ferment de l'estomac. Jusque-là il ne quittera pas le système de la trituration sur lequel il retombe ici vigoureusement.*

Ne faut-il pas, dit-il, pour qu'un corps soit broyé par un autre, que la force du corps broyant l'emporte infiniment sur la résistance du corps qui doit être broyé<sup>25</sup>.

*Que M. de Vieussens nous permette de suivre pour un moment, cette maxime, et de lui faire ici une autre question. La force du corps broyant doit, dit-il, l'emporter infiniment sur la résistance du corps qui doit être broyé.*

24 Voir p. 89.

25 Pag. viii. Voir p. 89. Vieussens 1710, 141.

*Il trouverait sans doute cette force immense dans le levain de l'estomac, qui selon lui brise et fond les os et les cartilages : car ce sera à son gré une puissance infiniment supérieure à la résistance des aliments. Mais fera-t-il comprendre qu'un fondant si puissant et si efficace puisse impunément fondre les aliments, fussent-ils osseux et cartilagineux, sans intéresser l'estomac lui-même, qui est moins qu'osseux, puisqu'il n'est que membraneux ? Autre défaut de raisonnement, qui ne prouve rien parce qu'il prouve trop en faveur du levain de l'estomac. D'ailleurs l'observation est contraire à cette maxime : L'eau creuse la pierre, et il est des huiles qui fondent des corps durs et solides. Mais on donnera des raisons satisfaisantes là-dessus à M. de Vieussens dans la dissertation qu'on prépare.*

[23] « C'est une faim démesurée, qui porte à prendre beaucoup de nourriture, quoique l'estomac la rejette après. C'est donc une maladie qu'il ne faut pas confondre comme on le fait tous les jours avec cet appétit dévorant que quelques femmes grosses, quelques jeunes gens, bien des mélancholiques et des convalescents éprouvent sans qu'il en résulte aucun accident. Il ne faut pas non plus la confondre avec la boulymie. La faim canine, est cette maladie dans laquelle on éprouve une faim vorace, et néanmoins l'on vomit les aliments qu'on prend pour la satisfaire ; ainsi qu'il arrive aux chiens qui ont trop mangé ; c'est en cela que la faim canine diffère de la boulymie, qui n'est point suivie de vomissement, mais d'oppression de l'estomac, de difficulté de respirer, de faiblesses de pouls, de froid et de défaillances. » (Hélian 1771, 113-114)

Comment expliquerait-on cette digestion si prompte qui se fait dans les hommes saisis de la faim canine<sup>26</sup> ? [23]

*C'est de la digestion qui se fait dans l'état naturel, qu'on parle ; et M. de Vieussens embarrasse la question d'une digestion contre nature : c'est perdre le point de vue et donner le change. Quand bien même donc on lui accorderait que cette digestion prompte, qui est une maladie, se ferait par un acide, ce serait au plus prouver des levains dans l'état contre nature. Mais cela même prouverait contre le système du*

26 Pag. viii. Voir p. 89. Vieussens 1710, 41.

*levain naturel de l'estomac : car l'état de maladie étant contraire à celui de la santé, ce serait un préjugé, que les levains faisant des maladies, seraient peu propres à entretenir la santé.*

Les épingles qu'on avale, piqueraient l'estomac, etc.<sup>27</sup> [24] *Cette objection était échappée à M. de Vieussens à la page vi. car c'est là qu'il en propose contre la trituration. Il trouve à propos de la rappeler ici en parlant de la nécessité d'un acide dans l'estomac. Le dérangement n'y fait rien, cette difficulté l'arrête. On s'en étonne : car un savant physicien y a répondu. M. de Vieussens aurait dû savoir sa réponse, on la lui communiquera en son temps. Mais il est étrange de voir M. de Vieussens si fort en garde contre la pointe d'une épingle ( car enfin le hasard ne peut guère en faire avaler qu'une à la fois ) tandis qu'il tient l'estomac en sûreté contre un million de pointes d'acides, qu'il fait résider dans l'estomac. Si une goutte d'esprit de vitriol endommage ce viscère, la quantité de liqueur acide qui séjourne dans ce viscère ne le blesserait-il pas ? Or de ce qu'il n'est pas blessé ou douloureux dans l'état naturel n'est-ce pas une conséquence qu'il ne contient naturellement aucun acide ?*

Quelle raison rendre de la consistance épaisse que prend le lait qui si caille, etc.<sup>28</sup>

*M. de Vieussens revient à la nécessité d'un acide dans l'estomac. Mais il s'agit*

[24] Aussi déroutante qu'elle puisse paraître, la question des aiguilles ingérées et de ce qu'elles deviennent au cours du processus de digestion joue un rôle important dans la controverse, en entretenant à nouveau les enjeux physiologiques et anatomiques, d'une part, et les questions religieuses d'autre part. La régurgitation d'objets ou d'épingles est en effet couramment associée aux manifestations de possession diabolique ; elle est encore évoquée dans l'ouvrage du chirurgien Jean Devaux (Devaux 1703, 411) ou celui du conseiller du Roi et médecin Lange à propos de Magdeleine Morin, « la fille maléficiée de Courson » (Lange 1717). En dehors de ces affaires de possession, de nombreux textes mentionnent les épingles et aiguilles avalées et le traitement des plaies qu'elles pourraient occasionner, souvent grâce à l'huile d'amande douce, par exemple chez Charles Gabriel Leclerc (1696, 198), Daniel Tavvry (1712, 51) et surtout Michael Etmüller (1691, tome 1, 109-110) qui cite Augustinus Thonnerus à ce sujet.

27 Pag. viii. Voir p. 89. Vieussens 1710, 141.

28 Pag. viii. Voir p. 90.

[25] On peut évoquer ici l'ouvrage polémique que Hecquet a consacré à la dénonciation de l'allaitement servile où l'on retrouve des préoccupations diététiques et morales similaires (Hecquet 1708).

*d'un acide naturel, et il parle d'un acide contre nature : car la coagulation du lait dans l'estomac vient toujours ou de l'indisposition de ce viscère ou des restes d'aliments aigris. Il y a d'ailleurs d'autres causes que l'acide de la coagulation du lait. L'excès de cette liqueur dont on gorge les enfants le fait coaguler, parce qu'il croupit alors et séjourne trop, par la même raison qu'un lait trop longtemps gardé se coagule [25]. Le chaud, caille encore le lait, c'est pourquoi il se caille si aisément en été. Mais ces observations prouvent que le lait se coagule de lui-même, sans le mélange d'aucun acide étranger : car il s'aigrit par exemple en été dans des vaisseaux où il n'y a nul acide ; pourquoi donc lui en chercher dans l'estomac, pour l'y coaguler ?*

Ce que j'ai dit me paraît prouver démonstrativement ... que l'estomac ne digère que par un levain<sup>29</sup>. *M. de Vieussens a toujours bonne opinion de ses preuves, mais il est étrange qu'il ne tire d'autres preuves du levain de l'estomac, que de ses effets, a posteriori ; Cependant il appelle cela prouver démonstrativement. Mais une démonstration physique devrait se faire a priori, c'est-à-dire qu'elle devrait se prendre de la nature de la chose ; M. de Vieussens n'a pas pris cette méthode qui aurait été démonstrative. Il aurait fallu, par exemple, montrer qu'il y a des acides dans le sang, que c'est une portion de ces acides qui se filtre dans l'estomac.*

29 Pag. ix. Voir p. 90. Vieussens 1710, 142.

*M. de Vieussens dira peut-être qu'il a amplement prouvé l'acide du sang ; mais on lui a démontré que ce prétendu acide était d'emprunt dans les liqueurs que la distillation du sang lui a données, puisqu'on lui a fait voir<sup>30</sup> que l'acide qu'il en tirait était moins le produit du sang, que du bol qu'il mêlait avec le fang pour le distiller. Nous attendons donc d'autres preuves de M. de Vieussens là-dessus ; cependant l'acide du sang demeurera sans preuve, et la démonstration de celui de l'estomac retombera dans le doute et dans l'obscurité.*

Le ferment de ce viscère venant à manquer, l'appétit se perd, etc.<sup>31</sup>

*Autre raisonnement vicieux, autre cercle, autre pétition de principe.*

---

30 M. Pitcairn, *Dissert.* Pitcairn 1701 (*I. Archibaldi Pitcairni Oratio, qua ostenditur Medicinam ab omni Philosophorum secta esse liberam, habita Lugduni Batavorum die 26. Aprilis anno 1692. Theoria morborum oculi. II. Dissertatio de circulatione sanguinis per vasa minima, edita Lugduni Batavorum anno 1693. III. Dissertatio de caussis diverse molis quâ fluit sanguis per pulmonem natis et non natis, edita 1693. IV. Dissertatio de motu quo civi in ventriculo rediguntur ad formam sanguini resciendo idoneam, edita anno 1693. V. Solutio problematis de Inventoribus, edita Edinburgi anno 1688. rursus et auctior edita Lugduni Batavorum anno 1693. VI. Dissertatio de circulatione sanguinis in animalibus genitis et non genitis, edita anno 1693. VII. Dissertation de curatione Februm, quae per evacuationes instituitur, edita Edinburgi anno 1695. VIII. Dissertatio brevis de opera quam praestant corpora salivae acida dicta vel alcalica, in curatione morborum* ). Traduction anglaise : Pitcairn 1727. Réponse de Robert Sibbald, auteur de *Scotia Illustrata, sive Prodromus historiae naturalis*, à Pitcairn notamment sur la question de la force de l'estomac dans Sibbald 1709.

31 Pag. ix. Voir p. 90. Vieussens 1710, 142.

*L'appétit se perd, parce que le levain de l'estomac manque. Il fallait prouver que le levain de l'estomac fait l'appétit ; après quoi on aurait été autorisé à tirer la conséquence que l'appétit se perd faute de ce levain.*

Quoique le mouvement du diaphragme et des muscles du bas ventre soit réglé, etc.<sup>32</sup>

*M. de Vieussens ne fait pas réflexion qu'il ne suffit pas que le mouvement de ces muscles soit réglé ; il faut aussi que celui de l'estomac soit uniforme : car il faut se souvenir qu'il doit y avoir dans l'état naturel une sorte de cadence ou de correspondance entre les mouvements de l'estomac et celui de ces muscles : c'est une justesse ou une proportion qu'on expliquera en son lieu.*

Après avoir réfuté, etc.<sup>33</sup>

*Ici commence un long raisonnement qui ne finit qu'à la fin de la page xi. C'est, dit M. de Vieussens, pour faire comprendre... la manière dont le levain de l'estomac agit sur les aliments. Cependant ce qu'il en conclut<sup>34</sup>, est la manière dont les aliments sont poussés de l'estomac dans les intestins. Cette tirade de raisons hors de place ne prouve donc rien contre la trituration en faveur du levain de l'estomac. Afin de donner une idée nette de la nature du ferment de l'estomac, dont il est temps de parler<sup>35</sup>.*

32 Pag. ix. Voir p. 90. Vieussens 1710, 143.

33 Ibid. Voir p. 90. Vieussens 1710, 143.

34 Pag. ix. Voir p. 91. Vieussens 1710, 148.

35 Pag. xi. Voir p. 93. Vieussens 1710, 146.

*C'est-à-dire que M. de Vieussens a employé plus des deux tiers de sa dissertation, à combattre la trituration. C'était cependant du levain de l'estomac dont il allait parler, si on en croit le titre. Mais son cœur l'a trahi ; il en voulait à la trituration, il s'est laissé aller à son ressentiment contre elle. Mais enfin le voici venu au levain de l'estomac, voyons s'il tient parole sur la netteté de l'idée qu'il en promet.*

Il n'y a aucun lieu de douter qu'il n'y ait quelque communication entre ces trois différents vaisseaux, (veines, artères, lymphatiques) etc.<sup>36</sup>

*Il fallait aussi prouver qu'il y a communication entre ces vaisseaux et les nerfs, puisque ceux-ci doivent aussi fournir leur contingent. M. de Vieussens suppléera à cette omission quand il voudra, étant aussi plein qu'il est d'observations et de découvertes sur le système des vaisseaux<sup>37</sup>.*

*Il fallait encore expliquer comment se fait dans l'estomac la filtration de cet assemblage de liqueurs. Ce sera sans doute à la faveur de quelque levain : l'occasion était belle pour remonter de levain en levain à la source d'un premier levain, afin de tracer une liste sûre, ou une généalogie suivie et fidèle des descendants de ce levain primitif : c'est un beau morceau à travailler.*

---

36 Pag. xii. Voir p. 93. Vieussens 1710, 147.  
La citation est approximative.

37 *M. de Vieussens a fait Vasorum systema novum.* Vieussens 1705.

Cela étant supposé il est évident, etc.<sup>38</sup>  
*L'évidence des démonstrations de M. de Vieussens est fondée sur des suppositions. Étrange manière de démontrer en physique ! c'est cependant dans ces suppositions qu'il trouve l'idée nette de levain qu'il promettait. La voici.*

Ce levain (*de l'estomac*) est un suc recrémenteux, volatil, composé de parties très-fines de graisse et de lymphes, imprégné de beaucoup d'esprit animal, et destiné pour exciter l'appétit et cuire les aliments<sup>39</sup>.

Un suc recrémenteux. *Ce mot de recrémenteux est de nouvelle fabrique, mais il ne prévient pas agréablement l'imagination. Il fait d'ailleurs peu d'honneur au levain de l'estomac, il le déshonore au contraire, en le mettant au nombre des sucres dont la nature aime à se défaire. Aussi cette expression est-elle propre à M. de Vieussens, car elle n'est tombée dans l'imagination de personne. On peut donc s'assurer que cette production de M. de Vieussens ne sera pas revendiquée.*

*L'imagination ne se perd pas moins dans les autres qualifications que M. de Vieussens donne au levain de l'estomac : recrémenteux, volatil, c'est-à-dire grossier et subtil : le contraste est singulier, composé de parties très-fines de graisse et de lymphes ... d'esprit animal, etc. Cette composition paraît plus ressembler à un être de raison,*

38 Pag. xii. Voir p. 93. Vieussens 1710, 147.

39 Ibid. Voir p. 93. Vieussens 1710, 147.

à un suc imaginé et à un ouvrage de commande, qu'à une production de la nature : jamais même chimiste opérateur n'a rassemblé tant de choses pour composer un dissolvant. M. de Vieussens aurait donc pu sentir qu'un suc naturel devrait être plus simple, puisque les manières de la nature sont si peu composées : ainsi de cela seul on peut conclure que le levain de l'estomac est chimérique. Cependant M. de Vieussens a cru encore qu'il ne pouvait résulter rien d'assez efficace d'une pareille combinaison ; et qu'un semblable levain ne pourrait suffire à toutes les dissolutions qui se présenteraient à faire. Ayant donc prévu qu'une substance aqueuse ou phlegmatique, aurait besoin d'un menstrue aqueux, il a par cette sage prévoyance ajouté du phlegme<sup>40</sup> dans ce levain. Il a compris encore que si c'était des substances sulphureuses qui se présentassent à dissoudre, ce levain aurait besoin de soufre, et par une égale prévoyance il y a mêlé du soufre. Ayant de plus remarqué que l'estomac en certains animaux rencontre des substances cartilagineuses et osseuses à digérer, il a fallu assaisonner ce levain de sel. Enfin pour satisfaire à tous les besoins de ce levain, et pour le mettre en état de faire face à toutes les différentes substances salines, sulphureuses, terrestres ou alcalines, qu'il aurait à combattre et à vaincre, M. de Vieussens a jugé qu'il fallait que le sel du levain de l'estomac fût une sorte d'androgyné, un sel double ou

---

40 Pag. xii. Voir p. 94. Vieussens 1710, 148.

neutre : *c'est ce qu'il nomme sel salé, sans exclusion de l'acre et de l'acide dont ce levain doit participer.*

*Mais M. de Vieussens a-t-il quelque exemple d'une composition qui admette tout-à-la-fois un sel salé acre, et un sel acide ; et quand cela serait, tant de contraires pourraient-ils s'accorder à faire une liqueur neutre, tel que devrait être le levain de l'estomac ?*

Le levain de l'estomac est un extrait fort fin, etc.<sup>41</sup>

*Un extrait aussi étoffé, fort fin cependant, est une belle invention. Les alkools des chimistes n'ont rien d'aussi merveilleux, car ils ne sont pour la plupart que des soufres ou des huiles éthérées, ou des sels volatilisés : ces sels sont simples, et le plus souvent alcalis. L'eau et le phlegme n'y ont aucune part ; car ils sont d'autant meilleurs, qu'ils sont plus parfaitement déphlegmés. Mais l'extrait de M. de Vieussens est composé de graisse, de lymphe, de phlegme de sel salé acre et de sel acide. Cet extrait est donc unique dans la nature, c'est un extrait original que l'art n'a pu copier. C'est pourtant dans cette combinaison imaginaire de particules bizarrement entassées et mal assorties, que M. de Vieussens trouve une idée nette<sup>42</sup> de ferment. Ce qui suit ne met pas cette idée dans un plus beau jour.*

41 Pag. xii. Voir p. 94. Vieussens 1710, 147.

42 Pag. xi. Voir p. 93. Vieussens 1710, 146.

Pour donner à entendre comment est-ce que cet extrait excite l'appétit<sup>43</sup>. *M. de Vieussens essaye en cet endroit d'expliquer comment se forme ce prétendu extrait, mais il le fait un peu confusément, pour ne rien dire de plus : La tunique de l'estomac se fronce... ses vaisseaux s'entortillent... les embouchures des conduits lymphatiques artériels nerveux s'entrouvrent<sup>44</sup>. La tunique composée de vaisseaux se fronçant, et les vaisseaux s'entortillant, peut-on imaginer que les vaisseaux lymphatiques qui rampent sur ces vaisseaux s'entrouvrent ? C'est un paradoxe, car si cela se passait ainsi, les vaisseaux seraient comprimés par le froncis, ou dans les replis de la tunique vasculaire : ainsi la conséquence de M. de Vieussens serait fautive.*

Cela fait que ces conduits se gonflent, et que la liqueur qu'ils contiennent irrite doucement leurs parois ... par ses parties salines qui toutes adoucies qu'elles sont etc... flattent agréablement l'appétit, etc.<sup>45</sup> *C'est ici où l'on se perd absolument dans le raisonnement de M. de Vieussens, c'est pourtant de l'anatomie et de celle des vaisseaux dans laquelle il s'est distingué. Il traite d'extrait le levain de l'estomac, ce doit être par conséquent une liqueur séparée, développée, sortie des vaisseaux, et reçue dans l'estomac ; c'est même l'idée qu'il s'en fait quand il a à expliquer la*

43 Pag. xii. Voir p. 94. Vieussens 1710, 148.

44 Pag. xiii. Voir p. 94. Vieussens 1710, 148.

45 Ibid. Voir p. 95. Vieussens 1710, 149.

*digestion*<sup>46</sup>. Mais cet extrait, quand il a à exciter la faim est une lympe artérielle contenue dans les lymphatiques dont elle irrite les parois nerveuses. Ce n'est donc pas le ferment de l'estomac qui excite la faim, c'est la lympe artérielle, où ce ferment n'est pas un extrait : cependant M. de Vieussens le qualifie de ferment et lui fait exciter la faim.

Cette irritation douce communiquée au centre ovale du cerveau etc.<sup>47</sup> C'est un phœbus anatomique qu'il faudrait passer à M. de Vieussens, s'il servait à prouver son système.

Le levain de l'estomac est versé dans sa cavité par les petits tuyaux sécrétoires qui en rendent la surface intérieure veloutée<sup>48</sup>.

Ceci est un cas anatomique dans lequel on ne se serait pas attendu de trouver M. de Vieussens en faute. Le velouté<sup>49</sup> de l'estomac n'est pas composé des extrémités des vaisseaux excrétoires, ce sont des papilles nerveuses, des aboutissements de nerfs destinés à des usages bien différents. Tous les anatomistes en conviennent : mais on le fera voir dans la dissertation qu'on travaille, par l'anatomie comparée des estomacs de différents animaux.

D'ailleurs l'idée que M. de Vieussens donne ici du levain n'est pas juste ; comment comprendre en effet que le levain de l'estomac est versé dans sa cavité, puisque le levain de l'estomac

46 Pag. xii. Voir p. 94 et 95. Vieussens 1710, 149.

47 Pag. xiii. Voir p. 95. Vieussens 1710, 149.

48 Pag. xiv. Voir p. 95. Vieussens 1710, 150.

49 Pag. xiv. Voir p. 95.

*ne devient tel qu'après qu'il a été filtré dans les glandes de ce viscère ? il n'y est donc pas versé, mais la matière dont il doit être formé s'y verse : on suivra cette pensée ailleurs.*

De sorte que ces deux ferments, etc.<sup>50</sup>  
*Le ferment de l'estomac assaisonné, comme nous l'avons vu, de volatile, de graisse, de lymphes, de phlegme, de soufre, de sel salé acre, de sel acide, paraissait dans cet équipage plus étoffé que de raison. M. de Vieussens lui donne cependant encore un aide, un ferment coadjuteur, c'est la salive qu'il érige en levain ; serait-ce aussi que la salive fermenterait les aliments dans la bouche, et que la mastication serait une fermentation ? Il aurait été digne de M. de Vieussens de nous faire comprendre comment une matière agitée par une force infiniment supérieure à celle d'un levain, peut prendre un mouvement de fermentation ; ce serait prouver qu'une bougie pourrait éclairer le jour : mais on en demeurera ici dans ces généralités, réservant le détail de tout ce qui regarde la digestion, pour la dissertation qu'on fait sur cette matière.*

*On espère faire quelque chose de plus en faveur du système de la trituration. On essayera dans cette même dissertation, de mettre dans un nouveau jour les causes qui font ou qui entretiennent les maladies de l'estomac ; c'est une étiologie nouvelle tirée en général de la mécanique du corps et en particulier*

---

50 Ibid. Voir p. 95. Vieussens 1710, 150.

*de la structure de ce viscère, appuyée d'observations qu'on tient de l'usage, dont on enrichira cette dissertation.*

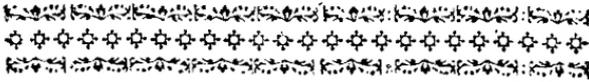
*Au reste on ne s'est laissé aller à donner ces remarques sur le système de M. de Vieussens, que parce qu'il est homme de mérite, d'autant plus digne d'être écouté, qu'on honore sa science et sa candeur. On est même fâché de se voir obligé d'écrire contre un système qu'il protège mais ce système a attaqué ouvertement un des principes fondamentaux du Traité des dispenses, en attaquant celui de la trituration ; c'est pourquoi on s'est cru obligé de répondre aux objections de ce savant médecin.*

## IV

### Philippe Hecquet rassemble ses arguments

( 1712 )

Dans cette ultime prise de position sur le sujet du Carême, des aliments maigres, de l'estomac et du processus de la digestion, Hecquet rassemble ses arguments et ses soutiens. Il fait précéder son texte de quinze approbations de médecins régents de la Faculté de médecine de Paris, membres de l'Académie des sciences, Professeurs « des plantes », en « anatomie et chirurgie au jardin royal » ou encore « en pharmacie », place en fin de volume le privilège royal, ajoute un glossaire de sept pages, une longue table des matières -en fait un index- et une réponse aux objections d'un autre adversaire, Jean Astruc. Devenu ainsi un ouvrage de théorie, le livre fait basculer le propos d'origine -rendre le jeûne de carême à la fois mieux respecté et plus facile- sur un autre terrain, anatomique et étiologique.



## P R E F A C E.

**E** n'est point un présent qu'on prétend ici faire au public, c'est une dette qu'on lui paye. Ayant eu à parler de la Digestion dans le Traité des Dispenſes du Carême, on l'y a expliquée par la trituration ſeule ſans ferment ni fermentation. Un ſavant Médecin de l'école de Montpellier \* a attaqué publiquement ce ſyſtème, pour faire valoir celui de la fermentation. Ses raifons favorifant une opinion courante, pouvoient attirer des adverſaires au ſyſtème de la trituration, naiſſant encore & ſans défenſeurs; ainſi le parti qu'on avoit pris pour lui devint un engagement, parce qu'on lui chercha une protection, & qu'on la demanda publiquement à l'auteur de ce Traité. Une plume <sup>a</sup> ſavante & reſpectable l'invita à la donner, de ſorte que ſa défenſe devint une obligation, laquelle jointe à la bonté de la cauſe, déterminâ cet auteur à l'entreprendre. Cependant comme cette défenſe devoit être de quelque diſcuſſion, il prit la liberté de prévenir le public ſur la répoſe qu'il lui préparoit. Ce fut le ſujet d'une diſſertation ſommaire qui n'étoit que le prélude du petit ouvrage qu'on donne aujourd'hui.

Au reſte ce ſyſtème auroit ſans doute beaucoup gagné en d'autres mains, mais l'avantage ne ſera que différé; il ſe défend aujourd'hui dans les noſtres, il triomphera bien-toſt en d'autres.

La plus forte oppoſition qu'il trouvera dans l'eſprit des ſages, c'eſt qu'enſin c'eſt encore un ſyſtème; car trop inſtruits des fauſſes lueurs des opinions naiſſantes, ils

\* M. de Vieuffens le pere. <sup>a</sup> Le R. P. Tournemine, Mémoires de Trevoux.

## PRÉFACE

*Ce n'est point un présent qu'on prétend ici faire au public, c'est une dette qu'on lui paye. Ayant eu à parler de la Digestion dans le Traité des Dispenses du Carême, on l'y a expliquée par la trituration seule, sans ferment ni fermentation. Un savant Médecin de l'école de Montpellier<sup>1</sup> a attaqué publiquement ce système, pour faire valoir celui de la fermentation. Ses raisons favorisant une opinion courante, pouvaient attirer des adversaires au système de la trituration, naissant encore et sans défenseurs ; ainsi le parti qu'on avait pris pour lui devint un engagement, parce qu'on lui chercha une protection, et qu'on la demanda publiquement à l'auteur de ce Traité. Une plume<sup>2</sup> [1] savante et respectable l'invita à la donner, de sorte que sa défense devint une obligation, laquelle jointe à la bonté de la cause détermina cet auteur à l'entreprendre. Cependant comme cette défense devait être de quelque discussion, il prit la liberté de prévenir le public sur la réponse qu'il lui préparait, Ce fut le sujet d'une dissertation sommaire qui n'était que le prélude du petit ouvrage qu'on donne aujourd'hui [2].*

*Au reste ce système aurait sans doute beaucoup gagné en d'autres mains, mais l'avantage ne sera que différé :*

[1] René Joseph de Tournemine (1661 - 1739), jésuite, dirige les *Mémoires de Trévoux* de 1701 à 1719 (Ribard 2005 ; Chouillet/Pappas 1999). Il publie une recension d'Andry 1710, d'où est extrait le deuxième texte de ce recueil, dans les *Mémoires*.

[2] Il s'agit du texte publié par Hecquet qui précède dans ce recueil (Hecquet 1710a).

1 M. de Vieussens le père. Vieussens 1710.

2 Le R. P. Tournemine, *Mémoires de Trévoux*. Tournemine 1710.

[3] La dénonciation de l'esprit de système est un lieu commun de la médecine du 18<sup>e</sup> siècle, même si chacun s'efforce de proposer une vision générale et cohérente du savoir médical (Mazzolini 1997, 96).

[4] Le texte de cette préface de Hecquet se distingue des autres textes que nous publions par l'abondance des citations d'auteurs anciens. Les références sont parfois approximatives et l'utilité de la référence dans la démonstration paraît parfois ténue ou relever simplement de l'argument d'autorité. Hecquet mobilise dans une grande majorité des cas des références à Hippocrate. Le renouveau de l'hippocratisme incarne une forme de dénonciation du galénisme, du paracelsisme et de l'esprit de système (voir Rey 2024 ; Pigeaud 1996). Comme Giorgio Baglivi (1668-1707), Hecquet veut ainsi affirmer la primauté de l'observation et de la pratique, fondements du savoir médical.

*il se défend aujourd'hui dans les nôtres, il triomphera bientôt en d'autres.*

*La plus forte opposition qu'il trouvera dans l'esprit des sages, c'est qu'enfin c'est encore un système [3] ; car trop instruits des fausses lueurs des opinions naissantes, ils sont en droit de craindre l'illusion de celle-ci. Quoi, diront-ils, serons-nous plus habiles ou plus heureux que nos pères, pour n'admettre que des vérités certaines, tandis qu'ils ne nous ont laissé tout au plus que des vraisemblances contestées ? En Médecine, plus que partout ailleurs, ce qui n'est qu'opinion est condamnable, comme étant ou un titre d'ignorance, ou une marque d'impéritie : Opinio in Medicina maximè in crimen vertitur .... ignorantia aut inartificialitatis signum [4]<sup>3</sup>. C'est pourquoi il ne faudrait, selon eux, dans cette profession croire qu'à ses yeux, et s'y défier de toute hypothèse, oculis credere magis oportet quàm opinionibus<sup>4</sup> ; parce que la Médecine étant l'art de la nature, elle devrait aujourd'hui comme autrefois n'emprunter que d'elle ses principes et ses lois : Medicinam olim faciebat rerum natura<sup>5</sup>.*

3 Hippocrat., de decenti ornatu. « De decenti ornatu », III, 18-IV, 3 ( Hippocrate 1665b, 54; 1861, « De la bienséance » ).

4 *Id.* de Diaeta. « De diæta », livre 1, V, 19 (Hippocrate 1665c, 184 ; 1849, « Du régime » ). Cité par Aignan 1707, 58.

5 *Plin.* hist. l. 26, c. I. « Medicinam ipso quodammodo rerum natura faciente », « la nature faisant, pour ainsi dire, tous les frais de la médecine » (Pline 1883, tome 2, 197).

*Le malheureux succès des systèmes passés, fait le fondement de leur défiance, vu qu'à la bonte de la médecine ils ont fait de cette science, la plus utile de toutes, la moins constante ou la plus incertaine : Mirum et indignum subito nullam artium inconsantiorum fuisse, et etiamnum sæpius mutari, cum sit fructuosior nulla<sup>6</sup>.*

*Il leur paraît que la Médecine d'autrefois se faisait à moins de frais, moins attentive à ce qui faisait les maladies, qu'à ce qui les guérissait, interest non quod morbum faciat, sed quid tollat<sup>7</sup> ; persuadé que l'usage est le maître dans l'art de guérir, ad curandi rationem nihil plus confert quam experientia<sup>8</sup>. Ce n'est pas, de leur aveu, qu'on n'ait reconnu dans tous les temps, que la science ne fût du ressort de la Médecine, mais ce devait être la science des faits ou l'étude de la nature, de ses marches, de ses vues et de ses manières. Ce devait être une connaissance habituelle de l'histoire des maladies, de l'ordre de leurs symptômes, de leurs commencements, de leurs progrès, de leurs fins, quomodo fiunt morbi et definunt, quibus occasionibus auferuntur ac deficient<sup>9</sup>,*

6 *Plin. hist. l. 29.* « On s'étonnera, on s'indignera qu'aucun art n'ait été plus inconstant et ne soit encore sujet à plus de variations, bien que le plus lucratif de tous. » (Pline 1883, tome 2, 296 )

7 *Celsus. Celse 1657, livre 1, préface, 10.*

8 *Id. Celse 1657, livre 1, préface, 13.*

9 *Hippocr. de vet. medic.* « De veteri medicina », V, 2-6 (Hippocrate 1665d, 16 ; 1839, « De l'ancienne médecine »).

morbis enim quasdam leges natura posuit<sup>10</sup> ; ou une facilité à démêler ce qui accommodait ou incommo- dait les malades, ce qu'il fallait faire ou omettre dans les maladies, sans jamais perdre de vue leurs chutes, ou les manières dont elles se terminent, consideranda spontanea desinentia, ferendi facilitas, quae facienda, quae impedienda, quae sedare oportet<sup>11</sup> ; parce que c'est souvent un art en Médecine, de savoir apaiser certains accidents, et d'en susciter d'autres ; de changer la face des maladies, des rabattre les saillies, d'en rompre ou détourner le cours, de les augmenter même quelquefois en excitant la fièvre, pour réveiller une nature qui s'oublie, ou la rappeler quand elle s'égare : Circonspecti est Medici morbum mutare et novare, interdum et augere morbum, res accendere<sup>12</sup>... morbi impetum obtundere<sup>13</sup> [5].  
*Ces manières de philosopher en Médecine leur plairaient davantage que les systèmes, parce qu'elles sont éprouvées, et qu'elles ont réussi*, principium et via inventa sunt per quam multa inventa sunt<sup>14</sup>. *Et ce serait par ces*

[5] À travers cette accumulation de citations et la rhétorique de la prise en compte des réserves de « l'esprit des sages » qui se méfieraient de son nouveau système, Hecquet place la discussion sur le terrain de l'art de guérir et de la clinique plutôt que sur celui de la connaissance anatomique et de la physiologie comme le faisait Vieussens.

- 
- 10 *Plin. hist.* I. 7. c. 50. « La nature a imposé aux maladies mêmes certaines règles. » (Pline 1883, tome 1, 307)
- 11 *Hippocr. de humoribus*. « De humoribus », II (Hippocrate 1665e, 316-317 ; 1846, « Des humeurs »).
- 12 *Celsus*, p. 144. Celse 1657, livre 3, chap. IX, « Curatio lentarum febrium », 138.
- 13 *Hippoc. de arte*. « De arte », IV, 5 (Hippocrate 1665f, 3 ; 1849, « De l'art »).
- 14 *Hippocr., de vet. Med.* « De veteri medicina », III, 9-10 (Hippocrate 1665d, 15 ; 1839, « De l'ancienne médecine »).

voies que ces sages Médecins souhaiteraient qu'on s'exerçât à cultiver ou à augmenter l'art du guérir, convaincus que de tenter d'autres moyens ou d'employer d'autres manières, c'est s'exposer soi-même et les autres à d'affreuses méprises : Ex his ad perquirendum procedat Medicus ; qui vero his rejectis, aliâ viâ, aliâque formâ inquirere conatur, falsus est et fallitur<sup>15</sup>. Ils s'en prennent au mépris de ces maximes, de ce que la Médecine est dégénérée en causeries, ad verba garrulitatemque descendit Medicina<sup>16</sup> ; de sorte que l'art de discourir a presque pris la place du soin de guérir, ars confabulandi magis quàm medendi<sup>17</sup>. Voilà ajoutent-ils, à quoi les systèmes ont exposé la Médecine, sur laquelle ils ont répandu plus de leur que de lumière, et à laquelle ils ont plus promis qu'ils n'ont tenu : (Medicina ) huc usque magis est ostentata, quàm elaborata ; magis elaborata, quàm amplificata<sup>18</sup>.  
De-là ils concluent qu'il ne faudrait faire de la Médecine qu'une étude de sagesse,

15 *Id., ibid.* « De veteri medicina », III, 15-18 (Hippocrate 1665d, 15-16 ; 1839, « De l'ancienne médecine »).

16 *Plin.* I. 26. c. 2. Elle « se perdit en paroles et en vain verbiage. » (Pline 1883, tome 2, 197)

17 *Sydenham* in praefat. Sydenham 1705, non paginé, « Praefatio ».

18 *Bacon.* de augm. scientiar. p. 117. Bacon 1623, chap. 2, traduction latine de Bacon 1605. La citation exacte est (Medicina) « (...) ut fuerit magis ostentata, quam elaborata ; etiam magis elaborata, quam amplificata ».

*de prudence et d'attention, sapientiam ad Medicinam transferre, et Medicinam ad sapientiam*<sup>19</sup> ; *et n'y admettre pour philosophie que la connaissance exacte et suivie des mouvements de la nature, la seule qui soit sûre pour la santé, theoria*<sup>20</sup> nihil aliud est quam exquisita naturae descriptio ; *parce que la nature veut être imitée ou suivie, et jamais prévenue ni contrainte, natura duci mavult quàm cogi*<sup>21</sup>. *Mais ces vœux seraient les nôtres ; fasse donc le ciel que la Médecine rentrant dans son ancienne dignité, reprît la gravité de ces sciences muettes qui s'expliquaient par leur silence, artes mutae ; que dorénavant on n'entendit plus alléguer ces causes de nos maux, si pompeusement citées, et toujours incertaines, parce qu'elles n'ont de la vérité que les noms et les apparences, causas cùm semper requiro, nunquam reperio ; .... veras esse confidam, sed fortasse verisimiles*<sup>22</sup> *et qu'on ne parlât plus en Médecine que faits, que maximes, qu'observations et qu'usages. Que l'histoire des maladies,*

19 *Hipp. de decent ornat.* « De decenti ornatu », IV, 13 - 14 (Hippocrate 1665b, 54 ; 1861, « De la bienséance »).

20 *Sydenham in praefat.* Sydenham 1705, non paginé, « Praefatio ».

21 *Lamszwerde De Thermar abus.* p. 115. Lamszwerde 1684, 115. Jan Baptist van Lamszwerde (? - 1700) est un médecin flamand, adversaire de Descartes. Il est cité par Pierre Bayle dans les *Nouvelles de la République des Lettres* en août 1686.

22 *Velleius Patercul.* I. I. p. 16. Velleius Patercul 1664, 16.

*l'ordre de leurs symptômes ; le tempérament des malades, leur âge, leur condition, leur sexe, leur habitude ; l'air, la saison, le pays, le régime établissent la nature, l'espèce et le génie des maladies. Mille réflexions tirées de ces circonstances formeraient une étiologie d'autant plus sûre, quelle sortirait du sein de la nature, et que ce serait la peindre sans la défigurer [6].*

*Les indications ou les raisons d'agir et les règles de conduite empruntées des changements qui arrivent à ces symptômes, du bien et du mal qu'on a vu s'ensuivre, des fins qu'ils prennent heureuses ou malheureuses, pour terminer les maladies, mettraient le Médecin d'intelligence avec la nature, et le feraient agir de concert avec elle. Il cesserait à-la-vérité d'en être le maître, mais il en demeurerait l'interprète ; et par-là l'on retrouverait cette cadence et cette justesse des jours critiques, si précisément marqués par les anciens maîtres [7] ; mais que la présomption, la hardiesse et la précipitation d'aujourd'hui, rendent incertaine et fautive. Enfin avec la tête pleine des succès ou des malheurs qu'on aurait vu ordinairement arriver, dans telles circonstances de temps, de régime, de remède, etc. on parviendrait à n'agir que par observations, à ne parler que par faits, et à ne se conduire que par maximes.*

*On se trouverait aidé en ceci par cette multitude de faits de pratique, méconnaissables aujourd'hui dans Hippocrate, parce qu'ils étaient les*

[6] On retrouve ici les caractéristiques de la manière dont les Modernes s'approprient Hippocrate.

[7] Il est ici fait référence à l'évolution de la maladie selon Hippocrate et à l'idée d'un retour des « crises » à échéance régulière (*Des épidémies*, I et III). La question fait l'objet de nombreux débats à l'époque de Hecquet et plus largement dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle, par exemple chez Daniel Le Clerc (1652-1728), qui lui consacre un chapitre entier de son *Histoire de la médecine* (Le Clerc 1702, 1<sup>ère</sup> partie, livre III, chap. V). Voir aussi Aymen 1752.

*suites d'une conduite dont on s'est un peu trop écarté. On profiterait encore des observations répandues dans les auteurs anciens, dont on ne retrouve pas les succès, parce qu'on néglige leurs manières. Enfin s'étant ainsi familiarisé avec la Nature, comme on en connaîtrait les sentiers et les voies, on en prévoirait les chutes ; et le Médecin étant moins en défiance sur les succès, se trouverait plus en sûreté contre les malheurs. Peut-être que par cette méthode, il paraîtrait moins philosophe, mais il serait plus sage, parce qu'avec moins de discours, il serait plus effectif ses œuvres parleraient ou répondraient pour lui.*

*Mais toutes ces vues, que nous adoptons, ne s'opposent pas à tout système, puisque la Médecine imposant silence sur les causes premières qui donnent l'être aux maladies, elle ne l'exige pas sur celles qui les entretiennent ou les accompagnent : car autant que celles-là se dérobent à nous et s'échappent à l'esprit, autant les autres se familiarisent à nos sens et se présentent à nos besoins. Aussi notre dessein n'est pas de nous engager dans ces mystères douteux de la nature, mais de nous en tenir à des connaissances sensibles, nobis propositum est naturas rerum manifestas indicare, non causas indagare dubias<sup>23</sup>. Car enfin la philosophie du Médecin est l'étude des sens, parce qu'il ne voit la*

---

23 *Plin.* 1. II. c. 3. « Nous, notre but est de décrire les phénomènes évidents, non d'en dépister les causes obscures. » (Pline 1883, tome 1, 429)

*nature que par ses dehors, et il ne lui en faut pas davantage pour guérir. En effet, il n'a jamais que des excès à combattre morborum vehementiam obtundere<sup>24</sup> ; et ces excès se montrent assez à qui les sait démêler, par ce fond de sagesse qui manque à trop de monde, at pauci scientiam habent<sup>25</sup> ; quoi- qu'elle dût être toujours de moitié avec la Médecine, sapientiae cognitionem Medicinae sororem esse et familiarem esse duco<sup>26</sup>.*

*Mais l'esprit de l'homme inquiet jusque dans le bien, difficilis in perfecto mora est<sup>27</sup>, a cru devoir porter sa curiosité plus loin. Ces connaissances sensibles flattant peu sa vanité, lui ont paru ne renfermer qu'une écorce de science. Il s'est donc formé d'autres objets, il a creusé l'essence des choses, il a tenté d'en démêler les principes : tantôt il les a tirés de son propre fond, les imaginant dans une matière ingénieusement nue et habilement figurée, tantôt il les a fait préparer au feu, préférant des principes de commande, qu'il se serait façonnés, à ce que la nature lui offrait de réel et de sensible, his omnibus varie*

24 *Hipp. de arte.* « De arte », IV, 5 (Hippocrate 1665f, 3 ; 1849, « De l'art »).

25 *Id. l. I. de vict. rat.* Probablement « De victu acutorum » (Hippocrate 1665g ; 1840, « Du régime dans les maladies aiguës »). La référence n'est cependant pas évidente.

26 *Ibid.* Hippocrate 1665g. Là encore la référence est incertaine.

27 *Patercul. Velleius Paterculus* 1664, vol. 1, I, xvii, 6, 26.

utuntur, ut magis, quod quisque sibi persuaserit, sibi appareat, quam quod evidenter compererit<sup>28</sup>.

*L'entreprise aurait pu être supportable, si par une noble émulation les esprits excités à perfectionner ce qui avait été si heureusement commencé, se fussent moins occupés d'orner la Médecine que d'en enrichir la pratique ; puisqu'à cela seul se rapporte la science de guérir, mihi ... scientiæ votum et opus esse videtur ... semiperfecta ad finem perducere<sup>29</sup>. Mais l'amour propre leur faisant mépriser ce qui était déjà établi, a découvert ou leur mauvaise foi ou leur mauvais goût, at vero verborum inhonestorum arte ad ea quæ ab aliis inventa sunt confundenda promptum esse .... proditio est et ignorantia artis. On a fait pis, la manière de philosopher en Médecine par les causes extérieures et sensibles, a paru peu sûre pour en faire le fondement d'une science. De là donc sont venus les égarements des faiseurs de systèmes ils ont fait de leurs principes supposés la règle de leur conduite ; et s'écartant des indications déjà trouvées, ils en ont forgé d'imaginaires. Les hypothèses ont pris la place de l'observation, et le raisonnement celle de l'expérience. Ce n'est cependant que d'après l'expérience qu'il est sûr de bâtir un système, puisque ce n'est pas du raisonnement qu'est sortie la Médecine, mais que ce n'est que d'après la Médecine qu'on a formé des raisonnements,*

28 Celsus, p. 117. Celse 1657, livre 2, chap. XXIII, « De his, quæ materiam evocant », 110.

29 Hipp. de arte. « De arte », I, 4-8 (Hippocrate 1665f, 1 ; 1849, « De l'art »).

non post rationem inventa est Medicina, sed post inventam Medicinam quaesita est ratio<sup>30</sup>.

*Il n'est point étrange que de semblables systèmes ayant ravagé la Médecine, ils fassent aujourd'hui la terreur de tant de sages Médecins, avec d'autant plus de raison, qu'ils renferment manifestement deux inconvénients formidables. 1° La Médecine est une science, où on ne sait rien que par les effets, à posteriori, parce qu'elle est toute d'usage, dans laquelle par conséquent, il n'est bien sûr de faire que ce qui a été fait. À quels dangers donc n'est-ce point l'exposer, que de lui ôter ses principes, de la dénuer de tout ce qu'elle a d'avance, de la rappeler à ses premiers éléments, enfin de la faire rentrer en enfance ?*

*On justifiera ces nouveaux systèmes, en disant qu'on n'en veut qu'à des facultés incompréhensibles, à la doctrine du chaud et du froid, etc. à une fade philosophie, à des qualités mortes et passives, qu'on faisait auteurs de tout, et qui ne pouvaient rien.*

*Mais ces qualités étaient existantes et réelles à leurs manières ; et fussent-elles dépendantes d'autres qualités maîtresses ou premières, elles servaient de guides en Médecine et étaient des signaux ou des témoins muets, qui montraient où il fallait avancer, et où il fallait s'arrêter. L'amer, l'acide, l'austère et l'acide, tous noms nouveaux, tous êtres*

---

30 Celsus, p. 10. Celse 1657, livre 1, préface, 9-10.

[8] Sans les nommer directement, Hecquet s'en prend ici aux doctrines iatrochimiques de Jan Baptiste van Helmont (1579-1644) et de ses successeurs, en particulier Franciscus de le Boë (Franciscus Sylvius, 1614-1672). Ceux-ci avaient en effet ménagé une place importante à la question de la digestion. Dans sa critique de l'interprétation galénique des mécanismes de la digestion, van Helmont avait ainsi porté à six - au lieu de trois - le nombre d'opérations ou de digestions distinctes, en les localisant dans différents organes (l'estomac, le duodénum, le foie, le cœur et les artères, les « cuisines » des membres ...). Rejetant l'idée que la chaleur - ou coction - puisse jouer un rôle central, van Helmont avait associé chacune de ces digestions à un ferment spécifique : « ce n'est donc pas la chaleur qui fait ces digestions différentes, mais ce sont des puissances spécifiques à chaque espèce et à chaque digestion » dit la traduction française de 1671 (van Helmont 1671, 141). Il parlait ainsi du ferment stomacal (acide), de la bile capable de compenser l'acidité de la première digestion, puis du ferment « sanguifiant » de la troisième digestion, en recourant à des formulations qui mentionnaient l'acidité volatile, la volatilité salée, la saveur douceâtre de l'excrément fécal et substituaient aux vieilles notions de la théorie des humeurs un vocabulaire nouveau (« acide », « acre », « alcalin », « sulfureux »). Surtout, il érigeait l'estomac et la rate en *duumvirat*, véritable siège de la vie et de l'âme, contribuant par là à faire du premier de ces organes une préoccupation centrale de la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Mais Hecquet a peut-être également à l'esprit certaines analyses de Boerhaave qui dans ses *Aphorismes* (Boerhaave 1709) avait consacré plusieurs pages à la digestion et à ses troubles, décrits comme altération de l'équilibre de l'humeur acide, de la viscosité glutineuse ou de l'alkali spontané. Voir Margel 2022, 42 ; Pagel 1956, 524-536 et Multhauf 1955 sur le rejet du nouveau vocabulaire par Hecquet.

*incertains et contestés, d'une nature et d'effets inconnus, n'apportent pas les mêmes avantages, ce sont de fausses lueurs qui éblouissent sans éclairer, ou de faux jours qui trompent, car ils présentent des idées nouvelles, c'est-à-dire autant d'occasions de fautes que d'essais, et ces essais aux dépens de la vie : Discunt periculis nostris, et experimenta per mortem agunt [8]<sup>31</sup>. 2<sup>o</sup>, Le second inconvenient, c'est qu'avec ces systèmes il ne faut ni tête ni science pour s'initier en Médecine ; avec eux elle devient en proie à tout le monde, hommes, femmes, prêtres, moines ; tous s'en croient capables, quelque préjudice qui en reviennent au Public : Medicum se professo statim creditur, cum sit periculum in nullo mendacio majus [9]<sup>32</sup>. Ils en sont quittes à imaginer un acide ou un alkali sans garantie, parce qu'ils sont crus sur leur parole : et ce jargon philosophique se trouvant à la portée d'un chacun, les charlatans s'en parent, ils en prennent des airs de sçavants, qui leur attirent du crédit ; et par cette duperie, le public séduit, confie sa vie à des aventuriers, auxquels il refuserait de confier sa bourse : Eo cæcae dementia venit maxima pars*

[9] On retrouve ici la critique des prêtres et moines médecins, mais aussi des femmes, tous logés à la même enseigne, celle de l'imposture et de l'incompétence. Hecquet songe sans doute aux ouvrages conçus dans le cadre des actions de bienfaisance, comme ceux de Marie de Maupeou, qui rencontrent un très grand succès (voir Lafont 2010). La préface de Maupeou (1701), adressée « à messieurs

31 *Plin. hist.* l. 29. c. I. « Les médecins apprennent à nos risques et périls ; ils expérimentent en tuant avec une impunité souveraine. » (Pline 1883, tome 2, 300)

32 *Id. ibid.* « C'est le seul art ou l'on en croie d'abord quiconque se dit expert. » (Pline 1883, tome 2, 300)

hominum ut talibus commitant vitam, quibus ne assēm crederent<sup>33</sup>. *Mais aucun système n'a tant grossi cette peuplade de faux Médecins, que celui de la fermentation, car on n'y répond de rien, et on n'y fait preuve de rien. On ajuste un ferment à chaque fonction, on l'assigne à chaque maladie, le sang est obligé de fermenter, on le suppose du moins, et tous en conviennent, sans qu'on se soit jamais demandé là-dessus aucun compte ni à soi-même ni aux autres. Car il est étrange dans quelle bonne foi on a vécu sur cela, quoiqu'il ne soit pas possible de trouver dans les Auteurs de bonnes preuves ni de ferments, ni de fermentation. Cependant ce système s'étant trouvé le plus acrédité, aucun n'a tant gâté d'imaginations, ni tant prévenu d'esprits ; et c'est celui pour lequel on s'intéresse encore aujourd'hui le plus contre celui de la trituration. Tant de malheurs de la part des systèmes ne devraient-ils pas donner l'exclusion à tout ce qui y ressemble ? Ne vaudrait-il pas mieux après tant de tristes épreuves, les abandonner tous pour se livrer uniquement au courant de la nature ? Plus occupé d'en suivre les mouvements que d'en percer les mystères. Ces fameuses écoles de Cnide et de Cos, eurent-elles d'autres méthodes ? Et le succès qu'ont eu leurs maximes, qui règlent encore aujourd'hui la pratique, ne serait-il pas d'un heureux présage*

les curés et à toutes personnes charitables », précise encore que « Monsieur de l'Escure, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier » a donné son approbation au texte, ce qui peut contribuer à renforcer la prévention de Hecquet.

---

33 *Lamzuwerde*, monit. salut. p. 135.  
Lamsweerde 1684, 135.

*à qui voudrait suivre cette matière ? Hippocrate lui-même, qui a été du nombre de ces Médecins, et qui a adopté ces maximes<sup>34</sup>, n'en serait-il point un bon garant ? Si la Médecine s'en trouvait plus faible en discours, peut-être en serait-elle plus puissante en œuvres.*

*Mais le temps est passé où les Médecins étant écoutés comme des oracles, n'avoient qu'à prononcer des sentences. Ils sont aujourd'hui responsables au public moins de ce qu'ils font, que des raisons de leur conduite. On exige d'eux qu'ils s'expliquent, et on les taxerait d'empirisme, s'ils guérissaient sans raisonner. C'est qu'on a fait croire qu'un empirique est un homme sans raisonnement, quoique dans sa juste idée ce soit un guérisseur qui ne sait ni observer ni comparer, lequel ordonne au hasard, sans observation, et sans analogisme : quoi qu'il en soit, on veut aujourd'hui du raisonnement, et par conséquent un système [10]. On ajoute qu'il est raisonnable d'en adopter un, parce qu'il faut accorder aux Médecins une sorte de langage, qui soit l'interprète de leurs pensées, c'est-à-dire, une manière de se faire entendre, et de s'entre-communiquer leurs vues et leurs intentions, Mais qu'ainsi soit, du moins faut-il distinguer en Médecine le système, de l'hypothèse, parce que la Médecine est la science des faits, et qu'elle*

[10] Hecquet s'engage ici dans les débats sur la classification et la caractérisation des écoles de la pensée médicale, largement abordés par *L'histoire de la médecine* du genevois Daniel Le Clerc (1702), à laquelle *L'Histoire des ouvrages savants* dirigée par Henri Basnage avait consacré un long compte-rendu en mai 1701. Il en reprend en bonne part la terminologie (Basnage 1701, 212-226).

34 Les Coaques. « Coacæ prænotiones » (Hippocrate, 1665h ; 1846, « Prénotions coaques »). Sur l'interprétation des Coaques, voir Duminil 1979, 153-181.

ne doit rien feindre. Ainsi le système en Médecine ne doit être qu'un arrangement de réflexions, d'observations, et de conséquences tirées de la nature, qui n'est bien expliquée que quand on l'explique par elle-même. Ce n'est pas que la véritable Médecine n'ait ses suppositions ; mais elles sont de faits avoués, de vérités constantes ; ce sont les observations qui en font le fondement et les principes. Or ces principes ne se prouvent pas, parce qu'ils ont été mille fois vérifiés : il est donc permis de les supposer vrais, parce que personne ne les soupçonne de faux. Un système bâti sur cette sorte d'hypothèse méritera d'autant plus de préférence qu'il participera davantage de la vérité, et lui seul se trouvera exempt des reproches qu'on a fait de tout temps aux hypothèses, de nouveauté, de variation, d'incertitude, etc. parce que l'ordre de la nature, ses mouvements et ses lois, qui en feront la base, sont immuables : Si defecerint leges istae... tune deficiet, etc.<sup>35</sup>

Les systèmes qui ont eu cours jusqu'à présent en Médecine, perdraient trop dans le parallèle qu'on en ferait avec le portrait qu'on vient de faire ; sans donc vouloir en insulter aucun, il suffira d'examiner si celui de la trituration ressemblerait au modèle qu'on vient de tracer.

Tout est vaisseaux dans le corps, donc tout y est creux, puisque ce sont autant de

---

35 *Ierem*, c. XXXI. v. 36. Jérémie, XXXI, 36 : « Si ces lois viennent à cesser devant moi, dit l'Éternel, La race d'Israël aussi cessera pour toujours d'être une nation devant moi ».

[11] Hecquet développe ici l'un des fondements de son étiologie : la conviction que les termes iatrochimiques – « L'amer, l'aigre, l'austère et l'acide, tous noms nouveaux » pour reprendre ses propres termes – ne fournissent aucune explication de l'origine ou des causes des maladies. Celles-ci ne se comprennent que dans l'irritation ou le déséquilibre des solides, c'est-à-dire le dérèglement de l'action des fibres, des os, des vaisseaux ou des membranes. S'appuyant sur Georg Ernst Stahl (1659-1734) ou Baglivi, Hecquet insiste donc sur la force immense des solides, sans laquelle on ne peut expliquer la circulation des fluides et la digestion.

*tuyaux percés pour le passage de quelque liqueur [11]. Tout y vit à sa manière ; donc tout y est en mouvement, puisque la vie animale n'est qu'un mouvement. Donc tous ces vaisseaux se meuvent. Les parties d'un corps qui doivent se mouvoir, se meuvent vers les endroits où elles trouvent moins de résistances l'endroit de la moindre résistance dans des tuyaux, est l'endroit le plus vuide ou sa partie cave, donc le mouvement des parties des vaisseaux se fera vers leur partie cave. Les parties qui ont à se mouvoir dans les vaisseaux, sont leurs parois, parce qu'elles sont flexibles et élastiques, et ce mouvement ne peut se faire que par le rapprochement de ces parois : donc ce mouvement de vaisseaux est un rapprochement de leurs parois ; c'est donc un resserrement, une pression, une contraction qui se fait en eux : donc toutes les parties du corps n'étant que des vaisseaux, ont un mouvement de compression, de systole, de contraction. Or tous ces vaisseaux contiennent des liqueurs dans leurs cavités ; toutes les liqueurs du corps humain sont donc continuellement pressées. Cette pression est l'action d'une force élastique, donc cette pression sera telle que cette force : cette force est alternative ; donc cette pression sera alternative. Une pression alternative est un battement, donc la pression des liqueurs sera un battement ; donc ces liqueurs seront battues. Ces liqueurs sont très divisibles, elles seront donc continuellement divisées. Enfin une division procurée par un battement*

*est un broiement ou une trituration. Donc les liqueurs du corps humain sont continuellement triturées ou broyées. Si on demande la raison pourquoi la force qui presse doit être alternative, elle se présente naturellement dans la structure des vaisseaux. Les membranes qui les composent sont tissées de deux plans de fibres, les unes longitudinales, les autres circulaires, qui coupent les longitudinales à angles droits. Les longitudinales sont tendineuses et élastiques, les circulaires sont musculieuses ou motrices. Les longitudinales sont au-dessous des circulaires ; les circulaires sont au-dessus des longitudinales qu'elles ceignent et embrassent. Celles-ci sont élastiques ; les circulaires sont motrices, semblables à des sphincters qui compriment. Or l'élasticité des longitudinales résiste à la compression, et de cette résistance naît une action et une réaction réciproque : c'est cette force alternative et broyante qu'on cherche.*

*Est-il système qui trouve plus d'avance et de fondement dans la nature ? Car est-il incertain que tout soit vaisseaux, que ces vaisseaux soient élastiques, qu'ils ayent des fibres motrices ? Que les liqueurs qui roulent dans leurs cavités soient très-divisibles ? Ce sont aujourd'hui des faits avoués ; ce sont donc des prémices accordées, les conséquences qu'on en a tirées sont justes ; les preuves de la trituration ou du broiement dans l'état de santé sont donc tirées du fond de la nature. Dans ce même principe, et*

*par des preuves aussi naturelles, on découvre les causes des maladies.*

1°, *La nature, qui broie les liqueurs en santé, qui les travaille et les affine pour servir aux sécrétions, en quoi consistent les fonctions du corps et toute l'économie animale ; elle-même en maladie travaille à rectifier ces liqueurs, à redresser leurs mouvements ou à les contenir, à les briser, à les atténuer, à les digérer, à les cuire, c'est-à-dire, à les mettre à portée de se distribuer et de s'évacuer : Morbus est naturae conamen, materiae morbificae exterminationem, in aegri salutem, omni ope molientis<sup>36</sup>. Or pour cela, elle ne change ni d'instruments ou d'organes, ni de manières ou de lois : Morbis quoque leges natura posuit<sup>37</sup>. Son objet est le même, c'est de porter les sucs à une certaine maturation, ce qui est appelé dans Hippocrate, MATURATIO<sup>38</sup>, permixtio, contemperatio<sup>39</sup>. Elle murit ces sucs en les rendant coulants, et c'est en les broyant*

36 Sydenham, p. 245. « Observationes medicae circa morborum acutorum historiam et curationem », chap. 1 : « De morbis acutis in genere » (Sydenham 1695, section 1, 39 ).

37 *Plin. hist. l. 7. c. 50.* « La maladie a imposé aux maladies mêmes certaines règles » (Pline 1883, tome 1, 307 ).

38 *De vict. rat. « De victu acutorum », XX, 9 et XXIV, 11* (Hippocrate, 1665g, 284 et 288 ; 1840, « Du régime dans les maladies aiguës » ).

39 *De veter. Medic. « De veteri medicina », XXIV, 30* (Hippocrate, 1665d : « mixta et inter se temperata » ; 1839, « De l'ancienne médecine » ).

*qu'elle les rend fluides. C'est pourquoi en maladie comme en santé, tout est en battement, en broiement, en trituration, laquelle est redoublée ou ralentie. La fièvre qui commence ou qui accompagne la plupart des maladies, en est la preuve ; car ce n'est qu'un redoublement de systole dans les artères, dont les vibrations devenues plus vives et plus fréquentes, sont autant de coups portés contre des sucs qui leur résistent. Delà vient la force du pouls, les battements de tête, l'agitation du corps, l'anxiété et les mouvements involontaires des membres, les trémoussements et les soubresauts des tendons, les mouvements convulsifs des muscles, tous symptômes qui représentent une nature soulevée, qui met tout en œuvre pour se débarrasser, et qui lutte vigoureusement contre le mal : Naturae molimina tonica<sup>40</sup>. Or cette lutte qui est une alternative de coups réciproquement portés, vient manifestement de l'effort que les vaisseaux ou les solides font sur le sang ou les fluides, c'est donc une pulsation, une pression, un battement, un broiement.*

*2°, On trouve le sang épaissi [12] <sup>41</sup> dans les grandes maladies, et cet épaississement est une disposition inflammatoire qui le rend couenneux, racorni et serré dans ses fibres, jusque là qu'il se*

---

40 *Stabl. de sang. mechan. Stahl 1695, prologue, non paginé.*

41 *La belle thèse de M. Finot, le père. An quò fluxilior sanguis, eò sanitas firmior ? Finot 1702.*

*durcit comme une colle forte. Ses parties étant ainsi liées et frappées les unes contre les autres, s'affaissent et s'appesantissent ; fixées d'ailleurs ou collées, elles ne sauraient faire une liqueur turbulente et active, mais une substance solide et compacte moins capable d'agir par ses parties intestines, que d'opposer, par son volume pesant et épais, une résistance insurmontable aux artères et au cœur. C'est un solide renfermé dans un solide. Mais quelle idée se faire d'un mouvement excité à l'occasion d'un solide enfermé dans un autre solide, la même que d'un corps étrange, dont la nature veut se défaire ? Le sang donc devenu solide, oppose par son poids et par sa masse, une résistance extraordinaire à l'impulsion du cœur et des vaisseaux, laquelle est d'autant plus forte, que ses parties n'étant plus roulantes, elles pèsent davantage, et obéissent moins à la puissance qui les pousse. Cette puissance est celle des fibres motrices, lesquelles prennent plus de ressort quand une force extraordinaire les violente, et par cette raison les artères redoublent leurs battements dans les fièvres ; car l'appesantissement du sang le faisant rouler avec peine, et le volume qu'il prend faisant effort contre les artères, celles-ci se resserrent avec d'autant plus de célérité et de force, qu'elles sont plus dilatées. Elles se donnent donc des vibrations plus fréquentes et plus impétueuses, pour rompre les digues qu'elles rencontrent, et pour broyer les sucs qui les contraignent et qui leur font violence. Mais une matière qui redevient coulante*

*par l'action des organes qui la pressent et la battent, reprend-elle cette qualité de fluide par un autre moyen que celui de la trituration ? Voilà ce que fait la fièvre ; la fièvre est donc une trituration redoublée. Elle est encore telle cette trituration, dans les inflammations de poumons, dans les pleurésies, dans les esquinancies, les rhumatismes, les dysenteries, les petites véroles, et dans toutes les maladies inflammatoires. La différence de tous ces maux ne vient donc guère que de celle des parties qu'ils occupent ; ce sont des engorgements particuliers dans certaines parties, engouées d'un sang pesant et gluant, qui oppose une digue formidable à la force du cœur et des artères. Celles-ci donc s'irritent alencontre, se bandent, et s'efforcent de battre, pour rompre l'obstacle qui s'oppose à leur systole ; et de-là vient le pouls serratile, qui fait le caractère des maladies inflammatoires, telle qu'est la pleurésie.*

*Le poumon encore engoué par un sang pâteux, se dilate et se resserre avec force, pour l'atténuer, le fondre et le remettre en route. La respiration précipitée qui arrive alors, en est la marque ; car rien ne représente si naturellement un broiement ou une trituration, que l'action sensible des muscles de la poitrine qui s'élèvent et s'abaissent, jointe à celle des poumons qui se dilatent et se resserrent. Cette étiologie fait comprendre celle des pleurésies et des esquinancies.*

*Celle des dysenteries leur ressemble encore ; aussi a-t-on observé<sup>42</sup> qu'il y a beaucoup d'affinité entre la pleurésie et la dysenterie ; en effet, le sang est de même consistance dans l'une que dans l'autre. Devenu donc trop pesant et ralenti dans les vaisseaux des intestins, il s'y fixe, s'y coagule, s'y appesantit, et les menace, en perdant tout mouvement, d'y attirer la gangrène. Les douleurs cependant deviennent cruelles, le sang exsude des vaisseaux, le ventre se bande, la fièvre s'allume. On comprend la raison de ces symptômes par la situation des parties souffrantes. Leurs vaisseaux sont capillaires, éloignés par conséquent du cœur et presque hors de la portée de sa systole ou de l'impulsion qu'il imprime au sang. Ainsi les artères se trouvant seules pour chasser le sang, elles redoublent leurs coups, leurs fibres s'efforcent et s'étendent, les parties deviennent douloureuses, et les membranes convulsives. Cependant tous ces efforts deviennent souvent impuissants, parce que le sang infiniment ralenti, pousse par de trop faibles puissances, parce qu'il a une prodigieuse longueur de vaisseaux à remonter, force le ressort des fibres, les fait tomber dans l'atonie et les malades dans le désespoir. Les battements redoublés des artères qu'une fièvre violente fait apercevoir dans les rhumatismes phlegmoneux universels, confirment tout ce qu'on vient de dire du broiement dans les*

---

42 Van Helmont. Van Helmont 1696, 134.

*maladies. Comme l'engagement de ce sang couenneux n'est pas ici particulier, mais qu'il occupe presque toutes les parties du corps, toutes les artères aussi se soulèvent et s'efforcent, pour prévenir un engorgement universel. Ainsi outre la fièvre, qui est souvent continue, les douleurs qui se font sentir partout, et les battements qui menacent d'abcès plus d'une partie, sont autant de preuves de la pression du sang, de la contraction des parties, du serrement des membranes, et de la systole redoublée des artères.*

*En faut-il davantage pour établir l'idée de la trituration ? En voici cependant encore une autre preuve.*

*Il y a de ces rhumatismes où le malade perclus et douloureux, est d'abord sans fièvre, laquelle paraît dès qu'on a saigné. On demande en quoi consiste alors le broiement.*

*Mais 1°, Un manquement de trituration ne laisserait pas que de faire une cause très dangereuse de maladie, comme un défaut de chaleur ou de fermentation a toujours passé pour en être une fatale. 2°, Cette absence de fièvre en est moins un défaut, qu'un délai ou une suspension et cette suspension vient d'un engorgement excessif du sang, et cet engorgement de la pression extrême où sont les fibres, qui se trouvent alors énormément dilatées : voici comment. Le sang s'accumulant tous les jours remplit les vaisseaux, ceux-ci se dilatent à proportion que le volume du sang se grossit. Mais le sang venu à son comble y amène aussi insensiblement la tension*

*des fibres, de la même manière qu'on tend énormément une corde ou un ressort sans les rompre ni les forcer, quand on les bande petit-à-petit. Les fibres donc insensiblement portées au plus haut point de tension qu'elles puissent atteindre sans se forcer, prennent une tension tonique au-delà de laquelle elles ne peuvent plus monter.*

*Mais elles peuvent alors aussi peu redescendre ou se débander, parce que 1° Le volume du sang qui remplit tout s'y oppose, en tenant écartées les parois des vaisseaux. 2° La fibre du sang devenue élastique, comme un ressort placé au centre des vaisseaux, en tient les côtés écartés : dans cet état on diminue le volume du sang par la saignée, ce ressort intérieur perd de sa force à proportion que le sang perd de son volume, les côtés des vaisseaux plus à l'aise le détendent, ils se rapprochent, la pression et les oscillations recommencent, les artères reprennent leurs battements, la fièvre paraît. Voilà la trituration retrouvée.*

*Mais on la cherche encore dans la petite vérole, dans laquelle tout étant bouché à l'habitude du corps, le sang n'a ni lieu, ce semble, ni force, pour être broyé ; c'est pourquoi tout y menace de mortification, de pourriture, de gangrène. Peut-on imaginer que tous moyens de trituration fussent exclus dans une maladie qui en aurait tant de besoin, si la trituration était le moyen favori de la nature pour prévenir la corruption ? Mais comment imaginer un sang étouffé, un défaut de mouvement, un*

*manquement de force, une privation d'élasticité dans celle des maladies où il y a le plus de tout cela ? 1°, Elle est de toutes la plus inflammatoire ou phlegmoneuse, puisque chaque pustule est un phlegmon ou un abcès ; tout par conséquent y est en broiement et en battement, puisque tout y bat et se prépare à la suppuration. 2°, La fièvre y est terrible, la douleur et l'anxiété y sont universelles. Tous les nerfs sont en souffrance, d'où viennent les mouvements convulsifs trop communs et si pernicious dans cette pitoyable maladie. Enfin, tout y est en presse et en contrainte ; c'est pourquoi le sang chassé de partout, sans règle et sans retraite, ne cherche qu'à s'échapper et à s'ouvrir des issues par le nez, par la bouche, par les selles, par les urines, etc. Fut-il en aucune maladie plus de marques d'élasticité, plus de force, plus de pression ? Et tout cela ressemble-t-il si mal à un broiement ? Il est malaisé de le méconnaître ou de s'y méprendre, mais il faudra aussi, dira-t-on, convenir en même temps que tout ce qu'on vient d'attribuer au sang prouve que les liquides ont plus de part, que ne leur en accorde le système de la trituration dans la production des maladies. Car enfin on vient d'en tirer bien de bons offices, dans les explications qu'on vient d'emprunter de la disposition du sang.*

*La conséquence serait juste, si tout ce qu'on vient de dire du sang lui était propre, mais il n'est mauvais que*

*d'emprunt il tient d'ailleurs le mal qu'il fait. Son épaissement ne vient pas de lui ; ses fougues et ses échappées sont des saillies, dont il n'est ni l'auteur ni le maître ; il est sous le joug, il roule sous des lois étrangères.*

*Le sang est essentiellement une lymphe ou une eau destinée à transmettre aux parties les sucs nourriciers dont elle s'est imprégnée<sup>43</sup>. Ces sucs nourriciers vont à plusieurs livres dans un jour, et toute cette quantité doit être employée à la nutrition ou à la transpiration. Cette lymphe donc ne se conserve fluide, légère et coulante, qu'en tant qu'elle se dépouille régulièrement tous les jours de cette quantité de sucs. Au contraire, elle devient lourde, pesante et épaisse, si par quelque cause que ce soit elle cesse de s'en décharger. L'épaississement du sang ne vient donc que de la retenue des sucs nourriciers. Or cette retenue peut venir de trois causes. 1°, Parce qu'il entre dans les vaisseaux plus de sucs que cette lymphe n'en peut admettre, puisqu'une liqueur ne peut se charger que d'une certaine quantité de matière étrangère. 2°, Parce que la lymphe ne peut se décharger de tout ce qu'elle reçoit naturellement. 3°, Parce que les issues de la transpiration sont fermées. Ainsi, un excès de mangeaille venant à surcharger le sang ou sa lymphe, l'appesantit et l'épaissit. 2°, La pression des vaisseaux ou leurs oscillations étant empêchées, suspendues ou dérèglées, le laisse*

---

43 *Gulielmin. de sang. Guglielmini 1701.*

*croupir. 3°, La transpiration arrêtée, comble les vaisseaux des sucs qu'elle doit évacuer. Un sang donc trop nourri par l'abondance des viandes ou par la succulence des mets, prend un volume insurmontable à la pression et aux battements des vaisseaux. Un chagrin, un ennui, une disposition spasmodique ou convulsive, tenant les nerfs en contrainte, interrompt ou suspend les battements ou les oscillations. Mais surtout les pores de la peau étant bouchés, font refluer dans le sang une quantité prodigieuse de sucs.*

*Mais par quelque cause que ce soit, que le volume du sang se grossisse, le ressort des vaisseaux, leur pression et leur battement deviennent impuissants contre une telle résistance. Le sang donc retardé dans son cours, demeure longtemps sous les mêmes coups qui en serrent les parties, qui les battent, les collent et les durcissent, au point qu'ils en forment ce suc blanc, mucilagineux et couenneux, qu'on tire par la saignée dans les grandes maladies. Cet épaissement se forme sur tout quand les pores de la peau sont bouchés. Alors le sang prodigieusement accru, et fortement poussé vers des issues fermées, se trouve entre deux puissances, lesquelles à force de le hâter, l'arrêtent. L'une est celle du cœur, dont l'impulsion redoublée le pousse en avant ; l'autre est la systole des artères, qui le pressent par les côtés, qui le frappent et le battent naturellement. Or ce sang ainsi frappé de toute part, est continuellement plein de parties gluantes, fibreuses ou rameuses ;*

*en faut-il davantage pour lier ces parties, pour les unir et en faire un suc gluant et couenneux, mucilagineux ? Emploie-t-on un autre artifice pour lier des brins de laine et en former une étoffe dense et serrée ? L'épaississement du sang lui-même est donc l'ouvrage des solides et de la trituration.*

*On passerait peut-être ces principes dans les maladies aiguës, parce qu'elles portent des marques trop sensibles de broiement ; mais on doute qu'on en trouvat aucuns vestiges en tant d'autres grandes maladies, où tout paraît languissant, assoupi, éteint comme dans les affections léthargiques, comateuses et apoplectiques. On croit aussi peu que les marques de broiement se rencontrent dans les maladies chroniques ; dans les pâles couleurs par exemple, où tout est retenu et languissant ; dans les hydropisies, et les cachexies, où tout est aqueux, pituiteux, morfondu ; dans les maladies des glandes comme sont les écrouelles, où tout est en concrétions et en durillons. Car comment allier les principes actifs et inquiets de la trituration avec des maladies où tout paraît fixé, arrêté, concentré ? Ce serait sortir des bornes qu'on s'est ici prescrites, que de parcourir toutes ces maladies ; mais l'apoplexie entre les affections soporeuses, examinée dans le système de la trituration, suffira pour toutes les autres. 1°. La plupart des apoplexies, surtout les plus mortelles, sont phlegmoneuses ou inflammatoires. Le pouls qui les accompagne est gros,*

dur et élevé ; les malades, quand ils en reviennent, se plaignent d'une douleur terrible à la tête ; le sang, qu'on leur tire paraît souvent couenneux après la deuxième ou la troisième saignée. Enfin on leur trouve dans le cerveau, quand ils meurent, un sang arrêté, épais, dur, polypeux. Joignez à tout ceci, que l'apoplexie ne surprend guère que les corps pleins de sang ; car deux sortes de personnes y sont sujettes, celles qui étant trop grasses, regorgent d'un sang qui ne trouve plus où se placer ; et celles qui étant fort maigres, mettent en sang ce que les autres mettent en graisse. Enfin un sang succulent et trop nourri, attire particulièrement cette maladie ; c'est pourquoi l'abus du chocolat y rend sujets ceux qui d'ailleurs sont grand mangeurs [13].

Or un sang surabondant, trop nourri, battu par un pouls dur et élevé, devenu couenneux en maladie, trouvé polypeux après la mort, ressemble-t-il si mal à celui des maladies aiguës, dont on vient de parler ? La pression et le battement des artères, n'auront-ils aucune part dans son épaissement et dans les engagements mortels qu'il prend ? Il y a à cela d'autant plus d'apparence, que les apoplexies sont surtout mortelles aux personnes maigres, sans doute parce que les fibres de leurs vaisseaux ayant plus de ressort, font une pression plus violente, qui étrangle le sang et l'arrête sur l'heure. Ce détail n'est peut-être déjà que trop ennuyeux, cependant les intérêts de la trituration ne permettent pas qu'on

[13] Hecquet revient ici sur un débat classique au sujet du chocolat (mais aussi du café et du thé) que l'on rencontre dans les livres de Jacob Spon (1647-1685) notamment. Dans son *Aviz salutaire* (1705, 264), Daniel Duncan (1649-1735), docteur montpelliérain, attribue lui aussi aux nouvelles boissons la responsabilité de certaines formes d'apoplexie parce qu'elles interfèrent avec la coction qui constitue l'essentiel du processus de digestion. Hecquet rejette ce raisonnement et renvoie la question des effets du chocolat au sang, à sa qualité et à sa circulation. La fin de la phrase constitue sans doute une pique à l'égard de ceux qui dans le monde catholique abusent du chocolat en période de carême en affirmant ne pas rompre le jeûne par un liquide.

omette la part qu'elle a dans l'hydropisie. L'excès du sang, qui le croirait, y contribue le plus ordinairement. Un flux hémorroïdal supprimé dans les hommes<sup>44</sup>, les règles retenues dans les femmes, précipitent dans l'hydropisie. Dans les ascites, il est rare que les malades meurent sans avoir vidé du sang par le nez, par les crachats, par le vomissement, ou ce qui est le plus ordinaire, par les hémorroïdes. Voilà une surabondance de sang dans cette maladie ; celui qu'on tire dans ces occasions est souvent couenneux et phlegmoneux : cette maladie d'ailleurs saisit ordinairement ceux qui sont sujets aux hémorragies<sup>45</sup>, et succède souvent aux maladies inflammatoires et phlegmoneuses, comme aux rhumatismes, aux fièvres ardentes, à l'asthme, à la phtisie, où le sang est inflammatoire. Enfin rien de plus commun dans les ouvertures des corps hydropiques, que des concrétions polypeuses<sup>46</sup> dans le cœur, dans les artères, et que des durillons dans les viscères, dans les glandes, etc. Mais un sang surabondant, épaissi, surchargeant les artères, battu et serré par leur systole, et engorgé dans les vaisseaux ne causerait-il pas cette triste et malheureuse maladie ? La fermeté que prennent les fibres dans l'hydropisie, leur raideur, et leur disposition convulsive,

44 *Hippocr.* aphor. 12. s. VI. « Aphorismi », VI, 12 (Hippocrate 1665a, 99 : « Hæmorrhoidas sananti diurnas si non una servata fuerit, periculum est hydropem aut tabem accedere » ; 1844, « Aphorismes »).

45 *Bonet*, sepulchr. Bonet 1700.

46 *Ibid.*, 369. tom. 2. Bonet 1700, vol. 2, 369.

*donneraient lieu de le penser ; car tout porte au dessèchement dans l'ascite, l'atrophie la suit de près, et rarement se trouve-t-elle sans tympanite. C'est donc aussi une maladie des solides, dont le ressort, la pression, la trituration outrée ou vicieuse est la cause.*

*Les pâles couleurs ne participent pas moins de cette disposition. C'est une maladie de jeunes personnes, qui leur arrive dans le temps de leur croissance, c'est-à-dire lorsque toutes les parties solides sont en sève, qu'elles se développent, s'épanouissent et s'allongent, pour faire place aux sucs nourriciers qui doivent les grossir et leur donner leur volume naturel. Mais si ce développement trop tardif ou trop lent, ne se fait pas à proportion des sucs et du sang qui s'accumule, l'équilibre ou la consonance se perd, parce que le volume des liquides devenu supérieur fait trop d'effort sur les solides. Ceux-ci redoublent leur action pour se préserver de l'engorgement qui les menace, leur élasticité s'augmente, leur systole se fortifie, leurs battements ou leurs oscillations se multiplient. De là vient la fièvre lente et habituelle qui accompagne les pâles couleurs, les palpitations, les oppressions, les battements d'artères, surtout dans la tête, lesquels fatiguent tant celles qui en sont attaquées. L'état du sang confirme tout ceci, l'impétuosité avec laquelle il sort dans cette maladie par la saignée, rend sensible la force de la puissance qui le presse et qui le chasse ; et sa couleur jaunâtre et brillante, avec le*

*peu de teinture qu'il laisse à ce qui le touche, sont des marques de l'affinage qu'il a reçu à force de coups de systole, puisque le sang des artères n'est impétueux, élastique, fin, brillant, écumeux, qu'à cause des coups et des battements des autres. Dans cet état, la raison des fougues que prend le sang dans les pâles couleurs est manifeste ; car élastique, léger par lui-même, et battu d'ailleurs, il attend moins qu'il ne cherche l'issue que la nature lui prépare. Cependant violemment poussé, il heurte partout, il insulte tout ce qu'il rencontre, il tient tout en trouble dans l'économie animale, il en remue toutes les parties, il les entrouvre, et se fraye des routes par le nez, par les yeux, par la bouche, etc. De pareils accidents ne renferment-ils pas l'idée de pression, d'oscillation, de broiement, enfin d'une trituration du sang outrée, vicieuse, déréglée ?*

*Les maladies des glandes, comme les écrouelles, paraîtraient plutôt les effets du repos des parties, que de leur frottement, parce que ce sont des concrétions, qui se font, ce semble, par la liaison passive de parties qui se collent, qui se fixent, ou qui se coagulent. Mais une observation sensible dément cette idée de liaison passive dans les concrétions, puisque les viscères qui ont des frottements connus, sont les plus exposés à faire des durillons, des bezoards, des pierres. La vessie, par exemple, est tissue de fibres motrices qui la resserrent plus ou moins, cependant aucune partie ne fait tant de pierres. Il s'amasse des*

*matières durcies et pelotonnées dans les estomacs de plusieurs animaux, quoique les estomacs soient des parties très remuantes. Les poumons exercent un broiement manifeste, ils sont cependant souvent farcis de durillons. Le cœur et les artères, qui sont dans un mouvement continu, sont les plus exposés aux concrétions polypeuses ; on trouve même des pierres dans le cœur ; et les glandes, qu'on compare aujourd'hui à de petits cœurs [14]<sup>47</sup> qui pressent et qui chassent, tant elles ont d'élasticité, sont souvent pierreuses. Enfin les jointures, qui se frottent sans cesse, amassent des matières crétaées et plâtreuses pendant la goutte. Comme donc le frottement ne paraît pas contraire aux concrétions, il pourrait bien aussi s'accorder avec l'endurcissement des glandes et les écrouelles.*

*Les écrouelles sont une maladie de la lymphe, et la lymphe est le terme de toutes les triturations du corps, puisque les sucs ne s'y broient que pour devenir lymphe. Il n'y a donc pas de liqueur dans le corps qui ait essuyé plus de coups, ou qui ait été plus battue que la lymphe. Elle est fille de la trituration. Les lymphatiques sont à la vérité d'une texture faible, mince et délicate, mais ils sont fortifiés intérieurement de feuillettes demi-circulaires, garnis de fibres motrices ; ce sont les valvules, lesquelles, comme de petits muscles flottants, battent la lymphe et suppléent par-là au peu*

[14] Hecquet mobilise ici Johann Gottfried Berger (1659-1736), partisan du système iatromécaniste et auteur d'une *Physiologia medica sive de natura humana*, pour préciser la place qu'il accorde à la question de la force des solides. Dans le corps du traité, les références seront plus nombreuses, incluant Etmüller, Bellini, Baglivi et Hoffmann.

---

47 Berger. de nat. hum. Berger 1701.

*de systole de ces vaisseaux. Mais cette lymphe étant arrivée aux glandes, elle en est chassée par la pression élastique des membranes qui les enveloppent. Ainsi quoique le mouvement progressif de la lymphe jusqu'aux glandes, soit doux, lent, successif, son retour vers le cœur est bûté par la pression des glandes. Mais si le cœur lui-même, malgré la force de sa systole, est sujet à s'engouer de sang, de sorte qu'alors sa systole sert moins à le briser qu'à le durcir, qu'il le bat, l'épaissit et en forme des corps solides, ou des concrétions polypeuses : les glandes qui ont moins de ressort que le cœur, seront-elles exemptes de jamais s'engouer ? C'est merveille au contraire que cet inconvéniént n'arrive plus souvent. En effet, la lymphe n'étant essentiellement qu'une eau claire ou limpide, se trouvant trop nourrie, prendra plus de volume et de masse. Elle opposera par conséquent trop de résistance aux faibles puissances, qui la poussent. C'en sera assez pour la rendre épaisse et croupissante ; les glandes s'engorgeront, et en feront, comme fait le cœur engorgé de sang, des concrétions, ou des suc épaisis. Cette idée revient à celle d'Hippocrate qui fait de la pituite<sup>48</sup> fixée, cùm humor sit stabilis<sup>49</sup> la cause*

---

48 Lib. des affect. « De affectionibus », XXXV (Hippocrate 1665i, 182 ; 1849, « Des affections »).

49 De glandul. « De glandulis » (Hippocrate 1665j ; 1853, « Des glandes »).

des écrouelles, et qui range cette maladie parmi celles des enfants, en qui les écrouelles, dit-il, guérissent plus facilement que dans les personnes âgées : Tubercula strumosa magna ex parte pueros exercent, facilius ex his levantur<sup>50</sup>. Si l'on ajoute à ceci, que cette maladie attaque encore particulièrement les personnes qui se nourrissent d'aliments grossiers, ou qui boivent des eaux limoneuses ou de neiges, on sera persuadé de la disposition qu'on vient de donner à la lymphe dans les écrouelles. Ce sera donc une pituite (nom qu'un savant anglais<sup>51</sup> trouve à propos de rappeler) parce qu'elle ne sera ni une sérosité simple, ni une lymphe pure. Or cette sorte d'humeur est ordinaire aux enfants, parce qu'ils sont gorgés de lait, ou qu'ils mangent trop d'autres choses. Ainsi la lymphe est alors trop épaisse, pesante et grossière. Elle est d'une qualité aussi malfaisante en ceux qui boivent des eaux de neiges, parce que ces eaux pesantes retardant et appesantissant l'action des fibres, empêchent la trituration, et rendent la digestion de l'estomac moins parfaite et les aliments moins bien dissous ; les sucs nourriciers qui en résultent sont donc moins purs, et la lymphe moins limpide, disposée par conséquent à croupir et à s'engager dans les glandes.

---

50 Lib. 2 praedictor. « Praedictorum », livre 2, XVIII (Hippocrate 1665k, 501 ; 1840, « Pronostic »).

51 Lister. de humor. Lister 1709.

*Mais l'action de broiement ou de trituration, qui survient en conséquence du ralentissement de ces sucs, a aussi été pressentie par Hippocrate, car il a remarqué que l'humeur étant venue à son comble, soulève et agace les fibres des glandes et les fait sautiller, strumæ subsiliunt<sup>52</sup> et qu'alors la fièvre se met de la partie, febrisque corpus detinet... ubi humore ex reliquo corpore conflente, strumæ, repletæ fuerint<sup>53</sup>; fièvre qui n'est qu'un effort que font les fibres pour briser ou digérer cette humeur épaissie, parce qu'à faute de ce broiement, les glandes durcies viennent carcinomateuses, comme il arrive dans les vieillards, senibus nullum ex tuberculis (strumosis) accidit, at cancri latentes<sup>54</sup> parce que les fibres devenues trop raides dans cet âge, sont moins capables de briser, de digérer, ou de dompter cette humeur par la trituration. La trituration a donc tant de part dans les écrouelles, qu'elles ne deviennent malignes que faute de trituration. Ainsi la trituration qui commence les maladies, en devient aussi le remède. C'est l'instrument de la nature, ou le moyen quelle emploie ordinairement*

---

52 *Hipp.* de gland. « De glandulis » (Hippocrate 1665j ; 1853, « Des glandes »).

53 *Ibid.* « De glandulis » (Hippocrate 1665j ; 1853, « Des glandes »).

54 *Id.* l.2 praedict. « Praedictorum », livre 2, XVIII (Hippocrate 1665k, 501 ; 1840, « Pronostic »).

*pour se défaire de ce qui l'incommode. C'est la fièvre elle-même qui accompagne toutes les maladies, surtout les inflammatoires : FEBRIS<sup>55</sup> maximè communis morbus, omnium aliorum morborum, præcipuè inflammationis, comes est. C'est pourquoi on les voit la plupart se terminer par la sueur, quand la nature est maîtresse, parce que la sueur est le terme du broiement. Ce n'est pas que les évacuations par les selles, les urines, etc. n'entrent dans ses intentions, mais la sueur est son principal objet : Morbi omnes solvuntur aut per os, aut per alvum, aut per urinam ... sudor vero omnibus communis est<sup>56</sup>. Le broiement donc de l'humeur qui fait la maladie, étant le but de la nature, et l'instrument dont elle le sert pour y parvenir étant propre à broyer, le système de la trituration devient celui de la nature, parce qu'il sort de son sein, qu'il entre dans ses vues, et qu'il en copie les manières.*

*La fièvre donc, qui aurait pu le croire ! devient une ressource, denique ipsa febris<sup>57</sup>, quod maximè mirum videri potest, saepe praesidio est ; car outre qu'il est de l'habileté d'un Médecin de la ménager<sup>58</sup> en certains cas,*

55 *Hippocrat. de flatib.* « De flatibus », VII (Hippocrate 1665l, 403 ; 1849, « Des vents »).

56 *Id.*, I de acutis. « De victu acutorum », LVI, 1-5 (Hippocrate 1665g, 214 ; 1840, « Du régime dans les maladies aiguës »).

57 *Cels.* I. 2. p. 70. « Enfin ce qui paraîtra étonnant, la fièvre elle-même est souvent d'un grand secours. » (Celse 1657, livre 2, chap. VIII, 6)

58 *Sydenham.* Ici la référence est vraisemblablement plutôt Sydenham 1693 que Sydenham 1695.

*la nature la procure pour terminer de dangereuses maladies. C'est ainsi qu'on voit heureusement survenir la fièvre à l'apoplexie<sup>59</sup>, aux convulsions<sup>60</sup>, à des maladies du foie<sup>61</sup>, de vessie, d'intestins<sup>62</sup>, du bas-ventre<sup>63</sup> et à de mortelles ivresses<sup>64</sup>. Enfin la fièvre de suppuration dans la petite vérole, est d'une telle conséquence dans cette insidieuse maladie, que tout le secret de l'art est de savoir la prévoir et la mettre à profit.*

- 
- 59 *Hippoc. aph. VI. 51. « Aphorismi », VI, 51 (Hippocrate 1665a, 102 : « Quibuscumque sanis derepente dolores fiunt in capite, et statim voce intercepta jacent, ac stertunt, in septem diebus pereunt, si non febris apprehendat » ; 1844, « Aphorismes »).*
- 60 *Ibid. II 26. IV. 57. « Aphorismi », II, 26 (Hippocrate 1665a, 74 :1665a : « Febrem in convulsionem fieri melius est, quam convulsionem in febre » ) et IV, 57 (Hippocrate ; 1665a, 87 : « A convulsionem, aut distentionem nervorum vexato, febris accedens morbum solvit » ) ; 1844, « Aphorismes »).*
- 61 *Ibid. VII 52. « Aphorismi », VII, 52 (Hippocrate 1665a, 106 : « Quibuscumque hepar circumcirca dolet, bis febris accedens solvit dolorem » ; 1844, « Aphorismes »).*
- 62 *Ibid. VI. 44. « Aphorismi », VI, 44 (Hippocrate 1665a, 101 : « Quibuscumque ex urinae stillicidio convulsus accedit, hi in septem diebus pereunt, si non febre accedente urina satis fluxerit » ; 1844, « Aphorismes »).*
- 63 *Ibid. VI. 40. « Aphorismi », VI, 40 (Hippocrate 1665a, 101 : « Quibuscumque circa præcordium dolores fiunt, absque inflammatione, bis febris accedens dolorem solvit » ; 1844, « Aphorismes »).*
- 64 *Ibid. V. 5. « Aphorismi », V, 5 (Hippocrate 1665a, 90 : « Si quis ebrius derepente voce privetur, convulsus moritur, si non febris corripuerit, aut ubi ad boram qua crapula solvuntur pervenit, loquatur » ; 1844, « Aphorismes »).*

*La méthode de guérir n'est donc que l'art de régir le broiement du sang, pour le rappeler à son équilibre ; en cela consiste l'opération des grands remèdes. La saignée, par exemple, en diminuant le volume du sang, en rompt la résistance et le soumet à l'action des solides. La purgation change les oscillations de ceux-ci, et les déterminations des autres. Les délayants, en humectant les solides, rabattent de leurs forces : les cordiaux, donnant plus de ressort aux liquides, font qu'ils contrepèsent l'énorme pression des solides : les apéritifs forcent leurs oscillations et les redressent, les anodins les calment et les rectifient.*

*Dira-t-on qu'on en fera faire autant à la fermentation ? Mais il faudrait que cette fermentation du sang fût sensible comme la trituration ; que la présence de ses sels, de ses soufres, etc. fût prouvée comme celle des fibres, de leur systole, de leurs oscillations ? Un avantage donc qu'on ne peut contester à la trituration, c'est que ses instruments sont réels, et que ses moyens sont sensibles, tandis que ceux de la fermentation sont imaginaires.*

*Mais la trituration n'en demeure pas à cet avantage, elle en a d'autres au-dessus des systèmes qui l'ont précédée. Tous flattaient par les commodités qu'ils faisaient paraître, et par là il se contestaient la préférence. Ils satisfaisaient même chacun en quelque point, mais ils se reprochaient des difficultés réciproques. On ne savait donc auquel se livrer, et le*

*doute et la confusion croissant à mesure que les disputes se multipliaient, les systèmes n'étaient plus qu'un labyrinthe où les meilleurs esprits se perdaient.*

*La trituration vient remédier à ces inconvenients ; car tenant à la nature, elle est aisée et simple ; et semblable au fil d'Ariane, elle tient lieu de guide, et fait qu'on se retrouve. Sans donc faire rien perdre de ce que les autres systèmes promettaient de meilleur, elle en réunit en soi les idées, elle les rend plus simples, plus sûres et plus étendues. C'étaient là des chaleurs, des fougues, des effervescences ; ce sont ici des oscillations. C'étaient des sécheresses de parties, des concentrations, des coagulations, des ralentissements de liqueurs ; ce sont ici des pressions ; c'étaient là des pores pervertis, ce sont ici des diamètres forcés ; là des configurations vicieuses ; ici des déterminations changées ; là des sels diversifiés, ici des modifications variées ; c'étaient des humeurs refroidies, des suc tartareux, gluants, épais ; ce sont ici des oscillations paresseuses ; là des fermentations bizarres ; ici des oscillations déréglées ; là des levains pervertis, ici des fibres dérangées. Il fallait enfin dans ces systèmes de la bile, de la pituite, du sang, de la mélancolie, de l'acide, de l'alkali, du volatil, du fixe, de l'aqueux, du sulfureux, du spiritueux, du phlegmatique ; il ne faut ici que des solides et des liquides ; et au lieu de tant de facultés, de qualités et de saveurs, il ne*

*faut ici que des résistances et des forces. Enfin, car on ne saurait trop le répéter, tous ces noms, toutes ces qualifications étaient dans l'imagination, les solides et les liquides sont dans la nature.*

*Au reste, quand ce ne serait point ici des raisons infaillibles, que nous avançons, ce seraient du moins des titres de préférence que nous produirions. Car tous les systèmes ayant eu leurs séductions, ils demeurent toujours suspects de méprise ; et comme on ne les connaît qu'à l'usage, on ne voudrait pas cautionner celui-ci dans l'avenir. Qui sait si la vérité qui s'y montre aujourd'hui à nous, ne se laissera pas apercevoir dans la suite de plus près encore, ou dans un plus beau jour dans quelque autre ? Car un jour fait leçon à, un autre jour, parce qu'une vérité aperçue ne devient point aussitôt manifeste ; il lui faut du temps pour s'éclaircir et sortir de ses nuages, cependant c'est une vérité pressentie.*

*Quand nous n'en serions que là dans le système de la trituration, il s'en faudrait bien qu'il vînt augmenter les doutes et les incertitudes qu'on reproche à la Médecine. Car on dit d'elle qu'elle n'est que conjecture, et que ses variations dans ses systèmes sont des preuves, qu'on n'y sait plus à quoi s'en tenir. On débite malignement cette calomnie dans le public, sans craindre d'avilir un art que l'esprit de Dieu ordonne d'honorer comme un présent du ciel, et l'ouvrage du Créateur ; traitant d'insensé celui qui manquerait à ce devoir : Honora Medicum... creavit Deus de cœlo*

[14] La citation illustre parfaitement ce que Hecquet entendra plus tard par médecine théologique : une science déductive qui part des vérités établies dans la Création dont il convient de saisir les conséquences nécessaires, notamment en matière de nutrition, en retrouvant le régime de l'Eden, le plus conforme à la conservation en santé du corps humain.

Medicinam, et stultus abhorrebit ab illa [14]<sup>65</sup>. *Pourquoi d'ailleurs faire un crime à la médecine d'un défaut qui est celui de toutes les sciences ? Car toutes, si on excepte la théologie, dans laquelle même les maîtres en Israël ne sont pas toujours parfaitement d'accord, toutes ont varié plus d'une fois, mais ce détail nous jetterait dans la faute qu'on commet à notre égard. Il suffit à la Médecine, pour en parler modestement, que ses conjectures soient telles, que si les succès lui manquent quelques fois, elle a l'avantage de réussir beaucoup plus souvent : Illa tamen moderatius subjiciam, conjecturalem artem esse Medicinam, rationemque conjecturae talem esse, ut cum saepius aliquanto responderit, interdum tamen fallat<sup>66</sup>. Ajoutez que s'il est des erreurs en Médecine, elles seront dans les conséquences, jamais dans les principes : NEC protinus crimen*

65 Ecclesiast. c. XXXVIII. Ecclésiastique, XXXVIII, 1-4 : « Honorez le médecin à cause de la nécessité, car c'est le Très-Haut qui l'a créé. Toute médecine vient de Dieu, et elle recevra les présents du roi. La science du médecin l'élèvera en honneur, et il sera loué devant les grands. C'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage n'en aura point d'éloignement. »

66 *Celsus*, l. 2, p. 57. « Je dirai avec plus de modération, que la médecine est un art conjectural, et que, quoiqu'il arrive souvent que les conjectures se trouvent vraies, elles trompent néanmoins quelques fois. » (Celse 1657, livre 2, chap. VI, 57)

sit artis, si quod professoris<sup>67</sup>. *Mais fût-ce même dans les conséquences, la Médecine a sa certitude, puisqu'elles sont pour la plupart utiles aux malades : Est tamen Medicina fides<sup>68</sup>, quae multo sæpius, perque multo plures ægros prodest. Et ces conséquences deviendront beaucoup plus sûres dans le système de la trituration, parce que les principes y étant plus simples, ils présentent des conséquences plus naturelles. C'est sur ces raisons et après ces réflexions qu'on a adopté ce système. On le trouvera peut-être ici exagéré dans les avantages qu'on lui donne ; on n'a pourtant songé à rien surfaire, on s'est proposé non d'en faire l'éloge, mais d'en décrire l'histoire. Ce n'est donc point pour le faire passer en loi, ni même pour lui mendier des suffrages, qu'on en a dit tant de bien. On s'est trouvé convaincu par l'évidence des preuves, et on a essayé de rendre compte au public, parce qu'il l'a souhaité, de la créance qu'on leur a donnée. Qu'on ne se récrie donc pas que c'est un nouveau joug qu'on impose à la Médecine, ou une réforme qu'on tente d'y introduire. Comme on exige aucun désaveu des opinions reçues, on espère n'exciter aucune disputes. Aussi n'éclairciront-elles jamais*

---

67 *Ibid.* « Les fautes de l'artiste ne sont point celles de l'art. » (Celse 1657, livre 2, chap. VI, 57 )

68 *Ibid.* « La médecine n'en est pas moins digne de la confiance des hommes, puisqu'elle est avantageuse au plus grand nombre des malades. » (Celse 1657, livre 2, chap. VI, 57 )

la vérité, qui ne se manifeste que dans le secret de la réflexion. Elle échappe au contraire, ou se perd dans le bruit confus des contestations ; car l'homme trop près de son cœur, se laisse sans y penser séduire à son amour propre, et mêlant ses sentiments à ses lumières, il se précipite sans se convaincre ; au lieu que le silence du cabinet, donnant le temps à une opinion de mûrir, laisse plus d'équité dans les jugements, parce qu'il laisse plus de liberté pour l'admettre ou l'exclure. La Médecine ainsi méditée s'avancerait davantage, parce que chacun mettant à profit ce qui lui paraîtrait vrai dans les livres, et négligeant ce qu'il aurait jugé faux, se meublerait la tête de tout ce qui s'écrirait de plus raisonnable, et se purgerait de tous préjugés. Sans cette précaution on se rend moins juge qu'adversaire, parce qu'on décide sans examen, et qu'on condamne sans connaissance. La matière de la trituration demande autant qu'aucune autre ces ménagements ; elle doit être méditée pour être entendue, parce qu'il faut creuser profondément la nature pour la comprendre. Ce serait présomption de croire qu'on ait été jusque-là, mais on s'est proposé de le faire à force d'étude et de réflexion ; et après l'essai qu'on en a fait, on doute qu'il y ait une autre voie pour entrer dans le vrai de ce système. Car de s'armer d'abord ou se soulever alencontre, c'est se fermer à la vérité qu'il annonce ; au lieu que si on le juge en connaissance de cause, ou l'on s'en prévient par principes, ou on le condamnera par raison.

La préférence qu'on demande ici pour ce système, paraît d'autant plus raisonnable, qu'elle est fondée sur des raisons de pratique et d'usage. On essaiera de le faire voir dans l'Avertissement qui sera à la tête de la seconde partie.

## GLOSSAIRE

Ce glossaire est extrait de celui que propose Philippe Hecquet dans *De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration et du broyement* (Paris 1712, 43 - 49).

**Absorbants.** Matières poreuses ou spongieuses, qui s'imbibent aisément de sels, de liqueurs.

**Acerbe.** Goût d'un fruit vert.

**Acides.** Sels pointus, piquants, incisifs, pénétrants.

**Alkali-alkalins.** Sels ou matières poreuses, qui s'imbibent aisément d'humidités, etc.

**Alkooliser – alkool.** Signifie, ou réduire en poudre *impalpable*, c'est à dire très fine ; ou purifier, affiner et subtiliser un suc : ainsi un esprit de vin bien pur, s'appelle *alkool* de vin.

**Analyse.** Séparation, développement des parties différentes qui composent un corps, etc.

**Coction.** Action qui broie, brise et affine les sucs, et qui les met en état de circuler librement, tranquillement, et de se *filtrer* dans les *couloirs*.

**Délayants.** Ce sont des remèdes propres à détremper, à mouiller, laver.

**Déphlegmer.** Est dépouiller une chose de ce qu'elle a d'eau, pour la rendre plus vive, plus active.

**Digérer.** Est donner le temps à une matière de s'imbiber d'un *dissolvant* qui la développe, l'amollit, et la cuit.

**Dissolvant.** Est une liqueur capable de pénétrer un corps, de l'amollir et de le fondre.

**Élasticité.** Force de ressort.

**Élastique.** Qui a du ressort.

**Ferment, levain.** Petite portion de matière saline ou spiritueuse ; propre à développer les parties d'un corps, à les agiter et à les *fermenter*.

**Fermentation.** Agitation intérieure des principes d'un *mixte*, tendance à le perfectionner ou à le corrompre. Le *moût* se fermente, et devient vin ; le vin se *fermente*, et s'aigrit.

**Filtres.** Couloirs, tamis. Les glandes sont des filtres, des *couloirs*, percés pour donner passage à certaines liqueurs plutôt qu'à d'autres.

**Filtration.** Est la séparation d'une chose à travers un couloir, comme un tamis, etc. On *filtre* le petit lait à travers un papier gris.

**Fixe.** Matière pesante. Que le feu même n'enlève pas.

**Fixe minéral.** Sel tiré d'un minéral, et qui ne se sublime pas.

**Fonctions.** Actions, opérations, ce que font les viscères, le *foie*, le *cerveau*, etc. pour le bien du corps.

**Liquides.** Sont les humeurs ou suc contenus dans les vaisseaux qui sont les parties contenant ou *solides*.

**Lymphhe.** Suc aqueux et spiritueux, contenu dans des vaisseaux particuliers appelés *lymphatiques*. Elle se prend aussi pour un suc doux, laiteux, qui nourrit les parties.

**Solides.** Les solides dans nos corps sont les parties qui contiennent les *liquides* ou les humeurs.

**Sublimer.** Pousser une liqueur à force de feu et d'agitation, et la forcer à s'élever vers les parties supérieures.

**Suc nerveux.** Liqueur qui coule dans les nerfs.

**Transpiration.** L'évacuation la plus universelle, qui se fait tous les jours insensiblement à travers de la peau.

**Viscères.** Parties principales du corps, destinées à quelque fonction propre et principale ; le *foie* à la *bile*, le *cerveau* aux esprits.

**Volatil.** Matière légère, volante, qui s'échappe aisément.



## Bibliographie

### Sources

#### A

**Aignan, François**, *Traité de la goutte dans son état naturel ou l'art de connoître les vrais principes des maladies avec plusieurs remedes conformes au système d'Hippocrate, de Galien et de Vanbelmont* (Paris 1707)

*Le Prestre médecin, ou discours physique sur l'établissement de la médecine, avec un traité du café et du thé de France, selon le système d'Hippocrate* (Paris 1696)

*L'ancienne médecine à la mode, ou le sentiment uniforme d'Hippocrate et de Galien sur les acides et les alkalis* (Paris 1693)

**Andry de Boisregard, Nicolas**, *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfans, les difformités du corps. Le tout par des moyens à la portée des pères et des mères, et des personnes qui ont des enfans à élever* (Paris 1741)

*Le régime du Caresme, considéré par rapport à la nature du corps, et des alimens* (Paris 1710)

**Astruc, Jean**, *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier* (Paris 1767)

*L'art d'accoucher réduit à ses principes, où l'on expose les pratiques les plus sûres et les plus usitées dans les différentes especes d'accouchemens. Avec l'histoire sommaire de l'art d'accoucher ; et une lettre sur la conduite qu'Adam et Eve dûrent tenir à la naissance de leurs premiers enfans* (Paris 1766)

*Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse* (Bruxelles 1753)

*Traité de la cause de la digestion, ou l'on refute le nouveau système de trituration & du broiement. Et où l'on prouve que les alimens sont digerez & convertis en chyle, par une véritable fermentation. Par Me Jean Astruc, de la Société royale des sciences, conseiller & médecin du Roi, docteur régent de la faculté de médecine de Toulouse & professeur royal d'anatomie & de chirurgie* (Toulouse 1714)

**Aymen, Jean-Baptiste**, *Dissertation dans laquelle on examine si les jours critiques sont les mêmes en nos climats qu'ils étoient dans ceux d'Hippocrate les a observés, & quels égards on doit y avoir dans la pratique* (Paris 1752)

#### B

**Bacon, Francis**, *De dignitate et augmentis scientiarum* (Londres 1623)

*The two bookes of Francis Bacon, on the proficience and advancement of learning, divine and humane* (Londres 1605)

**Baglivi, Giorgio**, *De l'accroissement de la médecine pratique*, traduction nouvelle par le D<sup>r</sup> J. Boucher (Paris 1851)

*Opera omnia medico-practica et anatomica* (Lyon 1703)

*De praxi medica ad priscam observandi rationem revocanda, libri duo. Accedunt dissertationes novae* (Rome 1696)

**Bartholin, Thomas**, *De morbis biblicis miscellanea medica* (Francfort 1672)

**Basnage, Henri, sieur de Beauval**, *Histoire des ouvrages des sçavans*, vol. 17 (Rotterdam 1701)

**Bayle, Pierre**, *Réponse aux questions d'un provincial*, 5 vols (Rotterdam 1704-1707)

**Berger, Johann Gottfried von**, *Physiologia medica, sive de natura humana liber bipartitus* (Wittenberg 1701)

**Bernier, Jean**, *Histoire chronologique de la médecine, et des medecins, où il est traité de l'origine, du progrès, & de tout ce qui appartient à cette science* (Paris 1689)

**Bertrand, Joseph**, « Question de médecine proposée par Gastaldy, conseiller et médecin ordinaire du Roi (...) soutenue par M. Joseph Bertrand, licencié en médecine, Avignon, 1713 », recension dans le *Journal des beaux-arts et des sciences* 152 (1714) 360-366.

**Blégnny, Nicolas de**, *Le bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation & pour la guérison des maladies* (Paris 1687)

**Boerhaave, Herman**, *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis, in usum doctrinae domesticae digesti ab Hermanno Boerhaave* (Leyde 1709)

**Bonet, Théophile**, *Sepulchretum seu anatomia practica*, 3 vols (Lyon 1700 [2 vols, Genève 1679])

**Borelli, Giovanni Alfonso**, *De motu animalium additae sunt post finem partis secundae Johannis Bernouillii Basil. Med. Doct. meditationes mathematicae de motu musculorum*, 2 vols (Leyde 1710)

## C

**Celse, A.C.**, *Traité de médecine* (Paris 1876)

*De medicina libri octo* (Leyde 1657)

**Chauffepié, Jacques Georges de**, *Nouveau dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de Mr. Pierre Bayle* (Amsterdam 1750)

**Chomel, Noël**, *Dictionnaire oeconomique, contenant divers moyens d'augmenter et conserver son bien et même sa santé...* (Paris 1709)

**Coltelli, Michel (Procope-Couteaux)**, *Analyse du système de la trituration tel qu'il est décrit, par Mr Hecquet dans son traité de la digestion & des maladies de l'estomac* (Paris 1727 [1712])

## D

**Dangeau, Philippe de Courcillon, marquis de**, *Journal du marquis de Dangeau publié en entier pour la première fois, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon*, par E. Soulié et al., 19 vols (Paris 1854-1860)

**Devaux, Jean**, *L'art de faire les rapports en chirurgie où l'on enseigne la pratique, les formules & le stile le plus en usage parmi les chirurgiens commis aux rapports* (Paris 1703)

**Dionis, Pierre**, *L'anatomie de l'homme, suivant la circulation du sang, et les dernières découvertes démontrée au jardin royal (...). Cinquième édition, exactement revüe et augmentée par l'auteur ; avec une ample dissertation sur la génération, et plusieurs explications nouvelles de faits particuliers, accompagnez de figures* (Paris 1706)

*L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang, & les dernières découvertes, démontrée au Jardin-royal* (Paris 1690)

**Duncan, David**, *Avis salutaire à tout le monde contre l'abus des choses chaudes et particulièrement du café, du chocolat & du thé* (Rotterdam 1705)

**Dupré d'Aulnay, Louis**, *La réception satirique du docteur Hecquet aux enfers* (La Haye 1748)

## E

**Eloy, Nicolas-François-Joseph**, *Dictionnaire historique de la médecine contenant son origine, ses progrès, ses révolutions, ses sectes & son état chez différents peuples ...* (Mons 1778 [Liège/Francfort 1755])

**Érasme, Didier**, *Colloques d'Érasme, fort curieusement traduits de latin en français, pour l'usage des amateurs de la langue* (Leyde 1653)

**Ettmüller, Michael**, *Pratique générale de médecine de tout le corps humain* (Lyon 1691)

## F

**Finot, Raymond**, *An quò fluxilior sanguis, eò sanitas firmior?* (Paris 1702) [https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02322\\_ms02337ax03x0138](https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02322_ms02337ax03x0138)

**Fuchs, Leonhart**, *Institutionum medicinae, sive methodi ad Hippocratis, Galeni aliorumque veterum scripta recte intelligenda mire utilis libri quinque* (Lyon 1560)

## G

**Galathea, Pierre de**, *Dissertation sur la digestion de l'estomach touchant l'humeur acide* (Paris 1675)

**Gastaldy, Jean-Baptiste**, « A physical dissertation upon this question, whether digestion is performed by fermentation or trituration, written by John Baptist Gastaldi .... Printed for John Delorme, in-12, 45p, 1713 », *Memoirs of literature* 7 (1722) 27-28, 301-305.

**Gottfried Berger, Johann**, *Physiologia medica sive de natura humana* (Wittenberg 1702)

**Guglielmini, Domenico**, *De sanguinis natura et constitutione exercitatio physico-medica* (Venise 1701)

## H

**Haller, Albrecht von**, *Anfangsgründe der Physiologie*, vol. 6 (Berlin 1774)

**Hecquet, Philippe**, *La suceuse convulsionnaire ou la psylle miraculeuse* (s.l. 1736a)

*Lettre sur la convulsionnaire en extase ou la vaporeuse en rêve* (s.l. 1736b)

*La médecine théologique, ou la médecine créée telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, Créateur de la nature, & régie par ses loix. Ouvrage, ou s'explique l'hygiène par les principes du mécanisme* (Paris 1733)

*De la digestion, et des maladies de l'estomac ; suivant le système de la trituration et du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé et en maladie. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 2 vols* (Paris 1730)

*Reponse a la question : si les medecins peuvent ou doivent prendre part dans les affaires de l'Eglise* (Paris 1726)

*De purganda medicina a curarum sordibus. Ubi detecto evacuantium fuco, purgationum fraudes et imposturae, scandalo artis & artificis opprobrio futurae revelantur* (Paris 1714)

*De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration et du broyement* (Paris 1712)

*De la digestion des alimens pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la trituration ou du broyement. Contre l'article XIII des Mémoires de Trévoux, en janvier 1710* (Paris 1710a)

*Traité des dispenses du Caresme, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la mécanique du corps, les rapports naturels des alimens maigres, avec la nature de l'homme : et par l'histoire, par l'analyse et par l'observation, leur convenance avec la santé. Seconde édition revue, corrigée, et augmentée par l'auteur, de deux dissertations, l'une sur la macreuse ; et l'autre sur le tabac, 2 vols* (Paris 1710b)

*Traité des dispenses du Caresme, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir, par la mécanique du corps, les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'homme et par l'histoire, par l'analyse et par l'observation, leur convenance avec la santé* (Paris 1709)

*De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans. Pour montrer par des raisons de physique, de morale, & de médecine, que les meres n'exposeroient ni leurs vies ni celles de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs & de nourrices* (Paris 1708)

*Explication physique et mécanique des effets de la saignée et de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris a faites sur cette explication de la saignée* (Paris 1707)

*Explication physique et mécanique des effets de la saignée par rapport à la transpiration* (Paris 1706)

« An chronicorum morborum medicina, in alimento ? », thèse de médecine cardinale (Paris 1695) [https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02322\\_ms02337ax03x0059](https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02322_ms02337ax03x0059)

**Hélian, M.**, *Dictionnaire du diagnostic, ou l'art de connaître les maladies, et de les distinguer exactement les unes des autres* (Paris 1771)

**Helvétius, Jean-Claude-Adrien**, « Observations anatomiques sur l'estomac de l'homme, avec des réflexions sur le système nouveau, qui regarde la trituration dans l'estomac, comme la cause de la digestion des aliments », *Mémoires de l'Académie royale des sciences* (1719) 336-349.

**Heuermann, Georg**, *Physiologie* (Copenhague/Leipzig 1751-1755)

**Hippocrate**, *Œuvres complètes d'Hippocrate* (Paris 1839-1861)

« Aphorismi », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665a) 68-111 ; « Aphorismes », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 4 (Paris 1844) 458-609.

« De decenti ornatu » in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665b) 52-60 ; « De la bienséance », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 9 (Paris 1861) 222-245.

« De diaeta », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665c) 179-263 ; « Du régime », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 6 (Paris 1849) 466-637.

« De veteri medicina », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665d) 14-40 ; « De l'ancienne médecine », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 1 (Paris 1839) 570-637.

« De humoribus », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665e) 315-327 ; « Des humeurs », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 5 (Paris 1846) 470-503.

« De arte », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665f) 1-14 ; « De l'art », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 6 (Paris 1849) 1-27.

« De victu acutorum », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 2 (Leyde 1665g) 268-324 ; « Du régime dans les maladies aiguës », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 2 (Paris 1840) 214-377.

« Coacæ prænotiones », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665h) 522-589 ; « Prénotions coaques », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 5 (Paris 1846) 574-733.

« De affectionibus », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 2 (Leyde 1665i) 161-195 ; « Des affections », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 6 (Paris 1849) 206-272.

« De glandulis », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665j) 414-422 ; « Des glandes », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 8 (Paris 1853) 556-575.

« Praedictorum », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665k) 471-522 ; « Pronostic », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 2 (Paris 1840) 110-191.

« De flatibus », in : *Magni Hippocratis coi opera omnia graece et latine*, tome 1 (Leyde 1665l) 399-413 ; « Des vents », in : *Œuvres complètes d'Hippocrate*, vol. 6 (Paris 1849) 91-115.

**Hurtado, Tomas**, *Chocolate y tabaco, ayuno eclesiastico y natural, si este le quebrante el chocolate y el tabaco al natural, para la sagrada comunión* (Madrid 1642)

## L

**Lamsweerde, Jan Baptist van**, *Monita salutaria de magno thermarum et acidularum abusu, confirmata et a verboso blondelli strepita vindicata* (Cologne 1684)

**Lancelot, Claude**, *Dissertation sur l'hémine de vin et sur la livre de pain de S. Benoist, et des autres anciens religieux* (Paris 1667)

**Lange**, *Histoire de la fille maléficiée de Courson. Avec une dissertation physique sur ce maléfice* (Lisieux 1717)

**La Roche, Michel de**, « A physical dissertation upon this question, whether digestion is performed by fermentation or trituration, written by John Baptist Gastaldi ... Printed for John Delorme, in-12, 45p, 1713 », *Memoirs of literature* 7 (1722) 301-305.

**Le Clerc, Daniel**, *Histoire de la médecine où l'on voit l'origine et le progrès de cet art* (Amsterdam 1702)

**Ledieu, François**, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, publié par l'abbé Guettée (Paris, 1857)

**Lefebvre de Saint-Marc, Charles Hugues**, *La vie de M. Hecquet, docteur régent & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris contenant un catalogue raisonné de ses ouvrages* (Paris 1749)

**Lefrançois, Alexandre**, *Réflexions critiques sur la médecine où l'on examine ce qu'il y a de vrai et de faux dans les jugemens qu'on porte au sujet de cet art par M. Le François*, vol. 1 (Paris 1714)

**Le Long, Charles**, « An  $\chi\lambda\omega\sigma\iota\varsigma$  praevia fermentatione perficiatur ? », thèse de médecine quodlibétoire imprimée (Paris 1665) [https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00072\\_ms00080x08x1163](https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00072_ms00080x08x1163)

**Le Merre, Pierre**, *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, Augmenté d'un grand nombre de pieces & d'observations sur la Discipline présente de l'Eglise. Divisé en douze tomes, Et mis en nouvel ordre, suivant la Délibération de l'Assemblée générale du Clergé. Du 29 Avril 1705...*, 12 vols (Paris 1768-1771)

« Lettres patentes du roi, données au mois de février 1706. Portant établissement d'une Société Royale des Sciences à Montpellier », *Histoire de la Société royale des sciences établie à Montpellier avec les mémoires de mathématiques et de physique, tirés des registres de cette société* 1 (1766) 11-15.

**Lémery, Louis**, *Traité des aliments, où l'on trouve par ordre, et séparément la différence*

*et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier ; les bons et mauvais effets qu'ils peuvent produire ; les principes en quoy ils abondent; le temps, l'âge et le temperament où ils conviennent. Avec des remarques à la suite de chaque chapitre, où l'on explique leur nature & leurs usages, suivant les principes chymiques, et mécaniques* (Paris 1702)

**Lessius, Léonard/Louis Cornaro**, *De la sobriété et de ses avantages, ou le vray moyen de se conserver dans une santé parfaite jusqu'à l'âge le plus avancé, traduction nouvelle de Lessius et de Cornaro* (Paris 1701)

**Linand, Barthélemy**, *Abstinence de la viande rendue aisée ou moins difficile à pratiquer* (Paris 1700)

**Lister, Martin**, *Dissertation de humoribus* (Londres 1709)

## M

**Maheult de Vaucouleurs, Mathieu**, *Dissertatio de lacte* (Rouen 1664)

« Marbrerie, Outils », in : *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication*, tome V (Paris 1767) pl. XII. <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/planche/v26-x15?p=v26-g220&vp=y&>

**Maupeou, Marie de**, *Recueil des remèdes recueillis par les ordres charitables de Mme Fouquet augmentée dans cette dernière édition de quantité de secrets qu'on a mis à la fin* (Dijon 1701)

**Nebrija, Antonio de**, *Vocabularius nebrissensis. Aelii Antonii Nebrissensis grammatici lexicon. i : dictionarium nuperrime ex hispaniense in gallicum traductum eloquium* (Paris 1516)

## N

**Noailles, Louis Antoine de**, *Mandement de Mgr. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, pour demander à Dieu par des prières publiques la prospérité des armées du Roi* (13 juin 1709) (Paris 1709a)

*Mandement de Mgr l'archevêque de Paris, portant permission de manger des oeufs pendant le Carême* (6 février 1709) (Paris 1709b)

*Heures imprimées par l'ordre de Mgr le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris* (Paris 1703)

*Ordonnances (...) touchant les dispenses qui sont à accorder pour manger de la viande, ou des œufs, pendant le Carême* (Paris 1702)

**Nonnius, Ludovicus**, *Ichthyophagia sive de psicium usu* (Anvers 1616)

## P

**Papin, Denis**, *A new digester or engine for softening bones, containing the description of its make and use in these particulars: viz, cookery, voyages at sea, confectionary, making of drinks, chymistry, and dying. With an account of the price a good big engine will cost, and of the profit it will afford* (Londres 1681)

**Pitcairn, Archibald**, « A dissertation upon the motion which reduces the aliment in the stomach to a form proper for the supply of the blood », in : Archibald Pitcairn, *The whole works of Dr. Archibald Pitcairn published by himself: wherein are discovered, the true foundation and principles of the art of physic: with cases and observations upon most distempers and medicine. Done from the latin original by George Sewell, M.D. and J.T. Desaguliers, D.D. and F.R.S.* (Londres 1727) 106-138.

*Dissertationes medicae* (Rotterdam 1701)

**Pivati, Gianfrancesco**, *Nuovo dizionario scientifico e curioso sacro-profano di gianfrancesco pivati dottore delle leggi* (Venise 1746)

**Pline**, *Histoire naturelle de Pline, avec la traduction en français par Émile Littré* (Paris 1883)

**Poli, Martino**, *Il trionfo degli acidi vendicati dalle calunnie di molti moderni, opera filosofica e medica fondata sopra de' principii chimici e adornata di varii esperimenti contro il sistema e pratica delli moderni democritici et epicurei riformati* (Rome 1706), Recension en français dans *Le Journal des Sçavans*, suppl. (1707) 481-492.

## R

**Reneaulme de Lagaranne, Michel Louis**, *Discours pour l'ouverture de l'Ecole de chirurgie : avec une thèse paraphrasée, sous ce titre, Essay d'un traité des bernies, nommées descentes* (Paris 1726)

## S

**Scheuchzer, Johann Jakob**, *Kupfer-Bibel, in welcher de physica sacra odor bebeiligte natur-wissenschaft derer in Heil. Schrift vorkommenden natürlichen sachen, deutlich erklärt und bewährt*, partie 4 (Augsburg 1735)

**Stolle, Gottlieb**, *Anleitung Zur Historie Der Medicinischen Gelabrheit In dreyen Theilen* (Jena 1731)

**Sibbald, Robert**, *A letter from Sir R- S- to Dr. Archibald Pitcairn* (Édimbourg 1709)

**Stahl, Georg Ernest**, *Positiones, de mechanismo motus progressivi sanguinis. Quibus motus tonici partium porosarum necessitas, utilitas, et habilitas, ad motum sanguinis, lymphae, seri, particulariter dirigendum, admittendum, vel excludendum, demonstratur pro futuris usibus patbologiae variorum affectuum, maxime vero februm, apodictice evolvendae* (Halle 1695)

**Sydenham, Thomas**, *Praxis medica. The practice of physic: or Dr. Sydenham's processus integri translated out of Latin into English, with large annotations, animadversions and practical observations on the same* (Londres 1716)

*Opera univèrsa : in quibus non solummodò morborum acutorum historiae & curationes novâ et exquisita methodo diligentissime traduntur, verum etiam morborum fere omnium chronicorum curatio brevissima, pariter ac fidelissima in publici commodum exhibetur* (Londres 1705)

*Praxis medica experimentalis: sive opuscula univèrsa, quotquot hactenus ab autore ipso ultimùm revisa et aucta in lucem prodierunt* (Leipzig 1695)

*Processus integri in morbis ferè omnibus curandis, quibus accessit graphica symptomatum delineatio* (Londres 1693)

## T

**Thomas (Thomas d'Aquin),** *Somme théologique de S. Thomas d'Aquin traduite en français et annotée par F. Lachat, renfermant le texte latin avec les meilleurs commentaires* (Paris 1854-1861)

**Thomassin, Louis,** *Traitez historiques et dogmatiques sur divers points de la discipline de l'Église et de la morale chrétienne, tome premier contenant un traité de jeûnes de l'Église* (Paris 1680)

**Toubeau, Jean,** *Catéchisme de Bourges. Cinquième édition. Revuë & augmentée, pour n'y plus toucher par Monsieur de La Chetardie, curé de Saint Sulpice* (Bourges 1703)

**Tournemine, René Joseph de,** « Article CLXXI. Le Régime du Carême... », *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* 4 (1710) 2076-2091.

## V

**Vallisneri, Antonio,** *De' corpi marini, che su' monti si trovano; della loro origine; e dello stato del mondo avanti'l diluvio, nel diluvio, e dopo il diluvio: lettere critiche di Antonio Vallisneri* (Venise 1721)

**Van Helmont, Jan Baptiste,** *Les Œuvres de Jean Baptiste Van Helmont traitant des principes de médecine et physique pour la guérison assurée des maladies, de la traduction de M. Jean Le Conte* (Lyon 1671)

**Vaucanson, Jacques,** *Le Mécanisme du flûteur automate, présenté à Messieurs de l'Académie royale des sciences, par M. Vaucanson, auteur de cette machine, avec la description d'un canard artificiel... imitant en diverses manières un canard vivant, inventé par le même, et aussi celle d'une autre figure... jouant du tambourin et de la flûte...* (Paris 1738)

**Vecchio, Gregore,** *Anatomia philologica continens discursus philologicos de nobilitate et praestantia hominis contra iniquos conditionis humanae aestimatores (etc.)* (Nuremberg 1632)

**Velleius Paterculus, M.** *Velleius Paterculus cum notis Gerardi Vossii* (Amsterdam 1664)

**Vioussens, Raymond,** *Expériences et réflexions sur la structure et l'usage des viscères : suivies d'une explication physico-mécanique de la plupart des maladies* (Paris 1755)

*Traité nouveau des liqueurs du corps humain* (Toulouse 1715)

« De la nature et des propriétés du levain de l'estomach. Par M. de Vioussens le Père, Médecin du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences et de la Société Royale de Londres », *Mémoires de Trévoux* 1 (1710) 134-151.

*Novum vasorum corporis humani systema* (Amsterdam 1705)

*Deux dissertations de Raymond Vioussens, Médecin de la Faculté de Montpellier. La première touchant l'extraction du sel acide du sang, la seconde sur la proportion de quantité de ses principes sensibles* (Montpellier 1698)

*Neurographia universalis. Hoc est, omnium corporis humani nervorum, simul et cerebri, medullæ spinalis descriptio anatomica; Eaque integra et accurata, variis Iconibus fideliter et ad vivum delineatis, ærèque incisus illustrata: Cum ipsorum actione et usu, physico discursu explicatis. Editio nova* (Lyon 1684)

## W

**Willis, Thomas**, *Cerebri anatome, cui accessit nervorum descriptio et usus* (Londres 1664)

*Diatribae duae medico-philosophicae, quarum prior agit de fermentatione sive de motu intestino particularum in quovis corpore ; Altera de febris sive de motu earundem in sanguine animalium. His accessit dissertatio epistolica de urinis* (Londres 1659)

## Travaux

## A

**Abad, Reynald**, « Un indice de déchristianisation ? L'évolution de la consommation de viande à Paris en carême sous l'Ancien Régime », *Revue historique* 301 (1999) 237-276.

**Albala, Ken**, « Une première argumentation scientifique occidentale en faveur du végétarisme », *Corps* 4 (2008) 17-22.

**Alonge, Guillaume/Olivier Christin**, *Adam et Ève, le Paradis, la viande et les légumes* (Toulouse 2023)

**Assaf, Francis**, « Digérer au Grand Siècle : une querelle d'idéologies scientifiques » in : Roxanne Lalande/Bertrand Landry (éds) *Nourritures. Actes du 40<sup>e</sup> congrès annuel de la North American society for 17th century French literature, Lafayette College, 24-26 avril 2008* (Munich 2010) 105-117.

## B

**Barr, Rebecca Anne/Sylvie Kleiman-Lafon/Sophie Vasset** (éds), *Bellies, bowels and entrails in the eighteenth century* (Manchester 2018)

**Baudry, Hervé**, « L'*Hygiasticon* de Léonard Lessius (1613) : un traité jésuite de diététique, question d'ascèse ou de raison ? », in : Violaine Giacomotto-Charra/Jacqueline Vons (éds), *Formes du savoir médical à la Renaissance* (Bordeaux 2017) 165-185.

**Brockliss, Laurence**, « The medico-religious universe of an early-eighteenth century parisian doctor : the case of Philippe Hecquet », in: Roger French/Andrew Wear (éds), *The medical revolution of the seventeenth century* (Cambridge 1989) 191-221.

**Brockliss, Laurence/Colin Jones**, *The medical world of early-modern France* (Oxford 1997)

## C

**Capron, Loïc**, « Jean Pecquet et la tempête du chyle (1651-1655) » (Paris 2023)  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/pecquet/>

**Chouillet, Anne-Marie/John Pappas**, « Tournemine », *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* (1999) <https://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/775-rene-de-tournemine>

**Coquillard, Isabelle**, *Corps au temps des Lumières. Les docteurs régents de la Faculté de médecine en l'Université de Paris* (Paris 2022)

« Les médecins parisiens et la diffusion du savoir médical au XVIII<sup>e</sup> siècle : des savants pédagogues », in : Dominique Barjot (éd.), *Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques* (Paris 2020) <https://doi.org/10.4000/books.cths.13598>

« Nicolas Andry (1658-1742) et l'orthopédie pédiatrique », *e.sfbm* 5, 2 (2019) 22-33. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm/esfhmx2019x02/esfhmx2019x02x022.pdf>

« Le marché des remèdes antivénéériens et les docteurs régents de la faculté de médecine de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », in : Philip Rieder/François Zanetti (éds), *Materia medica. Savoirs et usages des médicaments aux époques médiévales et modernes* (Genève 2018) 161-188.

« Les docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris et la fourniture de soins aux “bons pauvres malades” dans les paroisses parisiennes (1644-1791) », *Revue historique* 668, 4 (2013) 875-904.

**Coste, Joël**, *La littérature des « erreurs populaires ». Une ethnographie médicale à l'époque moderne* (Paris 2002)

**Cottret, Monique**, *Histoire du jansénisme* (Paris 2016)

## D

**Delaunay, Paul**, *La vie médicale aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris 1935)

**Duminil, Marie-Paule**, « La recherche hippocratique aujourd'hui », *History and philosophy of the life sciences* 1, 1 (1979) 153-181.

**Duris, Pascal**, *Quelle révolution scientifique ? Les sciences de la vie dans la querelle des Anciens et des Modernes (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles)* (Paris 2016)

**Dupouy-Camet, Jean**, « De la génération des vers dans le corps de l'homme de Nicolas Andry. Un best-seller du début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *e.sfbm* 5, 2 (2019) 4-21. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm/esfhmx2019x02/esfhmx2019x02x004.pdf>

**Daston, Lorraine**, *L'économie morale des sciences modernes. Jugements, émotions et valeurs* traduit par Samuel Lézé et introduit par Stéphane Van Damme (Paris 2014)

**Debus, Allen G.**, *Chemistry and medical debate : van Helmont to Boerhaave* (Nantucket, Mass. 2001)

**Doe, Janet**, « Jean Astruc (1684-1766) : a biographical study », *Journal of the history of medicine and allied science* 15, 2 (1960) 184-197.

**Dulieu, Louis**, *La médecine à Montpellier*, tome 3 « L'époque classique » (Avignon 1983)

« Jean Astruc » *Revue d'histoire des sciences* 26, 2 (1973) 113-135.

## F

**Franceschi, Sylvio Hermann de**, « Le jeûne et l'abstinence au temps du triomphe de la morale liguorienne. Religion et discipline alimentaire dans le catholicisme belge du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire* 97 (2019) 1179-1207.

*Morales du Carême. Essai sur les doctrines du jeûne et de l'abstinence dans le catholicisme latin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris 2018)

**Freschi, Francesco**, *Storia della medicina in aggiunta e continuazione a quella di Curzio Sprengel*, 3 vols (Florence 1843-1851)

**Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène/Michel Froeschlé**, « «Sciences et arts» dans les *Mémoires de Trévoux* (1701-1762) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 48, 1 (2001) 30-49.

## G

**Gourevitch, Danielle**, « Les voies de la connaissance : la médecine dans le monde romain », in : Mirko D. Grmek (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, tome 1 « Antiquité et Moyen Âge » (Paris 1995) 95-122.

**Greyerz, Kaspar Von**, *European physico-theology (1650-C. 1760). Context celebrating nature and creation* (Oxford 2022)

**Grmek, Mirko D.**, *La première révolution biologique* (Paris 1990)

**Grmek, Mirko D./Raffaele Bernabeo**, « La machine du corps », in : Mirko D. Grmek (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, tome 2 « De la Renaissance aux Lumières » (Paris 1997) 7-36.

## H

**Hanafi, Nahema**, « Formules domestiques : pratiques genrées de la compilation de recettes médicinales (fin 17<sup>e</sup> siècle – début 19<sup>e</sup> siècle) », in : Philip Riederer/François Zanetti (éds), *Materia medica. Savoirs et usages des médicaments aux époques médiévales et modernes* (Genève 2018) 147-160.

*Le Frisson et le baume. Expériences féminines du corps au siècle des Lumières* (Rennes 2017)

## K

**Kleiman-Lafon, Sylvie/ Micheline Louis-Courvoisier** (éds), *Les esprits animaux (16<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles). Littérature, histoire, philosophie* (Genève 2018)

**Kottek, Samuel**, « Jean Astruc et les chirurgiens : une polémique acerbe », in : Gad Freudenthal/Samuel Kottek (éds), *Mélanges d'histoire de la médecine hébraïque. Etudes choisies de la Revue d'histoire de la médecine hébraïque (1948-1985)* (Leyde 2003) 209-216.

## L

**Lacour, Pierre-Yves**, « Les multiples vies des mémoires académiques. Les procédures de sélection des travaux de la Société royale des sciences de Montpellier. 1706-1793 », in : Liliane Hilaire-Pérez/Catherine Lanoë (éds), *Les sciences et les techniques, laboratoire de l'histoire. Mélanges en l'honneur de Patrice Bret* (Paris 2022) 63-83.

**Larue, Renan**, *Le végétarisme et ses ennemis. Vingt-cinq siècles de débats* (Paris 2015)

« Les bienfaits controversés du régime maigre. Le traité des dispenses du carême de Philippe Hecquet et sa réception (1709-1714) », *Dix-huitième siècle* 41 (2009) 409-430.

**Lafont, Olivier**, *Des médicaments pour les pauvres : ouvrages charitables et santé publique aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles* (Paris 2010)

**Ledermann, Walter**, « La singular historia del Doctor Gusano -Nicholas Andry de Boisregard- y de sus hijas parasitología y ortopedia », *Revista chilena de infectología* 29, 5 (2012) 564-569.

**Lemieux, Cyril**, « A quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 25, 1 (2007) 191-212.

**Leong, Elaine**, *Recipes and everyday knowledge. Medicine, science, and the household in early-modern England* (Chicago 2018)

**Lilti, Antoine**, « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 25, 1 (2007) 13-28.

**Lunel, Alexandre**, *La maison médicale du roi XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé* (Seysssel, 2008)

## M

**Mandressi, Rafael**, *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident* (Paris 2003)

**Margel, Serge**, *Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire : 1733 et autres textes* (Grenoble 2022)

**Mauclair, Placide**, « Nicolas Andry, médecin lyonnais », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* 27 (1933) 345-349.

**Mazauric, Simone**, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris 1997)

**Mazzolini, Renato G.**, « Les lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », in : Mirko D. Grmek (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, tome 2 « De la Renaissance aux Lumières » (Paris 1997) 93-115.

**Meyzie, Philippe**, « Pénitence et gourmandise », in : Philippe Meyzie (éd.), *L'alimentation en Europe à l'époque moderne. Manger et boire, XVI<sup>e</sup> s.-XIX<sup>e</sup> s.* (Paris 2010) 169-187.

Miller, Ian, « Digesting in the long eighteenth-century », in : Rebecca Anne Barr/Sylvie Kleiman-Lafon/Sophie Vasset (éds), *Bellies, bowels and entrails in the eighteenth century* (Manchester 2018) 62-79.

Multhauf, Robert P., « J.-B. Van Helmont's reformation of the galenic doctrine of digestion », *Bulletin of the history of medicine* 22, 2 (1955) 154-163.

## N

Nicoud, Marilyn, *Les régimes de santé au Moyen Âge* (Rome 2007)

Nicoud, Marilyn (éd.), *Souffrir, soigner, guérir. Les patients et leurs médecins du Moyen Âge à l'époque contemporaine* (Paris 2023)

## P

Pagel, Walter, « Van Helmont's ideas on gastric digestion and the gastric acid », *Bulletin of the history of medicine* 30, 6 (1956) 524-536.

Pantin, Isabelle, « La querelle savante dans l'Europe de la Renaissance. Éthique et étiquette », *Enquête* 5 (1997) 71-82.

Pauthier, Céline, « Des prescriptions religieuses au pronostic médical : les usages successifs de la déclaration royale du 8 mars 1712 », in : *Droit et religion en Europe* (Strasbourg 2014) 143-157.

*L'exercice illégal de la médecine, 1673-1793. Entre défaut de droit et manière de soigner* (Paris 2002)

Peiffer, Jeanne/Jean-Pierre Vittu, « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) », *Dix-huitième siècle* 40 (2008) 281-300.

Pigeaud, Jackie, « La renaissance hippocratique au 18<sup>e</sup> siècle », in : Renate Wittern/Pierre Pellegrin (éds), *Hippokratische Medizin und antike Philosophie* (Hidelsheim 1996) 583-610.

Porter, Roy, « The patient's view: Doing medical history from below », *Theory and Society* 14, 2 (1985) 175-198.

## R

Rabier, Christelle, « La disparition du barbier chirurgien. Analyse d'une mutation professionnelle au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales HSS* 65, 3 (2010), 679-711.

Reed, Julia, « Mechanica medicina sacra: Biblical vegetarianism in P. Hecquet's theological medicine », *Early science and medicine* 26 (2021) 539-560.

Rey, Roselyne, « Anamorphoses d'Hippocrate au 18<sup>e</sup> siècle », in : *Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie* (Lausanne 2024) 31-54.

Ribard Dinah, « Pratique(s) jésuite(s) de l'écrit : le P. Tournemine, les Mémoires de Trévoux et Fénelon », *Dix-septième siècle* 228, 3 (2005) 513-526.

**Richard, Jacques**, « La bibliothèque de Jean Astruc, médecin des Lumières (1684-1766) », *Histoires des sciences médicales* 35 (2002) 99-108.

**Rieder, Philip**, *La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Genève 2010)

« Médecins et patients à Genève : offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 52, 1 (2005) 39-63.

**Rieder, Philip/François Zanetti** (éds), *Materia Medica. Savoirs et usages des médicaments aux époques médiévales et modernes* (Genève 2018)

*Histoire, médecine et santé* 2 « Remèdes » (2012)

**Rivest, Justin**, « The chymical capuchins of the Louvre: Seminal principles and charitable vocations in France under Louis XIV », *Ambix* 65, 3 (2018) 275-295.

## S

**Sabatier, J.-C.**, *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours* (Paris 1835)

**Sinicropi, Gilles**, « "Rendre service aux malades" : les Carmes déchaux et la pratique médicale (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Histoire, médecine et santé* 2 (2012) 21-32.

**Spary Emma C.**, *Eating the enlightenment: Food and the sciences in Paris, 1670-1760* (Chicago 2012)

## T

**Toscano, Anna**, « Giorgio Baglivi. The Italian work of an ARMENIAN physician born in Croatia », *Scienze e ricerche* 15 (2015) 43-53.

**Viaud, Jean-François**, « Recettes de remèdes recueillis par les particuliers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Origine et usage », *Histoire, médecine et santé* 2 (2012) 61-73.

**Vittu, Jean-Pierre**, « Du *Journal des sçavants* aux *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* : l'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle* 228 (2005) 527-545.

## W

**Williams, Elizabeth A.**, « Digestion in early modern science and medicine », in : Dana Jalobeanu/ Charles T. Wolfe (éds), *Encyclopedia of early modern philosophy and the sciences* (New York 2022) 460-465.

« Medicine in the civic life of eighteenth-century Montpellier » *Bulletin of the history of medicine* 70, 2 (1996) 205-232.

## Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé\*

*Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie*

Roselyne Rey, 352 p., 2024

Éditions et introduction par Anne-Lise Rey et Vincent Barras

*Écrire les rêves. 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles*

J. Carroy, 312 p., 2024

*Soigner la virilité. Une histoire de la santé masculine*

C. Bajoux, avec une préface par Delphine Gardey, 464 p., 2024

*La folie du suicide. La mort volontaire comme objet médical en France au 19<sup>e</sup> siècle*

E. Yampolsky, avec une préface par Marc Renneville, 432 p., 2023

*L'Âme machine. L'invention de l'esprit moderne*

G. Makari, titre original : *Soul Machine. The Invention of the Modern Mind*,

traduction française par A.-S. Homassel, avec une postface par

R. Marion-Veyron, 750 p., 2023

*Cet ouvrage n'est pas disponible en format électronique*

*Le laboratoire des esprits animaux. Modéliser le trouble mental à l'ère de la psychopharmacologie*

L. Gerber, 324 p., 2022

*Les médecins qui comptent. Médecine populationnelle au 19<sup>e</sup> siècle à Genève*

Ch. Ruffieux, 305 p., 2022

*Les deux langages de la modernité. Jean Starobinski entre littérature et science*

A. Trucchio, 250 p., 2021

*Le mouvement peut-il guérir ? Les usages médicaux de la gymnastique au 19<sup>e</sup> siècle*

G. Quin, 352 p., 2019

*Visages. Histoires, représentations, créations*

Édité par L. Guido, M. Hennard Dutheil de la Rochère, B. Maire, F. Panese  
et N. Roelens, avec un prélude de J.-J. Courtine, XXII et 410 p., 2017

*L'Usage du sexe. Lettres au Dr Tissot, auteur de « L'Onanisme » (1760)*

Édition, introduction et notes par P. Singy, X et 278 p., 2014

*L'Imprimé scientifique. Enjeux matériels et intellectuels*

Édité par M. Nicoli, 186 p., 2014

*Les mots du corps. Expérience de la maladie dans des lettres de patients à un médecin du 18<sup>e</sup> siècle : Samuel Auguste Tissot*

S. Pilloud, avec une préface par O. Faure, XVIII et 374 p., 2013

*Maladies en lettres, 17<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles*

Édité par V. Barras et M. Dinges, 266 p., 2013

*Le compas & le bistouri. Architectures de la médecine et du tourisme curatif. L'exemple vaudois (1760-1940)*

D. Lüthi, avec une préface par A.-M. Châtelet, XXII et 548 p., 2012

*Body, Disease and Treatment in a Changing World. Latin Texts and Contexts in Ancient and Medieval Medicine*

Édité par D. R. Langslow et B. Maire, XVIII et 404 p., 2010

*Anatomie d'une institution médicale. La Faculté de médecine de Genève (1876-1920)*

Ph. Rieder, XII et 392 p., 2009

*Le style des gestes. Corporéité et kinésie dans le récit littéraire*

G. Bolens, avec une préface par A. Berthoz, XIV et 156 p., 2008

*La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*

H. King et V. Dasen, XII et 130 p., 2008

*L'Ombre de César. Les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)*

P.-Y. Donzé, avec une préface par J. V. Pickstone, XX et 369 p., 2007

*Medicina, soror philosophiae. Regards sur la littérature et les textes médicaux antiques (1975-2005)*

Ph. Mudry. Édité par B. Maire, avec une préface par J. Pigeaud, XXIV et 545 p., 2006

\* Sauf mention contraire, ces ouvrages sont également disponibles en accès libre  
[www.chuv.ch/bhms](http://www.chuv.ch/bhms)

*La formation des infirmiers en psychiatrie. Histoire de l'école cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie 1961-1996 (ECVIP)*

J. Pedroletti, VIII et 231 p., 2004

*Bâtir, gérer, soigner. Histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande*

P.-Y. Donzé, 388 p., 2003

*Visions du rêve*

Édité par V. Barras, J. Gasser, Ph. Junod, Ph. Kaenel et O. Mottaz,  
288 p., 2002

*Rejetées, rebelles, mal adaptées. Débat sur l'eugénisme. Pratique de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au 20<sup>e</sup> siècle*

G. Heller, G. Jeanmonod et J. Gasser, 482 p., 2002

*Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du 19<sup>e</sup> siècle*

D. Vaj, 348 p., 2002

*La médecine à Genève jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle*

L. Gautier, réédition, avec une préface par J. Starobinski et une introduction  
par V. Barras et M. Louis-Courvoisier, 746 p., 2001

*L'Avènement de la médecine clinique moderne en Europe, 1750-1815*

*Politique, institutions et savoirs*

O. Keel, 544 p., 2001

*Soigner et consoler. La vie quotidienne dans un hôpital à la fin de l'Ancien Régime  
(Genève 1750-1820)*

M. Louis-Courvoisier, 336 p., 2000

## Sources en perspectives

*De l'estomac. Controverses sur un organe (1709-1712)*

O. Christin, F. Zanetti, 192 p., 2025

*Galien, Tempéraments. Traités sur la composition des corps*

Édition bilingue grec-français

Introduction, traduction et notes par V. Barras et T. Birchler, 334 p., 2022

*Walter B. Cannon, Conférences sur les émotions et l'homéostasie, Paris, 1930*

Édition, introduction et notes par M. Arminjon, 400 p., 2020

*C. G. Jung, Comptes rendus critiques de la psychologie francophone*

Introduction, traduction et notes par F. Serina, 204 p., 2020

*Maqari, Le Recueil des vertus de la médecine ancienne. La médecine gréco-arabe en Mauritanie*

Édition, introduction et notes par B. Graz, V. Barras, A.-M. Moulin et

C. Fortier, 361 p., 2017

*Archives du corps et de la santé au 18<sup>e</sup> siècle : les lettres de patients au*

*Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*

S. Pilloud, M. Louis-Courvoisier et V. Barras

Base de données en ligne : [www.chuv.ch/iuhmsp/ihm\\_bhms](http://www.chuv.ch/iuhmsp/ihm_bhms) 2013

*Documenter l'histoire de la santé et de la maladie au siècle des Lumières : les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*

S. Pilloud, 50 p., 2013

*Samuel Auguste Tissot, De la Médecine civile ou de la Police de la Médecine*

Édition par M. Nicoli, introduction par D. Tosato-Rigo et M. Nicoli,

LXX et 160 p., 2009

*Gabriel Tarde, « Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves ». Et autres textes inédits*

Édition, introduction et notes par J. Carroy et L. Salmon,

VIII et 228 p., 2009

*Se soigner par les plantes. Les « Remèdes » de Gargile Martial*

Édition, traduction et notes par B. Maire avec un avant-propos

par K. Hostettmann et un dossier iconographique par M. Fuchs, XXXVI et

136 p., 2007

## Hors-série\*

*Histoires et mémoires de Cery. (Dé)Construire la psychiatrie après 1945*

M. Moreau, A. Fauvel, 176 p., 2025

*Le Chablais aux petits soins. Histoire sanitaire d'une région entre Vaud et Valais*

A. Cochand, 120 p., 2023

*Pierre Decker, médecin et collectionneur*

G. Monney, C. Noverraz et V. Barras, 240 p., 2021

*Histoire de la médecine par Jean Starobinski*

Édition établie par V. Barras

En co-édition avec Héros-Limite, 110 p., 2020

*La Société Suisse d'Orthopédie et de Traumatologie au tournant du nouveau millénaire*

M. Kaba, 200 p., 2020

*L'Hôpital Riviera-Chablais. Enjeux et défis d'une collaboration intercantonale*

M. Kaba et A. Cochand, 308 p., 2019

*Une histoire de l'orthopédie. L'Hôpital orthopédique de la Suisse romande dans le contexte international (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle)*

M. Kaba, 284 p., 2018

*La Maternité de Lausanne. Un patrimoine pour la vie*

Édité par R. Fuschetto, 112 p., 2017

*75 ans de pédopsychiatrie à Lausanne. Du Bercaïl au Centre psychothérapeutique*

T. Garibian, avec un avant-propos par J.-M. Henny, une préface par F. Ansermet et une postface par O. Halfon et Ph. Nendaz, XVIII et 130 p., 2015

*Anatomies. De Vésale au virtuel*

Édité par V. Barras

En co-édition avec T. Schaap éditeur, 104 p., 2014

*Migration et système de santé vaudois, du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*

M. Garibian et V. Barras, XVI et 72 p., 2012

*L'Hôpital de l'enfance de Lausanne. Histoire d'une institution pionnière de la pédiatrie suisse*

M. Tavera et V. Barras, XII et 188 p., 2011

\*Sauf mention contraire, ces ouvrages ne sont pas en accès libre.

## À paraître

*Encre, traces, papiers. L'art d'écrire à l'asile de Marsens, 1875-1900*

**Jessica Schüpbach**

Collection Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé  
À l'image d'autres archives psychiatriques, celles de l'ancien Asile de Marsens (Fribourg, Suisse) foisonnent d'écrits rédigés par les malades, leurs proches, les médecins et les instances publiques. Parmi ces textes, d'innombrables lettres de patients, révélatrices d'un savoir-faire et d'une culture de l'écrit, ne sont jamais parvenues à leurs destinataires. Dans quel contexte, au sens large, ces missives ont-elles été produites ? Quels sont leurs traits communs ? Quels paramètres médicaux, institutionnels et culturels ont conditionné les pratiques épistolaires et archivistiques du lieu ? Ce livre invite le lecteur à explorer les débuts de cette institution autrement, à l'écoute des mots, des encres, des traces et des papiers laissés par ses actrices et ses acteurs.

*Folle enfance. Une histoire conceptuelle des psychoses de l'enfant*

**Yann Craus**

Préface par Anne Fagot-Largeault et postface par Bruno Falissard  
Collection Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé  
Les psychoses de l'enfant ont disparu des classifications psychiatriques internationales. Les symptômes qu'elles regroupaient demeurent pourtant un défi pour la communauté médicale alors que les concepts cliniques orientent tant l'édifice nosographique, les propositions thérapeutiques que la recherche dans le champ pédopsychiatrique. Par quelles entités nosologiques ces psychoses ont-elles été remplacées ? Et, d'abord, qu'ont-elles apporté à la pédopsychiatrie quand elles en constituaient l'objet, certes énigmatique mais central ? Folle enfance en propose une histoire conceptuelle qui couvre le long 20<sup>e</sup> siècle et éclaire les enjeux actuels de la santé mentale des enfants et des adolescents.

*Laennec. L'invention du diagnostic moderne*

**Jacalyn Duffin**

Traduit de l'anglais par Nicolas Chevassus-au-Louis  
Co-édition BHMS et Presses universitaires de Rennes (PUR)  
Collection Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé  
Le stéthoscope cet instrument destiné à l'auscultation, symbolise le médecin moderne et sa pratique clinique ; porté autour du cou sur un sarreau immaculé, il a surtout ouvert, il y a plus de deux cent ans, le champ des possibles diagnostiques. Mais que sait-on de son inventeur, René Théophile Hyacinthe Laennec (1781-1826) ?  
Laennec est bien plus que son invention et sa courte vie profondément ancrée dans les vicissitudes de son époque, entre la Révolution et la Restauration française. Breton, royaliste et fervent catholique, le médecin est un scientifique tout à la fois buté et curieux, un intellectuel réservé et pugnace quand il s'agit de défendre ses idées à l'heure où une science se construit.  
Cette édition révisée et augmentée, en français, de la biographie de Laennec qui fait autorité s'appuie sur un corpus de sources primaires jusqu'alors inexplorées et sur l'intégralité de la production écrite du médecin : pas moins de 170 publications, 1'300 lettres, plus de 10'000 pages manuscrites de dossiers de patients et de notes prises dans le cadre de ses leçons au Collège de France sans oublier des essais non publiés.  
Sortie : mars 2026

*De l'estomac. Controverses sur un organe ( 1709-1712 )* a été achevé  
d'imprimer en juillet 2025 par  
l'imprimerie Tipolitografia Saccardo snc, Ornavasso (VB), Italie.  
Dépôt légal : juillet 2025

Nous sommes devenus familiers des controverses sur les organes humains, sur le don d'organes et la transplantation, sur ce que la loi doit ou non autoriser en la matière et devenus tout aussi habitués à voir des acteurs très dissemblables s'y engager : des médecins, bien sûr, mais aussi des juristes, des politiques, des journalistes, des associations ou des Églises, qui estiment être fondés à s'exprimer sur la transplantation, l'embryon et l'utérus, l'intestin...

Ce livre retrace l'une des premières controverses de ce type, à la fois savante et politique, médicale et religieuse. Ouverte à propos de l'estomac et des mécanismes de la digestion, elle entraîne dans son sillage quelques-uns des plus grands médecins et chirurgiens du temps, des journaux savants, des académies et des universités et devient en l'espace de quatre ans une grande affaire européenne. On en trouvera ici les textes initiaux publiés par Philippe Hecquet (1661-1737), Raymond Vieussens (1641-1715) et Nicolas Andry de Boisregard (1658-1742), annotés et présentés.

**Olivier Christin** est directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (V<sup>e</sup> section) et professeur émérite à l'Université de Neuchâtel. Spécialiste de l'histoire religieuse de l'époque moderne, il a publié avec Guillaume Alonge, *Adam, Eve, le Paradis, la viande et les légumes*, en 2023.

**François Zanetti** est maître de conférences à l'Université Paris Cité. Spécialiste d'histoire sociale de la médecine dans l'Europe moderne, il a publié *L'Électricité médicale dans la France des Lumières*, en 2017. Il s'intéresse actuellement aux usages thérapeutiques des eaux minérales.

